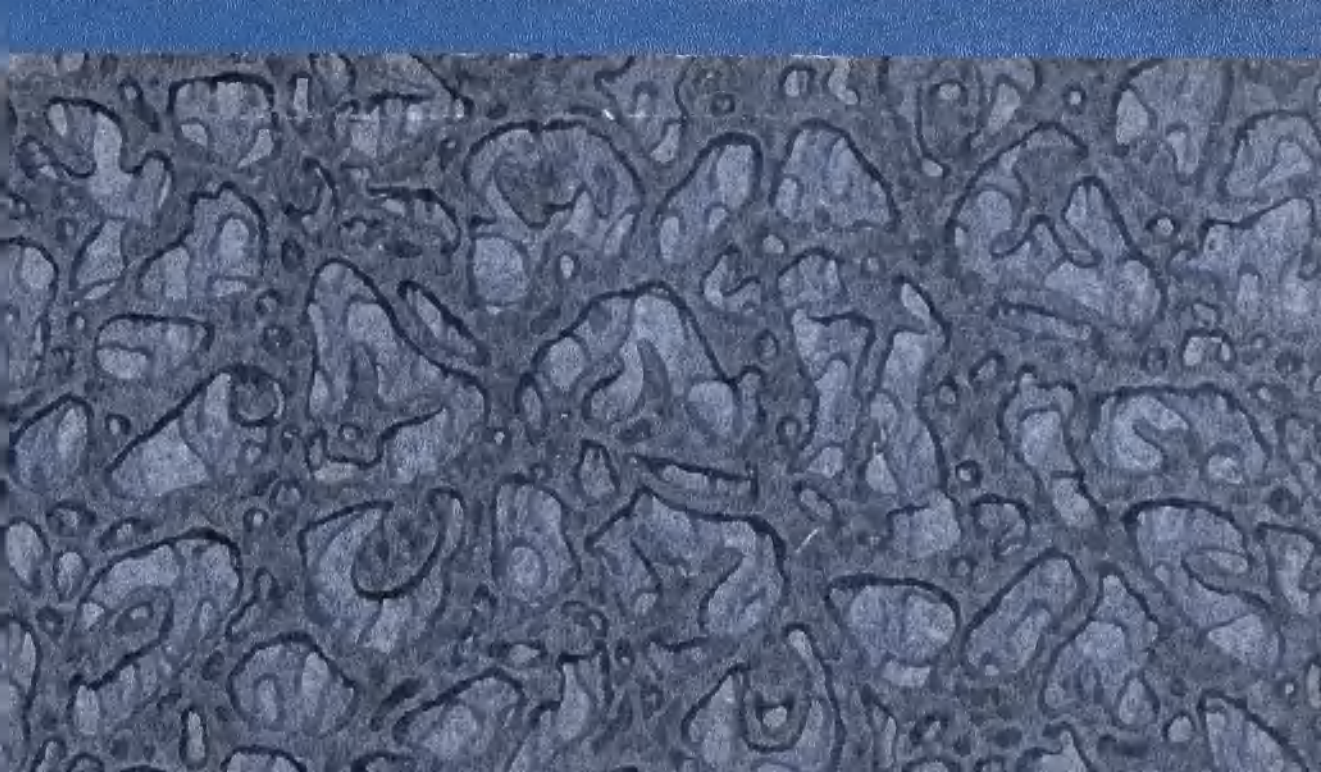

★ ★ ★

Ceux qui nous mènent

Louis Barthou — Léon Bérard — Henry Bérenger
André Berthelot — Maurice Bokanowski
Aristide Briand — Joseph Caillaux — Henry Chéron
Georges Clemenceau — Maurice Colrat
Paul Doumer — Pierre Forgeot — Édouard Herriot
Charles Jonnart — André Lefèvre — Louis Loucheur
Georges Mandel — Maurice Maunoury
Alexandre Millerand — Anatole de Monzie
Paul Painlevé — Raoul Péret — Raymond Poincaré
André Tardieu — René Viviani

162

LIBRAIRIE PLON

9e édition

CEUX QUI NOUS MÈNENT

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur en 1922.

CEUX QUI NOUS MÈNENT

E f 21.

PAR

★ ★ ★

LOUIS BARTHOU — LÉON BÉRARD — HENRY BÉRENGER — ANDRÉ BERTHELOT — MAURICE BOKANOWSKI — ARISTIDE BRIAND — JOSEPH CAILLAUX — HENRY CHÉRON — GEORGES CLEMENCEAU — MAURICE COLRAT — PAUL DOUMER — PIERRE FORGEOT — ÉDOUARD HERRIOT — CHARLES JONNART — ANDRÉ LEFÈVRE — LOUIS LOUCHEUR — GEORGES MANDEL — MAURICE MAUNOURY — ALEXANDRE MILLERAND — ANATOLE DE MONZIE — PAUL PAINLEVÉ — RAOUL PÉRET — RAYMOND POINCARÉ — ANDRÉ TARDIEU — RENÉ VIVIANI

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE - 6e

Tous droits réservés

PL2 f4
EC162c

378632
I

K-73/16544
22.11. 20-
z księg. Koszantego

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

AVANT-PROPOS

Il y a des hommes politiques dont on parle tous les jours et que l'on connaît mal. Il y en a dont on parle rarement et dont l'influence n'est pas moins grande parce qu'ils se tiennent dans une demi-obscurité. Ce livre apportera des précisions sur les uns, de la lumière sur les autres.

Ce qui est singulier c'est, dans la grande nouveauté de la situation qui est sortie de la guerre, dans cet énorme bouleversement de toutes choses, la survivance de l'ancien personnel politique. Chose plus singulière encore : la physionomie du pays légal a changé depuis les élections

du 16 novembre 1919, la Chambre actuelle diffère de la Chambre de 1914 comme le jour diffère de la nuit et les chefs, les grands premiers rôles, sont toujours les mêmes. Ces portraits, à la fois biographiques et critiques, psychologiques et moraux, aideront à comprendre une contradiction qui domine toute la vie parlementaire en ce moment-ci.

Électeurs, députés, femmes qui voterez peut-être un jour (qu'est-ce qu'un suffrage « universel » où les femmes ne votent pas?) ce livre s'adresse à vous. On s'y efforce d'être juste, d'être vrai et de ne pas être ennuyeux.

Nous avons voulu rappeler le caractère et la carrière de ceux qui conduisent nos destins. Qui soutiendra que le mot élection *veuille toujours dire* choix? *On vote souvent par habitude. On accepte facilement les noms connus. Sous ces noms, peu de personnes mettent beaucoup de notions exactes. Voici vingt-cinq hommes poli-*

tiques qui sont nos maîtres, qui l'ont été ou qui le seront : pour la plupart, ils l'espèrent du moins. Quand on aura lu ce livre, nous croyons qu'on les connaîtra mieux.

Si cet ouvrage pouvait être dédié à quelqu'un, ce serait au peuple français. Et nous mettrions la dédicace sous la forme d'une épigraphe qui justifierait le titre que porte ce recueil :

Cherchez qui vous mène,
Mes chères brebis...

M. LOUIS BARTHOU

M. LOUIS BARTHOU

La carrière de M. Louis Barthou : quelle succession de réussites ! Y en a-t-il eu de plus constamment heureuse? Député à vingt-sept ans et réélu depuis sans interruption, onze fois ministre, président du Conseil, membre de l'Académie française, sans oublier la présidence des Journalistes parisiens, garantie d'une bonne presse perpétuelle. Et ses amis prétendent qu'il nourrit encore des ambitions plus hautes.

M. Louis Barthou n'a pas seulement été onze fois ministre. Il a détenu tous les portefeuilles importants de l'État : les Travaux publics, la Justice, l'Inté-

rieur, les Affaires étrangères, la Guerre et l'Instruction publique qu'il n'a pas le moins désirée. Car M. Louis Barthou, de l'Académie française, est historien, homme de lettres et journaliste. Il lui a été doux de donner la rosette à son confrère Faguet, la cravate à son confrère Lavedan, la plaque à son confrère Donnay, et même le simple ruban de la Légion d'honneur à son confrère le marquis de Ségur. Donc, M. Louis Barthou, ministre éminent et jamais inégal à sa fortune, bibliophile et littérateur, a connu de très bonne heure les honneurs suprêmes puisqu'il a été ministre à trente ans, à l'âge où d'autres s'attardent encore à des concours dans les Facultés, et puisqu'il n'a point dit, assure-t-on, son dernier mot.

Les méchants et ceux qui aiment dénigrer tout ce qui dépasse la moyenne, insinuent que M. Louis Barthou doit sa haute fortune à son habileté, à son carac-

tère infiniment souple, et que sa moralité politique ne saurait se comparer à sa moralité privée, que personne n'a jamais attaquée et qui est inattaquable.

Mais d'abord, il serait injuste de méconnaître les dons de M. Barthou. A trente ans, il s'imposait. C'est un de ces chefs-nés dont un département, un parti, une école, acceptent naturellement la discipline. Dans les hauts postes qu'il a occupés, il a toujours joué un rôle important, discutable parfois et discuté, mais essentiel. S'il a été onze fois ministre, il eût été aussi bien préfet de la Seine, ambassadeur, procureur général ou recteur de l'Académie de Paris. Et il eût été tout cela avec supériorité et avec éclat. Ceux qui ont occasion de l'approcher savent d'ailleurs qu'il a conscience de ce qu'il peut et de ce qu'il est.

Il ne serait pas moins injuste de méconnaître une certaine unité dans la vie politique de M. Barthou. Ce haut digni-

taire de l'Alliance démocratique a toujours été l'adversaire résolu du socialisme. Il n'a jamais transigé avec la défense nationale. Il nous serait doux de nous souvenir qu'il a lutté pour la loi de trois ans et sacrifié sa fortune politique d'alors à la sécurité du pays, si quelques réserves ne se glissaient dans la reconnaissance qui lui est due pour cette période particulièrement honorable de sa vie publique.

N'oublions pas, en effet, que M. Barthou, tout jeune ministre, donnait déjà à ceux qui l'approchaient « une grande impression d'insécurité ». Ministre de l'Intérieur de M. Méline à trente-quatre ans, en 1896, il est acquis à l'histoire qu'il ne servit pas très pieusement la pensée politique de son chef et de la majorité qui le soutenait. Revenu aux affaires après une abstention de huit années, cet adversaire de principe du socialisme, ayant reçu le portefeuille des

Travaux publics, fut l'artisan du rachat de l'Ouest, cette célèbre « opération blanche » qui a commencé l'ère des trous au budget et inauguré la série des expériences désastreuses de l'Étatisme. Pour arracher aux Chambres, au Sénat surtout, rebelle à cette aventure, un vote favorable, il mit en jeu son influence, son activité et son adresse. Il n'en eût pas fait plus s'il se fût agi d'une loi d'intérêt national. Ministre des Affaires étrangères de M. Painlevé, pendant la guerre, il revint au pouvoir avec M. Briand en 1920, comme ministre de la Guerre, et prépara cet étrange projet d'amnistie qu'il devait reprendre comme Garde des Sceaux du cabinet Poincaré, ce projet qui prévoit le pardon de « crimes non encore poursuivis ». Voilà d'étranges faiblesses. Et que rapportent-elles à M. Barthou? Il passait pour avoir trahi M. Méline. Il passe encore, mais c'est là, peut-être, de l'his-

toire contemporaine trop brûlante, pour avoir facilité, après Cannes, le renversement de M. Aristide Briand. Ce sont des faits dont les mauvaises langues s'emparent, et il y a beaucoup de mauvaises langues dans les milieux parlementaires. Quelqu'un disait : « Aimeriez-vous mieux, si vous étiez président du Conseil, avoir Barthou avec vous ou contre vous? » « Oh ! fit l'autre, c'est la même chose ! » Nous mentionnons ces méchancetés parce que nous pensons que ce sont de pures méchancetés. N'est-ce pas déjà trop qu'on les écoute et qu'on en sourie?

M. Barthou en souffre. Et il souffre aussi de n'avoir pas l'oreille de la Chambre. A dire vrai, ce ministre de l'Intérieur de M. Méline, ce président du Conseil de la loi de trois ans, n'a point de clientèle. A ce titre, il peut être, pour sa valeur et son talent, une force individuelle : il n'est pas une force parle-

mentaire. Il est affable, cordial, amusant, compétent, énergique et patriote. Mais, si le fauteuil était vacant, il ne serait pas élu président de la Chambre, ce qui est un poste de sympathie. Cette Chambre qui a supporté M. Briand, homme du bloc de gauche, qui l'aurait peut-être accepté encore, après Cannes, sans l'initiative de M. Millerand, cette Chambre qui ne sait pourtant rien du passé, se méfie de lui et se réserve. En dépit de la loi de trois ans, la droite et le centre le boudent. Et aucune compensation ne lui vient de la gauche, qui a prononcé contre lui, à deux reprises, de durs et d'irrévocables ostracismes, en dépit des gages donnés, du rachat de l'Ouest et de l'ancienne adhésion au bloc de la défense républicaine. Pourtant M. Barthou, jeune député, a flétri éloquemment, au nom des jeunes, le Panama, tare du vieil opportunisme. Plus tard, avec la même éloquence spontanée et généreuse, il

devait désavouer les fiches, mais il ne devait désavouer ni Rouvier ni Combes, et ceux dont le sourire ironique observait sans bienveillance sa manœuvre juvénile et crâne pensaient au vieil adage : « Donner et retenir ne vaut. » Par ailleurs, quelques-uns lui savent mauvais gré d'être à Paris libéral et conciliant, alors que, dans les Basses-Pyrénées, son anticléricalisme est renommé. Il n'est pas le seul d'ailleurs qui ait une physionomie départementale et une physionomie parisienne. Est-ce que dans les Vosges, M. Méline, qui passait pour réactionnaire à Paris, n'était pas un ardent républicain? Mais qu'on nous pardonne : Dieu sait pourquoi il n'est pas possible de parler de M. Barthou sans toujours penser à M. Méline.

M. Barthou, dont l'intelligence est large, conviendrait lui-même aisément de tout ce que nous venons de dire. Il contesterait à peine les ombres que nous

devons ajouter à son portrait. Comment d'ailleurs les contester? Comment se fait-il que des contradictions aussi graves entravent une carrière si brillante et nuisent à une légitime ambition, doublée de talents incontestables et d'une volonté à la fois ferme et souple? Il y a peut-être à cela deux raisons : le caractère de M. Barthou et sa formation politique.

M. Barthou est ambitieux. Arrivé jeune, gâté jeune par le succès, il a voulu mettre au service de sa fortune sa souplesse native et sa finesse de Béarnais. Il en a trop mis. Son jeu trop délié et ses manœuvres trop adroites ont paru manquer à diverses reprises de netteté et de franchise. Il a cru très habile de ne jamais donner de gages sans réserve. Et c'est ce qui a fini par lui nuire au Palais-Bourbon. Que M. Barthou ait trompé l'espoir de deux ou trois présidents du Conseil, nous ne lui en ferons pas un grief inoubliable. Tel, et non des moin-

dres, est autrement redoutable dans les campagnes de couloirs et ne porte pas le fardeau d'une réputation incertaine. Mais M. Barthou a déçu des espérances nationales. Et ces espérances, il est impardonnable de les avoir trahies, parce qu'il les avait fait naître. Voilà ce que beaucoup, peut-être sans le savoir, n'excusent pas.

Ces déceptions, à quoi sont-elles dues? A cette question, les dates et les événements répondent. M. Barthou est d'une génération qui a été élevée dans le culte de l'esprit « laïque » et dans les dogmes de gauche. Aux heures les plus nationales de sa carrière, aux heures où son instinct le plus fin et le plus secret l'avertissait clairement, M. Barthou n'a jamais osé commettre ce sacrilège de ne plus paraître un homme de gauche. La génération qui suit la sienne n'a pas cette naïveté et cette faiblesse. Mais, lui, il est un homme de 1880. Voilà son mal-

heur et il n'y peut rien. Il croit devoir se faire pardonner les gages donnés à l'ordre et à la conservation sociale, et se racheter par des exclusions et des excommunications de parti quand il s'est courageusement compromis pour le bien de la France. Qu'il est difficile d'échapper à son temps !

On lui passera ces petites faiblesses parce qu'il aime et les livres et les lettres. Il a voulu être de l'Académie et il y est entré avec un autre bagage que la plupart des hommes politiques. Il y est entré avec autre chose que les discours filandreux de M. Ribot. Il vit dans le culte des grands écrivains et des grands poètes. Il s'émeut à tenir entre ses mains leurs souvenirs, des pages de leur écriture, leurs carnets intimes. C'est une bonne note, et rare, de nos jours, chez un homme d'État. Ce peut être aussi une consolation, une source de sérénité. Si la fortune de la politique

délaissait un jour M. Barthou, si ce portrait même lui semblait injuste, il saurait se réciter, — et combien de Gardes des Sceaux seraient capables d'en faire autant? — cette strophe de son cher Lamartine :

Mais moi j'aurai vidé la coupe d'amertume
Sans que ma lèvre même en garde un souvenir,
Car mon âme est un feu qui brûle et qui parfume
Ce qu'on jette pour la ternir.

M. LÉON BÉRARD

M. LÉON BÉRARD

N'est-il point banal de faire l'éloge de M. Léon Bérard? N'est-il point superflu de rappeler sa rapide carrière? Au collège, M. Bérard fut un élève brillant. Au sortir de l'École de droit, il fut, au jeune Palais, l'un des plus remarquables secrétaires de la Conférence. Entré au cabinet de M. Poincaré, il sut, au contact de ce maître, s'enrichir de clarté et de précision. Au bout de quelques années de cette collaboration illustre, il abordait enfin la vie publique. Là encore, la fortune lui sourit. Il entra sans peine au Palais-Bourbon, précédé d'une réputation déjà flatteuse. Cet agréable mur-

mure n'a pas cessé de le suivre et de grandir.

Et cependant sa tâche parlementaire était difficile. D'autres moins fins, d'une qualité personnelle moins forte, s'y fussent rebutés. M. Bérard était originaire du Béarn : déjà un astre de première grandeur y resplendissait et la province entière en adorait jalousement l'éclat. Par un raffinement de la destinée, qui semblait alors ne multiplier les embûches sous les pas du débutant que pour donner, en quelque sorte, plus de prix à ses succès, aucun domaine de l'activité publique n'était étranger à cet aîné toujours jeune, aucun terrain vierge ne semblait laissé pour un cadet. Tranchons le mot : il était difficile de se faire une situation, même de second ordre, dans les Basses-Pyrénées, où M. Louis Barthou jouait un rôle essentiel. M. Léon Bérard est parvenu tout naturellement à ce résultat. Il a grandi aux côtés de

M. Louis Barthou, homme d'État et académicien, et il s'est créé une position personnelle et originale aussi bien au Parlement que dans le monde des lettres et des arts. En sorte que le département des Basses-Pyrénées a eu cette heureuse fortune de compter au Palais-Bourbon (en attendant que M. Barthou passât au Sénat) deux députés célèbres et très parisiens.

Il est encore banal de dire que M. Léon Bérard a traversé la vie entouré d'une sympathie universelle. C'est qu'il a cette bonne grâce qui désarme l'envie. Et il est dépourvu de cette ambition inquiète qui alarme les concurrents. Aussi les uns admirent-ils sa vaste et profonde culture ; les autres goûtent son éloquence à la fois élevée et familière, d'autres encore sa conversation spirituelle, sans compter tous ceux qui subissent le charme de sa cordialité délicate. Un soir, à dîner (nul n'est plus

recherché que M. Léon Bérard), les convives s'amusaient à trouver ce qu'ils feraient s'ils n'étaient députés ou académiciens. « Vous, Bérard, lui dit M. Alfred Capus, si vous n'étiez ministre, vous seriez encore un causeur. » Il serait aussi un homme de goût et un artiste. C'est pourquoi il convient d'admirer que cet esprit, né pour les nobles loisirs, ait choisi, entre tant de postes qui s'offraient à ses talents, celui où il pouvait rendre à son pays, au prix d'un rude labeur, les services les plus utiles. M. Léon Bérard eût été — et sera sans doute — un excellent président d'assemblée. Il eût été — et sera sans doute — un très bon garde des sceaux. Il eût été — et sera sans doute pour peu qu'il le veuille — bien des choses qu'il n'eût déjà tenu qu'à lui d'être. Mais il vaut mieux pour tout le monde, en ce moment, qu'il soit ministre de l'Instruction publique et qu'il ait accepté ces difficiles fonctions.

Les difficultés de la charge, personne ne les contestera. Il s'agit d'un ministère ancien, régi par une tradition séculaire puisqu'elle date de Napoléon et de M. de Fontanes. Le grand maître de l'Université, à côté de directions omnipotentes, doit compter avec des corps illustres et antiques, jaloux de leur autonomie, de leurs prérogatives, de leurs attributions. L'Institut, le Conseil supérieur, les conseils d'Université, les conseils académiques, que sais-je encore : autant d'institutions vénérables et orgueilleuses auprès desquelles un parlementaire, investi d'un titre ministériel éphémère, risque de sembler bien mince ou même de passer inaperçu. Une compétence insuffisante entraîne vite une diminution d'autorité, dont la malignité s'empare, à défaut de l'indifférence et de l'oubli. En revanche, une compétence trop affirmée conduit à des écueils plus perfides encore. Pour faire, rue de

Grenelle, figure de ministre et non de proviseur, et de ministre que les membres de l'Institut, et ceux de la Sorbonne, et ceux du Conseil supérieur, et ceux du Collège de France, tiennent en considération, il ne faut pas un mérite léger ; mais pour être un ministre actif, qui sache parler en maître et même en Grand Maître et vouloir des réformes sans se départir d'une agréable courtoisie et sans heurter de front les idées d'universitaires vénérables, il faut beaucoup d'intelligence. Il faut aussi beaucoup de tact.

Songez enfin que ce ministre est encore celui des Beaux-Arts, et qu'il faut, s'il veut l'être réellement, qu'il s'intéresse au peuple jaloux et susceptible des artistes, des gens de lettres et des comédiens, sans compter les comédiennes ! Tous les jours, il est harcelé par les quémandeurs de subventions, de commandes et de récompenses, assailli de

convoitises qui se disputent un maigre budget d'argent et un plus maigre contingent d'honneurs. Si le ministre, avec cela, demeure écouté, goûté de tous ces rivaux, s'il a su ne se faire parmi eux ni détracteurs sarcastiques ni implacables ennemis, c'est qu'il a reçu du ciel des dons incomparables. Et ces dons n'ont pas été refusés à M. Léon Bérard.

Son prestige personnel, l'autorité que lui vaut sa culture intellectuelle, permettent à M. Bérard d'exercer une action efficace auprès des collèges les plus fiers et les plus considérables. Et quand le ministre se retourne du côté d'où peuvent lui venir d'autres préoccupations, c'est-à-dire du côté du Parlement, là encore, ses qualités simplifient sa tâche. Il est de ces hommes qui doivent à leur valeur propre et à leur intelligence ornée l'indépendance de la pensée et de l'action. Aussi a-t-on confiance

qu'il ne mettra pas l'éducation nationale, dont il a la charge, au service d'une politique, et ce n'est pas assez de dire que son libre esprit a le respect de toutes les croyances ; il faut ajouter au moins que ce respect est fait, chez lui, de la connaissance de leur sens profond. Il représente donc pour la majorité de la Chambre — et elle le sait — le maximum de garanties. Comme, par ailleurs, son loyalisme républicain incontesté et sa droiture, autant que sa modération spirituelle, le gardent des attaques de l'extrême gauche contre lesquelles le protègent aussi de nombreuses sympathies personnelles et de solides amitiés, il se sent vraiment à sa place, et vraiment fort, et c'est cette force qui permet d'accomplir une tâche sérieuse. Cette tâche, M. Léon Bérard l'a tentée. Ceux qui veulent voir en lui un sceptique, charmant sans doute, mais nonchalant, et qui ne nourrirait que le souci égoïste d'une

carrière facile, brillante et fêtée, ceux-là n'ont pas mesuré la difficulté de cette entreprise. La restauration des études classiques, voilà ce que M. Léon Bérard poursuit avec une patience, une énergie, une ténacité que nul obstacle ne rebute, qu'aucun dégoût ne décourage. Ce prétendu sceptique a donc choisi une œuvre à sa taille ; il s'y est donné tout entier, et il a mis au service d'un effort que lui seul, peut-être, pouvait mener à bien, son exceptionnelle situation de ministre et de parlementaire.

La restauration des études classiques, c'est la conservation et la restauration du génie français par sa tradition. Sans cette tradition, la victoire pour la « civilisation » et pour la vie de la France serait stérile. *Et propter vitam...* Si l'esprit français renonce à ce qui l'a formé, pourquoi ne pas avoir accepté la *kultur* germanique? Il y aurait un million et demi de morts en moins et trois cents

milliards en plus. Cela, personne ne le sait mieux que M. Léon Bérard. Et si le génie de la nation, son « génie latin », à la suite de la campagne insidieuse et maligne qui a été dirigée contre lui, a pu donner aux plus superficiels observateurs des signes de décadence, personne n'en pouvait souffrir plus douloureusement que ce jeune ministre, nourri de la tradition classique et familier avec les maîtres de la pensée française.

Une vague formation encyclopédique et primaire, un prétendu sens pratique, fruit d'une spécialisation hâtive et d'une technique sans bases solides, tentait de se substituer à notre génie national de logique et de mesure, d'élégante et claire généralisation, formé au cours des siècles par des méthodes éprouvées. Un des plus grands chagrins qu'on pût ressentir à ce spectacle, c'était sans doute qu'une démagogie spéciale eût gâté ceux-là même qui étaient investis du dépôt de

l'éducation par les humanités. L'antiquité, disait Goncourt avec mépris, c'est le pain des professeurs. Les professeurs l'ont cru. Ils ont cru aussi qu'ils seraient des esprits libres et avancés en crachant sur leur pain. C'est contre eux, ou du moins contre une partie d'entre eux, que les Chambres de commerce elles-mêmes prennent aujourd'hui la défense des études classiques.

M. Léon Bérard a engagé la lutte contre ce mal déjà profond. La victoire qu'il cherche sera essentielle parce qu'il s'agit de sauver la France intellectuelle et morale, menacée dans ses sources. On voit tout ce qu'il s'agit de défendre et de restaurer. Et précisément à cause de cela, nous devons conclure qu'à ses talents et à son esprit, M. Léon Bérard joint de la clairvoyance et du courage, ce qui ne s'accompagne pas toujours.

M. HENRY BÉRENGER

M. HENRY BÉRENGER

M. Henry Bérenger n'est pas extrêmement connu, en dehors d'un public d'élite. Mais justement il tient au suffrage des élites et c'est son originalité. Quelques personnes admirent la force de son tempérament. Ne convient-il pas surtout d'en signaler la subtilité et la souplesse, ainsi que le sens de l'opportunité qui n'a jamais abandonné ce radical?

Plusieurs lui font gloire d'être, dans la gauche démocratique du Sénat, — qui est la forteresse du radicalisme — un de ces esprits indépendants qui n'acceptent pas tout fait le dogme de la rue de Valois.

Mais ce groupe, la phalange sacrée du parti radical, n'est-il pas précisément celui qui compte, mêlés à une troupe compacte, forte de son nombre et de sa cohésion, des originaux et des indépendants tels qu'Henry de Jouvenel et Anatole de Monzie? Indépendant, certes, M. Bérenger le fut, si l'on veut marquer par là qu'il n'appartenait ni au clan de Malvy, ni au parti de Caillaux. Mais convient-il d'en être surpris? Le Sénat radical, qui fut passionnément combiste, n'aimait point du tout Caillaux et il exécrait Malvy. Les maréchaux chevronnés de la République n'aiment pas les jeunes capitaines qui veulent passer avant leur tour, comme ces deux aventuriers : l'un par ses mœurs crapuleuses, offensait la tradition des grands ancêtres ; l'autre, par sa morgue d'aristocrate et sa compétence insolente, agaçait l'expérience vénérable des magistrats curules. Et tous deux aimaient la canaille, ce qui n'est

pas d'usage au Sénat : M. Henry Bérenger, juge en Haute Cour, put donc les condamner sévèrement, sans cesser d'être un radical.

Il ne faut pas s'étonner non plus qu'en demeurant radical, il ait toujours su rester un patriote irréductible, un adversaire implacable du défaitisme. M. Clemenceau ne devait pas trouver, pour son œuvre héroïque, un partisan plus convaincu, un collaborateur plus dévoué. Marquer une surprise excessive serait marquer aussi qu'on ne connaît pas d'autres radicaux que ceux de la Chambre. Ceux-là sont antimilitaristes, parce que leur alliance électorale avec les socialistes les a conduits là. Au Sénat, même si l'on est radical, on n'est pas démagogue, et on n'y sacrifie ni le latin ni la culture, ni l'armée, ni la marine. Comme, d'autre part, il n'y a point de socialistes au Luxembourg, on n'y transige pas avec la défense nationale.

A la vérité, M. Henry Bérenger, clemenciste et patriote, proscripteur de Caillaux et de Malvy, avocat des armements nécessaires, partisan de la souveraineté nationale, inaccessible aux chimères du pacifisme, ne sort point de la tradition du radicalisme sénatorial.

Plus originaux certes, et plus indépendants, furent ceux de son groupe qui abandonnèrent le vieux Bloc anticlérical sur la question religieuse. Le Sénat, en effet, ne transige pas sur cette question et la haine de Rome y est la pierre de touche des purs. M. Henry Bérenger, en refusant les crédits de l'ambassade du Vatican, demeure un pur. Les confidents de sa pensée allégueront sans doute que M. Clemenceau eût fait de même. M. Henry Bérenger, qui n'admet point devoir d'explications sur les votes que lui dicte sa conscience, aimerait cependant cette observation. Quant à ses électeurs de la Guadeloupe, l'heure n'est pas

encore venue de dire ce qu'ils en pensent.

Donc, M. Henry Bérenger, qui demeure un pur, est un radical plus orthodoxe et moins original qu'il n'apparaît au premier abord. Ce qu'il y a de profondément attachant en lui, nous l'avons dit, c'est sa merveilleuse aptitude à exprimer l'opinion d'une élite, et à représenter pour cette élite la meilleure expression de ses sentiments. Est-ce habileté ou hasard? M. Henry Bérenger ne fait presque jamais de faux pas. Les gens qui n'aiment ni l'habileté ni le hasard ne lui savent pas gré de cette qualité. Il convient de dire qu'il sait choisir, et que la qualité de l'opinion qu'il exprime n'est jamais médiocre. Intellectuel passionné, il n'a défendu que des causes intellectuelles, ou bien il s'est placé au point de vue intellectuel pour défendre les causes qu'il a reconnues intéressantes. Son horreur de la démagogie l'a toujours préservé de la

facilité et de la bassesse, et, de plus, l'évolution de ses idées et de sa politique l'a rapproché des hommes qui pensent « nationalement ». Mais quel bonheur dans la rencontre des idées à exprimer, des aspirations à représenter !

Brillant lauréat de l'enseignement supérieur, Henry Bérenger marque tout de suite fortement sa place dans sa génération. Président de l'Association générale des étudiants, il est tout de suite à même d'unir les deux tendances qui caractérisent sa carrière : le goût des enquêtes intellectuelles et le goût de l'action. Et comme sa génération attentive hésitait, se cherchait, comme les problèmes de psychologie politique et sociale commençaient à la préoccuper, Henry Bérenger, après quelques essais littéraires dans les jeunes revues de 1890, lui donna *la Proie*, qui est un drame sobre et fort, celui de l'arrivisme intellectuel et de l'exploitation des idées. Naturelle-

ment, jamais Henry Bérenger ne devait, lui, exploiter les idées ni en tirer profit, comme le héros de son roman. Mais il avait trouvé sa voie, qui était de dégager un état d'âme, une curiosité collective, pour répondre et pour satisfaire aux besoins de son époque. Il avait été tolstoïsant, avec distinction et gaucherie, à l'heure du tolstoïsme. Il devait trouver des formules sociales et néo-chrétiennes saisissantes à l'heure où la conscience inquiète de ses jeunes contemporains cherchait des apaisements dans un rajeunissement chimérique des vieilles croyances ou dans la générosité pleine de merveilleuses promesses d'un nouvel évangile humain.

Mais M. Henry Bérenger était trop prédestiné à l'action pour s'attarder aux chimères, même néo-chrétiennes. N'étant point simplement catholique, il redevint délibérément libre penseur. Mme Rachilde en fut attristée et le lui dit. Le

retour à M. Homais la chagrinait chez un tel homme. M. Henry Bérenger n'accepta point cette déchéance et il écrivit fièrement *l'Aristocratie intellectuelle*, rassurant du même coup, par le prestige de son titre, ceux qu'inquiétait secrètement la crainte d'une certaine bassesse. Même en matière de libre pensée, M. Bérenger n'est point démagogue.

S'il fut dreyfusard, ce ne fut donc pas par démagogie. Et *l'Action*, qu'il dirige, traduit encore ses aptitudes et les tendances de son esprit.

Mais lorsque vint l'heure des mortelles illusions, aux approches de la guerre, le vigoureux esprit de M. Bérenger refusa d'être dupe. Il eut la courageuse clairvoyance de ne pas composer avec les nécessités nationales. Tout en rendant au parti radical le service éminent de lui sauver l'honneur, il parvint encore à exprimer une aspiration profonde de l'opinion française : celle qui

comprenait le danger des utopies, et qui voulait que la France vécût. La guerre éclata. Comment prendrait-il, dans l'œuvre de la défense nationale, une part active et personnelle? D'autres avaient les fabrications de guerre et les inventions ; d'autres, la propagande ; d'autres, la police morale du pays. Lui, il eut les pétroles et les essences et la maîtrise du pétrole devait être un des facteurs essentiels de la victoire. On sait comment, au lendemain de cette victoire, il défendit avec une orgueilleuse âpreté sa gestion, durement attaquée, cette gestion où il avait montré avec clarté, précision d'esprit, qu'il avait le sens des problèmes, des nécessités et des circonstances.

La guerre est terminée. M. Henry Bérenger n'est pas homme à épiloguer sur les causes d'une paix décevante. Dans le différend qui agite l'opinion, il estime n'avoir que faire. D'ailleurs, les places

sont prises. Elles sont prises partout. La renaissance de la culture, d'autres y ont attaché leur nom et leur effort. Mais, dans la défense nationale de demain, voici qu'un redoutable problème se pose, auquel très peu ont pensé : la marine de l'avenir. La jeune marine, écœurée ou désorientée, tumultueusement agitée d'aspirations confuses, tourne les yeux vers l'horizon et cherche une formule qui lui rende confiance. M. Henry Bérenger sera l'homme de cette jeune marine. Il la défendra contre les routines du passé, contre les maladresses même de ses amis et contre les dangereuses abdications de Washington.

Mais cette œuvre, la terminera-t-il? Il est devenu, au Sénat, rapporteur général du budget. Il a recueilli, sans effort visible, le pesant héritage de Doumer et de Chéron. Le voilà au point le plus aigu des préoccupations nationales. La question financière, question de vie et de

mort, ne domine-t-elle pas tout de sa menace formidable?

— Alors, dira-t-on, comment un homme si passionnément national peut-il méconnaître le désir d'apaisement religieux qui est si puissant aujourd'hui? Comment, sur ce point essentiel, M. Henry Bérenger peut-il demeurer hors d'une aspiration commune et si clairement exprimée?

Est-ce littérature, survivance romantique dans cette carrière d'homme d'action? Peut-être la tradition jacobine lui apparaît-elle comme un élément de la vie nationale. Ne sent-il pas que ce moteur est démodé et s'est mis à « taper » depuis longtemps?

M. Henry Bérenger, qui avait été néo-chrétien et qui était redevenu libre penseur, à l'heure de Spuller et de l'esprit nouveau, veut sans doute éviter dans l'âge mur l'apparence d'une âme hésitante qui n'a pas su se fixer et que les

courants successifs agitent et conduisent au gré de leur caprice. Ou peut-être ne croit-il pas à l'apaisement, dans l'idée que notre histoire, faite de luttes religieuses ardentes, ne saurait se terminer par un souple compromis, et qu'il faut, pour demeurer dans la tradition nationale, continuer à prendre parti? Peut-être enfin, cet homme qui hait la démagogie, estime-t-il qu'il y a eu maldonne le 16 novembre 1919, et que la nation, après une inévitable revanche de la tradition républicaine, rentrera dans la vraie obédience radicale, à la fois patriote et laïque.

Cette querelle, au surplus, serait vaine. Nous ne nous posons ces questions que pour nous éclairer encore sur le cas de M. Henry Bérenger.

Aujourd'hui, M. Henry Bérenger est classé dans le camp des patriotes. Il a été un des ouvriers de la chute de M. Briand en poussant la Commission

des Affaires étrangères du Sénat et M. Poincaré à prendre position au moment de la Conférence de Cannes. Par là, il se rapproche de la majorité de la Chambre. Mais s'il peut passer pour un ami de cette majorité, il ne l'est pas sans réserve. Et surtout il ne l'est pas avec permanence et certitude. Ses opinions n'étaient pas avant-hier ce qu'elles sont aujourd'hui. Que seront-elles après-demain? En ce moment, il est d'accord avec l'intérêt national. Mais le hasard qui le sert avec un bonheur si constant, ne l'a-t-il pas déjà mis d'accord, et ne peut-il l'y mettre une autre fois, avec des partis où le sentiment national est trop librement et trop diversement interprété? Nous souhaitons que M. Henry Bérenger, après tant de fluctuations, se fixe enfin. Et le patriotisme doit lui permettre de se fixer où est marquée la place d'un homme tel que lui.

M. ANDRÉ BERTHELOT

M. ANDRÉ BERTHELOT

Ayez la curiosité de vous reporter à ce premier tome de l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, qui est plus qu'à moitié l'œuvre de M. André Berthelot, puisque, ayant esquissé la géographie de l'Empire romain, il a raconté l'histoire des Gallo-Romains, des Mérovingiens et des Carolingiens. Lorsqu'on se représente les préoccupations d'affaires, les visites de courtiers, les relations rapides avec la presse, le Parlement et les groupes financiers qui ont dévoré, depuis, les journées fiévreuses et inquiètes de M. André Berthelot, on se dit que, tout de même, la science est une bonne

mère, et que l'administrateur délégué de la Banque de Chine doit, parfois, sur l'oreiller où il dort mal, regretter l'époque où, au lieu de vivre dangereusement, il écrivait l'histoire des invasions barbares et où il préparait, pour ses auditeurs de l'École des Hautes Études, ses cours sur les religions et les anciens cultes de la Grèce et de Rome.

M. André Berthelot, en effet, a commencé par l'érudition, l'agrégation d'histoire, l'École de Rome et l'enseignement supérieur. Mais il ne tarda pas à dire adieu à ces choses désuètes et de trop mince rendement. A trente-deux ans, il était conseiller municipal ; à trente-six, député de Paris, député socialiste, et ses théories révolutionnaires bouleversaient un petit coin parisien, ce coin paisible de la Monnaie et de l'Odéon, refuge de savants, de libraires studieux et de bourgeois traditionalistes, respectueux des titres universitaires et qui, après

avoir voté pour le professeur Armand Desprès, puis pour M. André Berthelot, furent, pendant vingt ans, fidèles à M. Charles Benoist, de l'Institut.

L'illustre Berthelot, le père, avait, lui aussi, prétendu cumuler les prébendes scientifiques et celles de la politique. L'Institut et le Collège de France ne l'empêchèrent point d'être sénateur et ministre. Son passage au pouvoir, comme chacun sait, n'ajouta rien à sa gloire. Au demeurant, le rôle politique du grand chimiste s'explique par un désir immodéré des honneurs officiels et des petits profits qu'on tire des places, ce qui était sa faiblesse secrète, et aussi par je ne sais quel sectarisme malin qui avait besoin de s'exprimer sur un théâtre moins auguste, moins impartial et moins serein que celui du vieux Collège de France.

Ce désir d'avoir, d'être, et aussi de paraître, Marcellin Berthelot l'a laissé

à ses fils, mais avec une vigueur accrue, qui devait étouffer en eux — ou du moins chez deux d'entre eux — tous les autres sentiments. On sent bien que, pour le vieux Berthelot, l'attirail politique était l'accessoire, et qu'il ne lui eût pas sacrifié son génie scientifique et ce qui était sa raison d'être.

La science n'a tenu qu'une place médiocre dans les projets et les rêves de son fils André : l'histoire, l'érudition, la science sont pour lui des occupations de jeunesse, où, sans doute, il aurait brillé, étant de ceux qui, bien doués, triomphent aisément dans toutes les branches de l'activité humaine. Sans doute aussi ne regrette-t-il pas les années de culture qui lui ont donné un certain air de distinction, une figure d'intellectuel et qui interdisent aux juges les plus sévères de le prendre, comme eût dit le grand ami de son père, pour un béotien. Mais c'est tout de même un passé dont il s'est dé-

taché brutalement, car ces occupations de jeunesse n'ont pas tardé à lui paraître indignes de retenir un homme moderne.

Au Parlement, M. André Berthelot passa inaperçu. On a dit qu'il n'était pas, alors, assez maître de sa doctrine politique, qu'il n'était spécialisé dans aucune partie du travail parlementaire. On a dit aussi qu'il avait mal choisi sa circonscription, que le prestige d'un grand nom avait pu séduire, mais qui ne pouvait se donner pour toujours à un homme d'extrême gauche. Pourtant cette circonscription n'avait-elle pas élu, précédemment, un certain Pétrot, grand maître du Grand-Orient, et remplacé au conseil municipal M. Berthelot lui-même par le radical Paul Bernier, aujourd'hui député de Tours? M. André Berthelot, avec un peu de souplesse et de volonté, eût très bien pu garder cette circonscription, et il ne manque, au demeurant, ni de souplesse, ni de volonté,

La vérité, la voici : si M. Berthelot n'est pas rentré à la Chambre, c'est parce qu'au fond, il n'y tenait pas. Pas plus qu'il n'avait voulu d'une carrière de professeur, il n'a envisagé comme but de sa vie de faire une carrière parlementaire, et nous verrons tout à l'heure que, s'il est redevenu sénateur, ce n'est pas pour son plaisir. M. André Berthelot a estimé qu'un stage dans les milieux parlementaires le servirait, comme il avait jugé utile l'estampille officielle de la haute culture. Mais il visait autre chose.

Ici encore apparaît une adaptation des tendances et des habitudes qu'il avait héritées de son père. Marcellin Berthelot, pontife vénéré à l'Institut et au Collège de France, exerçait en conscience son métier de sénateur. Il s'imaginait collaborer au bien public lorsqu'il acceptait un portefeuille. Son fils aîné n'est pas si naïf.

M. André Berthelot voulait exercer

une influence, marquer son empreinte, en un mot dominer. Où cela était-il possible? Les maîtres du monde, ne sont-ils pas les hommes d'affaires? La féodalité moderne est industrielle et financière, et M. André Berthelot, historien des institutions, le sait mieux que personne. Il entrera donc dans les grandes affaires. Il en deviendra l'un des maîtres. Il sera l'un des puissants barons de la finance et de l'industrie. Il sera une des colonnes du groupe Empain. Il aura le Métropolitain de Paris et la Banque industrielle de Chine. Nous ne citons que ces deux affaires, mais combien de dizaines, de centaines d'autres affaires a-t-il entreprises? Il les a conduites à la prospérité ou à la ruine? Peu lui importe. Tout ne saurait réussir et il faut considérer l'ensemble. Jamais une aventure de conquistador n'est allée sans incendie, sans dévastations et sans ruines. N'y a-t-il pas une morale des maîtres et une morale

des esclaves? Celle des potentats de la finance n'est pas celle des simples contribuables et des humbles épargnants. M. Berthelot, André, partage là-dessus l'opinion, la dangereuse opinion de Berthelot, Philippe. Il est « né ». Il est d'une puissante famille. Il a des frères, des beaux-frères, des parents. Il s'en sert. Il se sert de Philippe surtout, Philippe, brillant, plus compliqué peut-être, mais moins solide. Ce sera l'incomparable agent d'exécution, placé au bon endroit, à l'endroit le plus sensible, celui où l'influence de l'État peut être mise au service des affaires. Mais Philippe n'est pas le chef. Dans l'association, ce n'est pas lui qui concevra ni qui dirigera. Les directions, il les reçoit. Il transmet l'impulsion à la machine politique qui est livrée à sa discrétion : que ce soit au dixième ou au vingtième siècle, en l'absence d'un pouvoir national vigoureux, l'anarchie n'a jamais profité

qu'aux plus forts et aux plus audacieux.

On comprend que l'étiquette ou l'orientation politique soient aussi indifférentes à M. Berthelot que l'érudition. Elle est essentiellement un moyen. Les affaires et la finance, aujourd'hui, ne vont pas sans le Parlement et la presse, et il leur faut un contact, une influence, une emprise sur l'opinion. Il faut que M. Berthelot ait ses hommes dans les Chambres et qu'il ait son journal. Au Parlement, il a eu sa clientèle. Dans les circonstances délicates, il estime qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, et l'ancien député de Paris redeviendra, en 1920, sénateur de la Seine. De même, il aura son journal à lui, *la Lanterne*, qui a eu pour directeurs Millerand et Briand. Au Parlement, il est radical-socialiste, ce qui est pour lui l'attitude la plus naturelle et la plus facile ; des amis et des serviteurs se chargeront d'agir sur les autres fractions

de l'opinion. Au demeurant, les initiés, les seuls qui comptent, savent à quoi s'en tenir. M. André Berthelot, qui fait de l'anticléricalisme une profession, et s'en vante, qui préside le Banquet laïque du vendredi saint et, dit-on, se nourrit ce jour-là de boudin pour affirmer la libre pensée, qui maintient dans son journal la chronique des « monstres en soutane » et fait mener par son frère une campagne diplomatique contre l'ambassade du Vatican, sait bien ce qu'il fait : il exploite l'anticléricalisme. Ce qui lui importe, ce sont les dividendes du groupe Empain, la complaisance du gouvernement chinois, le cours du riz ou du thé, les débouchés en Extrême-Orient, et, plus généralement, les disponibilités de l'épargne. Peu lui chaut que son client aille à la messe ou à la loge, fasse maigre ou gras le vendredi. On sait la composition harmonieusement mélangée du groupe qui gravite autour du baron Empain. Au

Conseil du Métro, M. Berthelot a marié heureusement les conservateurs, les libéraux et les hommes de gauche. A la Banque industrielle de Chine, le directeur était un ex-séminariste demeuré dévot, et le président, un apôtre de la charcuterie laïque et obligatoire : il y en avait ainsi pour tous les goûts, et il est bien certain que le directeur de *la Lanterne* ne peut aller à la messe. Lorsqu'on fait une liste du bloc national de la Seine, dont le centre est constitué avec le sénateur sortant Magny par les radicaux assagis selon la formule de Millerand, les Mascuraud, les Delandre, les Strauss, les Steeg, et la droite par ces modérés amis de la finance conservatrice que sont Dausset, Billiet et Raphaël-Georges Lévy, la gauche sera représentée par M. Ranson, de la vieille garde maçonnique, et par M. André Berthelot, qui possède tous les diplômes du parti radical-socialiste.

N'insistons pas sur cette immoralité profonde : l'exploitation des idées par un homme qui s'en sert, et, personnellement, ne leur attribue aucune valeur sinon une valeur marchande. Si nous insistions, nous savons qu'il en rirait. Des catholiques authentiques lui serrent la main au sortir de son banquet du vendredi saint, où il est allé jouer son rôle, et le tiennent pour un défenseur de l'autel qu'il faut ménager et servir, parce que beaucoup de curés de campagne lui ont confié leurs économies, et parce que le sort de la B. I. C. est lié, paraît-il, à celui des capitaux que lui ont remis pieusement et patriotiquement nos missionnaires et nos évêques d'Extrême-Orient. Tout cela ne démontre-t-il pas que M. André Berthelot a quelque raison de se croire au-dessus des considérations morales qui sont la loi du vulgaire?

Entre les mains d'un tel homme, le

personnel politique était facilement malléable : collègue éminent, paré du triple prestige du nom, de la culture et de l'argent, maître de la presse et des grandes affaires, puissant distributeur de la fortune et des places, il séduisait, étonnait, dominait tour à tour. Les simples ou les paresseux, surtout, admiraient cette incessante activité, toujours, en apparence, au service de l'intérêt national, qui faisait de lui une sorte de « grand Français », et ce n'est pas un des succès les moins surprenants des frères Berthelot, que d'avoir identifié, pour quelques-uns, leur intérêt propre avec celui du régime, — ils auraient même voulu dire « de la France ».

Tant d'audace réussit jusqu'à l'accident, et l'accident s'est produit. La Banque industrielle de Chine a craqué. Le scandale est venu. Philippe, l'instrument, a payé d'abord. Son frère André joue en ce moment la partie la plus dif-

ficile de sa vie en essayant de tout sauver, y compris le nom de Berthelot. L'illustre père dort au Panthéon. Et le fils se demande chaque matin s'il n'ira pas, le soir, coucher à la Santé.

M. MAURICE BOKANOWSKI

M. MAURICE BOKANOWSKI

Le parti radical et radical-socialiste, qui ne badine pas avec la discipline, a décidé que tout membre élu du parti serait obligatoirement inscrit au groupe parlementaire du parti. Mais le parti, qui compte dans son sein quelques humanistes et grammairiens, sait qu'il faut, pour qu'une règle soit une règle, qu'elle comporte une exception. Il est donc entendu que M. Maurice Bokanowski, élu et cotisant du parti, a le loisir de ne point s'inscrire au groupe du parti. Et cette faveur est étroitement limitée à lui, à lui seul. *Non licet omnibus adire Corinthum...* M. Puech lui-même, qui fut

ministre, et M. Perchot qui aurait pu l'être, ne jouissent point d'une semblable faveur. Ils furent exclus du parti parce qu'ils avaient adhéré au programme Jonnart-Noulens. Mais M. Maurice Bokanowski, radical-socialiste, peut être impunément l'une des colonnes de la IVe République où il fraternise avec M. Joseph Barthélemy. On dit que Berryer fut à la fois clérical et franc-maçon. Ainsi M. Maurice Bokanowski a licence de promener ses dogmes de la rue de Valois à la rue de Poitiers, et *vice versa*.

Ce trait marque tout d'abord que M. Bokanowski n'est pas une mince personnalité. Un homme qui jouit de tels privilèges ne peut être qu'un homme qui compte et cela fermera la bouche aux ignorants qui furent surpris de voir M. Bokanowski devenir rapporteur général du budget et qui s'étonnèrent de trouver le jeune député de Saint-Ouen,

à sa seconde législature et sans avoir été sous-secrétaire d'État, élu à un poste aussi important..

Lorsque M. Charles Dumont, esprit délié et charmant, financier médiocre, agrégé de philosophie et qui sait Victor Hugo par cœur mais qui n'avait pas su faire le départ nécessaire entre les intérêts privés d'une banque et le mandat de député, dut abandonner le rapport général qu'il avait hérité d'André Lefèvre et rentrer dans l'ombre parlementaire où s'évanouissait avec lui l'un des espoirs de M. Millerand, il laissait deux adjoints éminents. Comme Épaminondas, pour ne pas mourir tout entier, léguait à la postérité ses deux filles, Leuctres et Mantinée, il se survivait, lui aussi, en quelque sorte, en désignant au choix de ses collègues indécis le comte Charles de Lasteyrie et M. Maurice Bokanowski.

M. Bokanowski, qui paraissait avoir le moins de chances, fut choisi. Les con-

naisseurs, qui goûtaient déjà chez M. Bokanowski l'extrême privilège dont nous avons parlé tout à l'heure, l'admirèrent d'autant plus qu'il triompha, cette fois, sans difficulté, simplement parce que son concurrent était un manœuvrier médiocre, ou ne voulait pas manœuvrer du tout.

M. Bokanowski n'eut donc pas à manœuvrer lui non plus, et vainquit sans coup férir. Ainsi s'exprime la faveur des dieux, et ceux qui ont l'âme superstitieuse comprirent, à ce coup, que M. Bokanowski était promis aux plus hautes destinées, et qu'il ne faut pas contrarier les Destins.

M. Bokanowski est né avec des défauts évidents et des qualités certaines. Nous devons dire à sa louange qu'il se corrige de ses défauts, et que ses qualités se précisent. Il avait fait à de nombreux collègues, dans les débuts de la vie publique, l'effet d'un arriviste un peu pressé. D'au-

cuns l'accusaient d'avoir forcé par l'argent l'accès d'une circonscription. D'autres insinuaient qu'il voulait brûler les étapes, et qu'on le trouvait toujours, faufilé au premier rang, dès qu'une affaire valait la peine qu'on s'y trouvât.

A vrai dire, M. Bokanowski, pour entrer dans la vie publique, a peut-être dépensé de l'argent, mais il a surtout fait preuve de cette ténacité qui est une des qualités — et non des moindres — de sa race. Ayant jeté son dévolu sur une difficile circonscription de banlieue, il s'y fit battre plusieurs fois avant de triompher : entre temps, un échec au Conseil général, toujours dans le même canton, en eût découragé de moins persévérants. M. Bokanowski s'obstina, et fit bien. Réélu sur la liste du Bloc national, il fut l'un des créateurs de la IVe République, et l'un des promoteurs de cette doctrine : « Plus de politique ! De l'économie et de la finance ! » Ce n'était déjà pas si sot,

et cela dénotait chez lui un sens très net des idées du jour. M. Bokanowski n'aime pas perdre son temps. La politique ne lui dit rien, et les premières places y sont prises. Qu'irait-il faire dans cette galère? L'atelier de documentation de la rue de Poitiers n'eut pas de plus ardent protagoniste. Le groupe si original à la fois et si peu compromettant de l'Action républicaine dut beaucoup à son initiative. Il lui dut même trop, disaient, au début, plusieurs observateurs. Certains trouvaient encombrante cette jeune personnalité, et réservèrent leur adhésion, ne goûtant point ce chef de file. M. Bokanowski rentra dans le rang, mais persévéra dans son attitude. Il s'abstint — avec ostentation — de la politique pure, déclara périmées les controverses d'avant-guerre, et se spécialisa dans le labeur de la commission du budget. On sait quelle brillante carrière il y a faite. Le ciel y aida sans doute, mais lui aussi.

Ses collègues lui ont reproché divers flottements politiques, notamment à propos de l'ambassade du Vatican. M. Bokanowski, d'abord réfugié dans l'équivoque d'une obscure rectification de vote, ne rallia que tardivement, semble-t-il, la majorité. Mais d'autres objectent que, demeuré unité numérique du troupeau radical-socialiste, il n'en a que plus de mérite.

Rapporteur général adjoint, M. Bokanowski avait assumé des tâches ingrates, comme celle d'établir les textes relatifs aux bénéfices de guerre, et les avait poursuivies avec énergie et courage. Comme rapporteur général titulaire, il a eu l'occasion de faire valoir sa ténacité, son énergie, son application au travail, qui deviennent de sérieuses qualités. D'autre part, ce qu'avait de déplaisant sa hâte silencieuse à se pousser a disparu ou s'est atténué dans un poste éminent. Ce poste est un poste capital,

d'autant plus que le rapporteur général n'était point écrasé par le président de la commission : l'état de santé et l'excessive modestie de M. Maurice Maunoury lui interdisant de jouer les grandes vedettes. M. Bokanowski est donc fort en vue : c'est un personnage qu'on n'a pas le droit d'ignorer. Il est juste de reconnaître ses qualités et de dire qu'avec sa réelle valeur, il peut rendre, dans les circonstances présentes, de nombreux et d'utiles services.

Mais que peuvent la valeur d'un spécialiste et les qualités de M. Bokanowski, qui ne veut point faire dé politique, non plus, d'ailleurs, que M. de Lasteyrie? N'est-ce pas une erreur que de cultiver un seul carré, fût-il précieux, d'un jardin qui ne peut produire que s'il est travaillé dans son ensemble? Le baron Louis pouvait prononcer son mot célèbre à une époque où tout un gouvernement, uni et cohérent, concourait à l'intérêt

général. Que peut le civisme de M. Le Trocquer, si le Bloc des gauches, insidieusement reconstitué, détruit patiemment et sûrement au jour le jour son œuvre de conservation et de défense? Que pouvait André Lefèvre, qui a préféré partir? Qu'aurait pu Sully, qu'aurait pu Colbert s'ils avaient eu la gestion d'un pays administré par les préfets de M. Steeg et de M. Marraud? Là est l'erreur de nos spécialistes qui ne veulent pas faire de politique, tandis que, derrière leur dos, d'autres en font.

M. Maurice Bakanowski s'en est aperçu à la longue et il semble qu'il veuille à son tour faire de la politique et non de la meilleure. Il s'est mis, dans son dernier rapport, et par des propositions assez démagogiques, en désaccord avec le Bloc national. Prendrait-il ses positions à gauche, pour les futures élections? Surtout, en proposant d'étendre l'impôt sur les bénéfices agricoles, il provoque toute

la représentation rurale de la Chambre. Il inaugure peut-être cette lutte entre les villes et les campagnes, les consommateurs et les producteurs qui diviserait la majorité conservatrice et dont les suites seraient si graves. Il est difficile de penser que M. Bokanowski n'ait pas vu les conséquences de son initiative et alors on peut se demander s'il ne s'apprête pas, — avec d'autres, — à jouer franchement sur le tableau radical.

M. ARISTIDE BRIAND

M. ARISTIDE BRIAND

Les personnes qui connaissent le mieux M. Aristide Briand avouent qu'il a beaucoup changé. Non seulement au physique, car il a vieilli, mais surtout au moral. Cet homme si nonchalant, si sceptique, est devenu irritable. Il ne supporte plus la contradiction. Il se fâche. Il s'impatiente. C'est peut-être parce qu'il avait l'habitude de compter sur le temps comme sur un ami et qu'il voit que le temps commence à lui échapper.

M. Aristide Briand, qui a fini par atteindre la soixantaine, a eu la vie la plus extraordinaire qu'on puisse concevoir. Qu'on ne dise donc plus que notre époque

est pauvre en aventures. L'auteur de *Gil Blas* et de *Guzman d'Alfarache* aurait pu prendre le jeune Aristide pour le héros d'un nouveau roman picaresque. Parti de bas, de très bas, il a connu la misère, les métiers et les gîtes hasardeux. Ce qu'il y a de plus commun dans son histoire, c'est qu'il a passé, comme tant d'autres, de la révolution à la conservation. Mais la révolution, il l'a vécue en pauvre hère, en personnage des chansons de son quasi homonyme, Aristide Bruant, et il a gardé de cette période de son existence le contentement d'en être sorti, avec une nonchalance un peu bohème qui a persisté chez l'homme d'État recherché par le beau monde.

Il y a chez M. Aristide Briand une âme double et c'est ce que sa personnalité offre de plus curieux. Il a des instincts de communard et des instincts de conservateur, les uns recouvrant les autres et lui composant une figure presque in-

déchiffrable, dont il a habilement joué. Cette complexité, est-ce au mystère de sa naissance qu'il la doit? On a beaucoup raconté qu'il était quelque chose comme le bâtard d'un grand seigneur. Cette explication par l'hérédité serait piquante. Mais la légende prouve le besoin de rendre compte par des raisons naturelles de l'attrait que M. Briand manifeste, avec une force étrange, pour les princesses, les belles dames, les ecclésiastiques et les diplomates et en général tous les soutiens de la société et qui le pousse dans les salons, lesquels d'ailleurs l'ont accueilli avec un enthousiasme qui commence à peine à se calmer.

Aristide Briand, jeune avocat, avait débuté dans les milieux socialistes, traînant après lui, pour un péché de jeunesse, une fâcheuse mésaventure judiciaire. Il avait débuté humblement comme représentant d'un syndicat assez ridicule d'ouvriers en peignes. Il eut

quelques démêlés avec les camarades et se fit remarquer dans les congrès du parti par son beau creux, ses dons de persuasion et un air d'homme raisonnable. Sans doute, il recommandait la grève générale et invitait le prolétariat à se soulever. Mais, dans son éloquence déjà banale, il ne l'armait que de piques, ce qui, aux environs de 1900, n'était plus très dangereux. Sans doute défendait-il aussi Gustave Hervé, l'antimilitariste, l'antipatriote, l'homme du drapeau dans le fumier. Ces deux augures de la sociale s'étaient peut-être déjà compris et les froides violences de leur langage laissaient présager aux observateurs une prochaine évolution.

Les hasards et les nécessités d'une vie difficile avaient conduit Aristide Briand à *la Lanterne*. Ce journal anticlérical et républicain a été une des pépinières du régime. Il a nourri Millerand, Viviani, Briand, tous trois destinés à devenir

modérés. L'art de ces transitions, c'est tout ce que M. Briand pouvait y apprendre, car il n'est pas journaliste et l'on ne peut même pas affirmer qu'il ne sait pas écrire, car personne n'a jamais rien lu de lui.

Élu député socialiste de la Haute-Loire, M. Aristide Briand se garda bien de se laisser embrigader par le parti. Il savait où soufflait le vent. Il avait l'exemple de Millerand devant les yeux. L'heure était favorable aux révolutionnaires assagis. La politique du Bloc et de la défense républicaine leur avait ouvert toutes les avenues. Le dégoût du combisme faisait désirer un personnel nouveau : des origines socialistes étaient un gage auprès des républicains ; avec un peu d'adresse, on pouvait capter les conservateurs dans le désarroi. Devenu promptement ministre, M. Aristide Briand eut l'art d'appliquer sans brutalité, comme un baume, la Sépara-

tion conçue par l'esprit sectaire du vieux Combes. Aidé de ce singulier jurisconsulte qui s'appelait Grünebaum-Ballin, il en fut le législateur. C'est à cette occasion qu'il fréquenta des gens d'Église et se prit pour eux d'un goût qui ne l'a pas quitté. Moins de vingt ans plus tard, il devait renouer les relations entre la République et le Vatican. C'est pourquoi il n'a pas de plus chauds partisans que des catholiques comme M. Noblemaire, M. Lenail et M. Daniélou.

M. Aristide Briand avait réalisé la Séparation sans haine. Dès lors, le monde conservateur lui fut indulgent. Il en devint l'idole lorsque, président du Conseil, il apparut comme le sauveur de la société. Les salons, les journaux le portèrent aux nues pour l'adresse avec laquelle il fit avorter une grève des chemins de fer. Jamais la bourgeoisie n'avait été si joyeuse de se confier à ce braconnier transformé en garde-chasse.

L'homme était peu travailleur, peu « lisard », comme disait Mme Sans-Gêne. Ses origines étaient troubles, ses idées d'une banalité déplorable. Mais il était dépourvu de méchanceté autant que de principes. Les injures et la secrète jalousie de l'extrême gauche le rendaient agréable à la bourgeoisie. Son habileté devenait légendaire. Tout le servait, jusqu'à son amoralité politique par qui les intérêts se sentaient rassurés, jusqu'à la rivalité de Joseph Caillaux qu'il flétrissait du nom de « ploutocrate démagogue », ce qui apparaissait comme une garantie contre l'impôt sur le revenu. Enfin sa campagne pour la représentation proportionnelle rendait l'espoir aux modérés écrasés par le scrutin d'arrondissement et sa métaphore des « mares stagnantes » était assez primaire, assez digne de la « chaleur communicative des banquets » (autre pauvreté de la presse à grand tirage), pour plaire aux foules et pour

être répétée dans les salons et dans les cafés.

La guerre survint et c'est d'elle que date le changement de M. Aristide Briand. Elle ne lui donna pas le grand coup d'émotion qui a soulevé un Clemenceau au-dessus de lui-même. Elle surexcita plutôt son habileté. Devenu président du Conseil, il pratiqua l'union sacrée comme une sorte d'assurance contre les risques parlementaires. Il appela bien le général Lyautey à la Guerre et l'amiral Lacaze à la Marine. Mais il laissa paisiblement Malvy à l'Intérieur.

M. Aristide Briand avait pris pour lui les Affaires étrangères. Ce poste, jadis dédaigné des politiciens, abandonné à des spécialistes, considéré malgré tout avec un certain respect comme un ministère savant, distingué, luxueux, qui mettait en rapport avec des rois et des ambassadeurs, ce poste empruntait aux

circonstances un prix particulier. Dans une guerre d'alliances, toute la conduite des événements en dépendait et il mettait au premier plan son titulaire qui, le jour de la paix venu, deviendrait un personnage historique. Confirmé par la réputation d'habileté qu'il s'était acquise, M. Briand ne douta pas qu'il serait un autre Talleyrand et son instinct le servit d'une façon heureuse lorsqu'il réussit à fixer sur le papier les résultats et les bénéfices de la victoire par des accords avec nos alliés, accords que le développement démocratique de la guerre et l'intervention de Wilson ne devaient pas tarder à rendre caducs. Cette idée et l'appui donné aux chefs militaires qui prirent la décision de défendre Verdun à tout prix, voilà ce qu'il convient, pour ne pas être injuste, de porter à l'actif de M. Briand.

Cependant son ministère s'était usé. Il se vit obligé en 1917 de résigner le pou-

voir. Avec chagrin, car le grand rôle qu'il avait aperçu pour le moment de la paix allait lui échapper. Ce chagrin le mena au dépit et le dépit à des fautes qui surprennent chez un homme aussi adroit. Doutait-il de la victoire ou bien voulait-il forcer sa fortune lorsqu'il accueillait les propositions Lancken? Mais le ministère Clemenceau survint et ses dernières chances de présider le Congrès de la paix s'évanouirent.

Personne n'a plus sévèrement critiqué le traité de Versailles que M. Briand et ses discours, dans la nouvelle Chambre, le firent apparaître comme celui qui corrigerait les fautes du « père la victoire », déjà surnommé le « perd la victoire ». Son action de couloirs, — une stratégie où il est passé maître, — contribua à porter M. Deschanel à l'Élysée : ce fut contre Clemenceau sa première revanche. Toutefois, il n'avait pas la faveur de la Chambre. Dans son impatience de re-

prendre le pouvoir, les attaques de la droite, les railleries de M. Léon Daudet lui faisaient perdre son sang-froid. Un jour, il se laissa emporter jusqu'à une imprudente apologie de la Commune. Il fallut la chute du médiocre Georges Leygues dans l'insuffisance pour lui rendre inopinément la présidence du Conseil. Qui donc, à ce moment, persuada M. Millerand que Briand serait le meilleur agent du grand programme présidentiel, assez souple pour suivre les directions de l'Élysée, revêtu d'assez de prestige pour les défendre devant le Parlement? Si M. Millerand a cru cela, il s'était bien trompé et, au bout d'un an, il a dû le reconnaître.

Il s'était produit chez M. Aristide Briand ce phénomène : l'Europe lui était montée à la tête. Il se flattait, par son charme et son adresse, d'arranger la crise des alliances en tête-à-tête avec M. Lloyd George. Il en faisait son affaire, comme il

faisait son affaire de la Chambre du Bloc national qui le subissait avec sa passivité ordinaire mais sans l'aimer. Cette Chambre, il la conquerrait en imposant au Sénat récalcitrant la reprise des rapports avec le Saint-Siège et même un nonce. Il apparut assez vite que la tâche était plus difficile que M. Briand ne l'avait pensé. Il flotta de la « main au collet » à la politique de ménagements pour Wirth et Rathenau. A Cannes, il s'abandonnait aux mains de M. Lloyd George et la fameuse partie de golf fut interprétée comme le signe de cette capitulation. C'est alors que la Chambre et le Sénat se cabrèrent et que M. Millerand lui-même, par les dépêches les plus dures, le rappela à Paris.

C'était la chute, et la chute du plus haut de son ambition. Toujours prévoyant dans ces moments-là, M. Briand s'efforça au moins d'amortir le choc en « tombant à gauche ». C'était peut-

être un moyen de réserver l'avenir. Mais c'est à gauche, très à gauche qu'il engage l'avenir de M. Briand, si M. Briand, bien meurtri, a encore un avenir. M. Millerand n'a-t-il pas dit un jour qu'il aimerait mieux appeler au pouvoir le balayeur de la rue Saint-Honoré que le joueur de golf de Cannes?

M. JOSEPH CAILLAUX

M. JOSEPH CAILLAUX

Le duc Decazes demandait un jour à Joseph Caillaux, son ami d'enfance, devenu le grand homme du parti radical et radical-socialiste, comment il pouvait avoir des idées pareilles.

— Mon cher, répondit l'autre, mon père, à son lit de mort, m'avait fait ses dernières recommandations : « Joseph, j'ai perdu ma vie avec les conservateurs ; ne va jamais avec ces gens-là. » Je l'ai écouté.

On a prêté beaucoup de mots suprêmes à Caillaux le père. Selon Adrien Hébrard, il avait dit : « Je n'ai pas pu tuer la République, mais Joseph s'en chargera. »

On ne peut pas comprendre Joseph si l'on ne se rappelle qu'il est sorti du monde conservateur et que les hommes du Seize-Mai l'avaient élevé sur leurs genoux. Un autre de ses camarades de collège, M. Fernand Vandérem, a vu le duc de Broglie caresser le fils de son ministre des Finances en disant : « Voilà notre espoir ! » L'Ordre moral plaçait bien ses espérances...

Joseph Caillaux est un transfuge. Il a commencé par là. C'est que, tout jeune, il avait respiré un mauvais air, celui de la maison paternelle. Financier sans convictions, politicien hésitant entre la droite et la gauche, mais conservateur par ses relations d'affaires et ses relations mondaines, Caillaux le père, embarqué et compromis dans l'affaire du Seize-Mai, avait gardé une affreuse rancune de cette opération manquée. A son école, Joseph apprit à mépriser tous les hommes et tous les régimes, les aristo-

crates et la démocratie. Le père avait échoué. Le fils voulut réussir. Son scepticisme était absolu. La corruption de son esprit et de son cœur venait de son éducation même. Elle l'a mené, à travers la Chambre, la présidence du Conseil, les affaires louches et fructueuses, jusqu'au banc de la Haute-Cour.

Conduire le parti radical, devenu un syndicat d'appétits et d'où le vieil idéalisme avait disparu, le conduire en tenue d'homme du monde et avec des insolences de talon rouge : ce fut le triomphe de Joseph Caillaux. Qui n'a pas vu le théoricien de la « réforme fiscale » foudroyer les interrupteurs d'un : « Vous ne m'avez pas compris », ne sait pas jusqu'où peuvent aller l'impertinence et le dédain d'une assemblée parlementaire. Sa correspondance privée nous a appris combien il se moquait du peuple, des idées « de gauche », de l'impôt sur le revenu et du reste. Le reste, c'était la France.

Joseph Caillaux, conservateur perverti, avait fondé son système sur le mépris universel. Le mépris de l'électeur était à la base de sa politique. Quand il fut élu pour la première fois dans la Sarthe, il succédait à un duc. « M. de la Rochefoucauld ou moi, c'est la même chose », avait-il dit. Quand il fit partie du ministère Waldeck, avec le général de Galliffet et M. Millerand, il y représenta les « ralliés ». Cette équivoque, il l'a entretenue dans sa circonscription, donnant des confessionnaux aux églises, en sorte que, jusque dans le clergé, il y a eu des « caillotins ». Tant de ruse ne déplaisait pas aux ruraux. Un bon fermier de la Sarthe, à qui l'on reprochait de voter pour les radicaux-socialistes, répondait en clignant des yeux : « Eh ! m'sieur Caillaux, i'n'est pas plus radical qu'vous et qu'moué. I'dit ça, parce qu'il faut bien qu'on l'dise. » Subsides, faveurs, protections : Joseph Caillaux connaissait les

ressorts de la démocratie. Il flattait les sentiments les plus bas et les instincts les moins nobles. Il ne comptait que sur eux. L'argent et l'intérêt : du haut en bas de la société française, il ne voyait pas d'autre mobile. C'est pourquoi on l'a nommé le « ploutocrate démagogue ». Et comme sa politique intérieure, sa politique extérieure a été celle de la ploutocratie corruptrice.

Le mépris implique le manque de confiance. Joseph Caillaux n'avait pas confiance dans la démocratie, qu'il confondait avec la nation française, pour résister à l'Allemagne impériale. Il pensait de plus que le moindre effort, le désarmement, tout plutôt que la guerre, serait bien vu de l'électeur. Il spéculait sur la lâcheté. Toute sa politique de concessions à l'Allemagne, au moment d'Agadir, est venue de là. Et, pendant la guerre, son défaitisme partait des mêmes raisons.

On s'étonne parfois que l'accusé de la Haute-Cour ait plaidé non coupable. Pourquoi n'a-t-il jamais avoué que sa politique, c'était celle du rapprochement avec l'Allemagne? Thiers, après 1871, n'était-il pas allé très loin dans cette voie? Gambetta n'avait-il pas songé à un accord avec Bismarck? N'y avait-il pas toujours eu, dans la troisième République, un parti germanophile? « Après tout, disait Joseph Caillaux très peu de temps avant la guerre, devant un sénateur mort depuis, après tout, notre vraie politique, c'est de nous allier avec l'Allemagne. » Pourquoi « après tout » et non pas « avant tout »? Pourquoi cette absence de clarté et de franchise qui a fait que, pendant les hostilités, Joseph Caillaux prononçait tout haut des discours patriotiques, tandis que, tout bas, il intriguait contre nos alliances?

C'est qu'il ne pouvait pas dire le fond de sa pensée. Voyez-vous le chef du

plus grand parti républicain déclarant que la République ne peut pas faire la guerre, que la démocratie ne peut pas se battre? Le voyez-vous expliquant qu'il valait mieux, en conséquence, s'entendre avec l'ennemi, d'autant plus que l'entente avait déjà commencé avant la guerre, et que lui, Caillaux, comprenant bien que la France républicaine devait à tout prix être pacifique, avait engagé une collaboration financière avec les Allemands?... Évidemment, il ne le pouvait pas. Et il était réduit à un mensonge qui a rendu sa défense impossible à ses avocats.

Voilà, pour la trahison, la part des idées. Du lit de mort de son père à la Haute-Cour, Joseph Caillaux n'a cessé d'avancer dans une voie pernicieuse. Mais les sentiments suivent les idées. Conservateur perverti, Joseph Caillaux était devenu un bourgeois déclassé. Ses haines avaient poussé sa femme au crime.

Le crime de sa femme a entraîné d'autres crimes. Devenu une sorte de paria et d'aventurier, ne rêvant plus que réhabilitation et vengeance, la défaite de son pays lui apparut comme un espoir. Il la désira parce qu'elle lui donnerait raison. Il la désira parce qu'elle le sauverait. Sur la ruine de la patrie, seul Joseph Caillaux serait grand. Et lorsqu'il comparaissait devant le capitaine Bouchardon aux mauvaises heures de 1918, — les dernières mauvaises heures de la guerre, — l'accusé disait avec un sourire : « Le communiqué n'est pas bon aujourd'hui, mon capitaine... »

Ayant désiré la défaite, il a cherché à la provoquer. Il l'a cherché par l'intrigue. Coriolan de bas étage, il descendait toujours vers des relations plus viles, financiers marrons, espions, agitateurs, agents de l'ennemi. Comme le Coriolan de Shakespeare, il aurait pu dire : « Ma volonté ne m'appartient plus : elle est en-

gagée au service de l'étranger. » Mais Coriolan, au grand jour, portait ses armes au service des Volsques. Joseph Caillaux fréquentait Lipscher, Minotto, Bolo, Almereyda. « Ne va jamais avec ces gens-là », lui avait dit son père en parlant des « conservateurs ». Et voilà avec qui il est allé...

L'interdit de séjour ne désespère pas que son heure revienne. Il écrit des livres pour sa justification. Il prétend connaître le moyen de guérir nos plaies financières et les maladies de l'Europe. Il publie des articles dans *l'Ère nouvelle*. Il est devenu le grand homme des communistes. Il compte bien prendre sa revanche, dans la Sarthe, aux prochaines élections et devenir le chef d'un bloc des gauches dans la Chambre prochaine. Le parti radical, qu'il a compromis, le craint et n'ose pas le désavouer. Si une période de troubles publics devait s'ouvrir, Joseph Caillaux, avec ses rancunes, redeviendrait un homme dangereux.

M. HENRY CHÉRON

M. HENRY CHÉRON

Voici un homme heureux. M. Henry Chéron, grand homme dans sa province et qui devait plus tard mériter de la reconnaissance des petits soldats le surnom de « bonne fée barbue », a connu autour de son berceau le sourire attendri d'autres fées. Elles lui apportèrent la promesse d'une carrière importante et c'est sous ce signe que M. Henry Chéron a vécu depuis.

M. Henry Chéron est, par définition, un homme important. Sa démarche est importante. Sa serviette, bourrée de papiers, est importante. Et, devant qu'il ait ouvert la bouche, on sent que

tous les mots qu'il va prononcer seront importants.

Par une disgrâce qui était, en quelque sorte, une rançon de la faveur des dieux, M. Henry Chéron, qui fut, très jeune, maire radical de Lisieux et maire célèbre par tout le pays normand, eut beaucoup de peine à entrer au Parlement. Il n'y entra, d'ailleurs, que comme député de Caen, n'ayant jamais pu déterminer ses électeurs de Lisieux à l'envoyer à la Chambre. Enfin il réussit à passer de la Chambre au Sénat, ce qui était sa destination véritable. A peine entré au Parlement, M. Henry Chéron fut le type des nouveaux opportunistes, de ces « républicains de gauche » qui chevauchaient entre le progressisme et le radicalisme. Par là, il devait plaire à M. Louis Barthou. Il devint pourtant ministre — ou presque — par la grâce de M. Clemenceau qui en fit un sous-secrétaire d'État, à la Guerre d'abord, à la Marine ensuite.

Et c'est à la sollicitude qu'il montra, dans ces postes, pour l'hygiène du troupier, que M. Chéron dut son surnom familier et presque populaire.

Mais la destinée réservait à M. Chéron la gloire d'être ministre, ministre pour de bon, ministre à part entière. M. Chéron fut ministre du Travail dans le cabinet Barthou. Et il est devenu ministre de l'Agriculture dans le cabinet Poincaré. La joie de M. Chéron est durable. Elle est ineffaçable. Elle fait plaisir à voir.

Comme les autres, las de dépendre du suffrage universel et de connaître les affres des trop rapides réélections, M. Chéron voulut être sénateur. Il fut encore élu comme républicain de gauche dans sa très conservatrice province. Il crut alors que son étoile grandissante dans le Calvados allait amener à la République de gauche tous les représentants du département. C'est pourquoi, au

moment où la réforme électorale fut votée, il fit « sectionner » le Calvados. C'était un moyen de faire la part du feu. Le résultat ne fut pas conforme à ses prévisions. Son fidèle ami Le Cherpy, qu'il avait voulu sauver, resta sur le carreau, et M. Chéron fut lui-même très menacé dans sa réélection au Sénat. Mais il est de ceux qu'on ne prend pas au dépourvu. Dans un département catholique, très hostile à la Séparation, il imagina de faire attribuer aux curés une allocation, en tant que gardiens, en quelque sorte, des édifices du culte. Père nourricier du clergé, M. Chéron sauvait ainsi son siège, ce qui ne l'empêchera pas, chaque fois qu'il le faudra, de proclamer que les lois laïques sont intangibles. C'est ainsi qu'il put rentrer triomphalement au Sénat avec les deux libéraux sortants.

Et un sourire triomphant s'épanouit sur son large visage.

M. Chéron souriant, satisfait, jovial et important était une physionomie au total amusante. Il y eut un temps où sa personne et ses réformes alimentaient la petite chronique et les nouvelles à la main. Il était la providence des humoristes. Les compères de « revues » invoquaient son nom. Et puis, tout à coup, son personnage a changé. Il s'est fait sérieux et même grave. M. Henry Chéron est devenu un de nos grands « argentiers ».

Il est curieux de remarquer qu'à tous les moments de l'histoire de la troisième République il a surgi des politiciens, jusque-là fort médiocres, et qui se sont distingués dès qu'ils se sont mis aux questions de finances. Ce fut notamment le cas d'Antonin Dubost, qui vient de mourir. C'est le fonds sérieux de la race qui remonte. Dès qu'il s'agit de chiffres, de budgets, des comptes du ménage national, le bourgeois français reprend le

dessus. Car, grand ou petit, le bourgeois français est toujours si près de l'âpre paysan, il a reçu de telles leçons d'économie domestique, ses propres affaires sont si ordonnées qu'il bout de rétablir l'ordre dans les affaires de l'État. Les aventures et les malices électorales du « Gambetta normand », ses passages rue Saint-Dominique et rue Royale, ne mériteraient pas l'attention. Nul ne songe à graver sur l'airain son œuvre de ministre du Travail. Rapporteur du budget au Sénat, M. Henry Chéron est devenu une figure. Pour dénoncer le déficit, il a trouvé des accents émouvants et presque beaux.

Dès qu'il s'est mis aux finances de l'État, M. Chéron n'a plus connu ni démagogie, ni astuce, ni rouerie. Il a lutté pied à pied pour les économies contre la surenchère électorale, sévère, impitoyable même, hostile à tous les « relèvements », même aux plus justifiés. Ce

n'était plus la « bonne fée barbue », mais la ménagère qui garde les clefs du buffet, compte le sucre, ressert les restes et brave l'impopularité. Déjà il avait rapporté le budget à la Chambre. Là il s'était montré seulement mesquin, tatillon et fâcheusement brouillon. Au Sénat, il a été vigoureux. Il a incarné le patriotisme financier. Il n'est pas aussi éloquent que Mirabeau, mais il est aussi passionné quand il aperçoit dans l'avenir le « spectre de la banqueroute ». Alors on ne songe plus à rire de M. Chéron. Il continue ces légistes et ces commis qui, avec les rois, avaient fait la vieille France. Il représente cette classe moyenne que la politique électorale trouble souvent, corrompt quelquefois, mais qui, à travers les siècles et les institutions, reste semblable à elle-même. Cette classe moyenne, menacée par la plus grave des crises qu'elle ait subies, elle veut durer, elle veut se sur-

vivre. Et quand le bourgeois de Lisieux a exprimé cette volonté, personne ne l'a plus trouvé ridicule parce qu'il a été le porte-voix de toute une France probe et sérieuse.

Appelé par M. Poincaré au ministère de l'Agriculture, M. Henry Chéron s'est retrouvé Normand. La terre d'abord ! C'est la richesse de la France. Les ruraux sont aussi son ancre sociale. Peu importe à M. Henry Chéron si on le surnomme à son tour, comme M. Méline, « pain cher ». Il faut que le paysan français, qui travaille, lui, plus de huit heures par jour et qui a sauvé la France pendant la guerre, soit récompensé de son effort. Il faut qu'il ait du cœur à l'ouvrage. En faisant cette politique rurale, M. Chéron fait une politique conservatrice et nationale. Ne regrettons pas de payer, grâce à lui, notre pain quelques sous de plus. C'est la stabilité du pays que nous achetons.

M. GEORGES CLEMENCEAU

M. GEORGES CLEMENCEAU

Le 2 octobre 1921, à Sainte-Hermine, en Vendée, M. Clemenceau prononçait un discours devant sa propre statue. C'est ce qu'on appelle entrer vivant dans l'histoire. Mais déjà le nom de Georges Clemenceau se trouve lié pour toujours à notre histoire nationale.

Qui donc écrira sa vie de quatre-vingts ans, sa longue vie pleine d'événements et d'aventures, sa vie véritable, qui n'a pas été celle d'un petit saint? N'affadissons pas Clemenceau. C'est un tempérament, c'est une force, et, comme eût dit Victor Hugo, « une force qui va ». Riche, ardente, impérieuse, sa nature

emporte tout et ne ménage rien. Elle a pu l'entraîner au pire et au meilleur. Surtout elle était faite pour les grandes crises. Celle de la guerre a révélé ce qu'il y avait de ressources en lui.

Dans son existence décousue, qui a vu tant de hauts et de bas, il y a tout de même de l'unité. Son existence a été dominée par une impression, celle que lui avait laissée 1870. Anarchiste d'instinct, dreyfusard, antimilitariste, il devait à sa fameuse incohérence d'être resté patriote. Sur un point au moins, il n'a pas varié et ce point s'appelait l'Allemagne. Jeune député à l'Assemblée de Bordeaux, il était de ceux que Thiers appelait les « fous furieux ». Il avait voté contre la paix de Francfort, pour la guerre à outrance. Scheurer-Kestner a raconté ceci dans ses *Souvenirs* qui, publiés il y a vingt ans, n'ont pas été écrits pour les besoins de la cause. A Bordeaux, en 1871, Clemenceau déjeunait à côté de

députés qui se résignaient un peu facilement à céder l'Alsace-Lorraine : « Allons-nous-en, dit-il à Scheurer, je ne puis pas entendre ces gens-là. »

Quinze ans plus tard, nous le retrouvons pareil à lui-même. Jules Ferry gouverne. Et Jules Ferry, c'est l'homme d'une nouvelle orientation qui mène au rapprochement avec l'Allemagne. La voix âpre de Clemenceau s'élève un jour à la tribune : « Nous ne voulons plus discuter avec vous des grands intérêts de la patrie. » Et Jules Ferry tombe dans une impopularité formidable.

Des années s'écoulent encore, remplies, pour Georges Clemenceau, d'avatars extraordinaires. L'impopularité, il la connaît à son tour. Il la surmonte. Ce viveur, cet aristocrate, ce bourreau d'argent n'a plus un sou. Il en est réduit, pour vivre, à faire de la littérature et une médiocre littérature, car ce causeur au verbe net est un mauvais écrivain.

Politiquement, il est mort. Le Panama et Cornelius Herz l'ont tué. Il passe pour l'agent de l'Angleterre en France. Il a été chassé de son fidèle département, le Var, au cri de : *Aoh yes!* Il ne perd pas courage. Que lui faudrait-il pour remonter à la surface? Une crise, un bouleversement qui soient la contre-partie et la revanche du Panama. L'affaire Dreyfus arrive à point pour ce proscrit à l'intérieur.

C'est plus qu'une crise : c'est une révolution. Georges Clemenceau s'y jette à corps perdu. Il fonde *l'Aurore*. Il rédige sa gazette hebdomadaire, *le Bloc*, encadrée de rouge. La victoire du parti de Dreyfus réhabilite Clemenceau qui rentre dans les assemblées et qui y rentre par l'antimilitarisme. Une fois le règne du combisme terminé, il deviendra, lui, l'éternel opposant, président du Conseil. On le verra, homme de gouvernement, mater brutalement les grèves et, tou-

jours fertile en mots, lancer aux socialistes qu'il se tient de l'autre côté de la barricade. La menace allemande se dessine. Pour la première fois depuis longtemps on résiste à Guillaume II. Clemenceau tient bon dans l'affaire des déserteurs de Casablanca. Sans qu'il s'en doute, peut-être, et tout en continuant à désorganiser l'armée, à la livrer à Picquart et au parti de Dreyfus, le radical patriote reprend peu à peu le dessus et domine l'anarchiste.

La guerre arrive. Le polémiste est toujours déchaîné. Il accable de ses sarcasmes les politiciens qui ne sentent même pas ce que signifie : « Les Prussiens sont à Noyon. » Ce jacobin le sent. Et puis l'âge est venu. Il s'est attendri. Une émotion le gagne qui, dans ce tempérament toujours riche, devient communicative. Le « vieux », comme on l'appelle, est une force. Il est une sincérité. Le jour vient où sa présence au pouvoir

s'impose si l'on veut vraiment continuer la guerre « jusqu'au bout ». Il faut seulement, dans l'intérêt supérieur de la patrie, le réconcilier avec M. Poincaré qu'il a traité avec la plus cruelle ironie. M. Alfred Capus se charge de rapprocher les deux hommes. M. Poincaré oublie les injures. « Clemenceau, c'est la dernière expérience du jusqu'auboutisme », murmurent ceux qui ne croient pas à la victoire. La dernière expérience? En effet, c'était la bonne.

Pour gagner la guerre, il fallait d'abord nettoyer l'arrière. C'était l'arrière qui tenait le plus mal. Le personnel du gouvernement était suspect. C'était, selon l'expression de M. Léon Daudet, « le poignard dans le dos », le poignard dans le dos de l'armée, le poignard dans le dos de la France. Avant d'être appelé par M. Poincaré à la présidence du Conseil, M. Clemenceau (et c'est ce qui l'avait désigné) avait repris, au Sénat, contre un

ministre indigne le mot qui avait été fatal à Ferry, en 1885. La voix toujours âpre avait accusé Malvy d'avoir compromis les grands intérêts de la France. Et Georges Clemenceau, revenu au pouvoir, fit ce que les autres n'avaient ni osé ni voulu faire : poursuivre la trahison, inculper ceux que l'impunité enhardissait, empêcher la décomposition du pays. Il est celui qui, à des heures critiques, a pratiqué la volonté de vaincre par des actes et non par des mots.

Georges Clemenceau, chef du gouvernement, a dit : « Je fais la guerre. » L'histoire impartiale ajoutera que, dans une autre période, il eût pu la mieux préparer. Mais, quand il est venu, il était temps. La faiblesse du pouvoir menaçait le pays d'une décomposition. Il y avait à remplacer des hommes qui ne faisaient pas plus la guerre que la paix. Quelle pente à remonter ! Les services qu'il a rendus à ce moment-là seront im-

mortels. Et déjà, — quel hommage ! — quand les Allemands ont vu arriver la démoralisation, annonciatrice de la défaite, ils se sont dit : « Si nous avions un Clemenceau ! »

C'est pourquoi il faudra toujours penser de lui qu'il nous a fait trop de bien pour en dire du mal, si peut-être il nous a fait trop de mal pour n'en dire que du bien. Le traité de Versailles est son œuvre. Ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux. Mais elle a tous les défauts de son caractère et de son esprit qui ne sont ni un caractère ni un esprit constructeurs.

Aucun homme n'échappe à son âge ni à son temps. Georges Clemenceau est d'une génération romantique, à la tête légère. De vieilles idées le possèdent. C'est un démocrate de 1848 et cet individualiste a aussi sa tradition : il n'y échappe pas. Il y a une douzaine d'années, étant président du Conseil, il résis-

tait à l'application de la peine de mort que réclamaient le Parlement, la presse, l'opinion publique. Rien ne venait à bout de son obstination et le Conseil des ministres s'impatientait.

— Voyons, lui dit-on un jour, un homme comme vous, comment pouvez-vous être opposé à la peine de mort?

— Eh bien! avoua à la fin M. Clemenceau, je vais tout vous dire. Mon père était abolitionniste et je ferais trop de peine à sa mémoire.

— S'il n'y a que monsieur votre père, je m'en charge, répliqua le garde des sceaux, qui était M. Briand.

Mais nous savons par cette anecdote qu'un « tigre » peut être sentimental. Et M. Clemenceau a fait la paix avec de vieilles idées, avec de vieux sentiments, avec sa tradition à lui. Sedan vengé, l'Alsace-Lorraine redevenue française, le petit-fils du Guillaume de 1870 réduit à une fuite honteuse, la République à

Berlin : pour un homme de sa génération, ce n'était pas trop, mais c'était le principal. Et peut-être s'est-il dit que son père eût été content.

Il a fait la paix à son image. C'est la paix d'un polémiste dont la philosophie date du siècle dernier. Le raisonnement disait d'avance que cette paix donnerait des déceptions. L'expérience a confirmé le calcul. Georges Clemenceau négociateur s'est enferré souvent et sa plus grande erreur, celle qui en a perdu et en perdra d'autres que lui, fut de ne supporter ni les conseils ni la contradiction, d'exiger l'adhésion absolue. Et pourtant, quand il s'est trompé, il continuait à être lui-même, pareil à ce qu'il avait toujours été, à un âge où l'on ne change plus. Du moins la fibre, elle aussi, était toujours française.

On lui a beaucoup reproché d'avoir un faible pour l'Angleterre et pour les Anglais. Peut-être vivons-nous en des

temps où il vaudrait mieux qu'un homme de gouvernement, en France, ne poussât pas trop loin ces habitudes de l'esprit et du cœur. Mais pendant la période où s'est écoulée la vie de Clemenceau, quiconque ne penchait pas pour l'Angleterre penchait pour l'Allemagne. Replaçons-nous en 1914 et en 1918. Il vaut tout de même mieux avoir été l'ami de Lloyd George que celui de Guillaume II.

Et maintenant que la France a retrouvé sa liberté par une victoire qui doit tant à l'octogénaire d'aujourd'hui, il lui faut des hommes que leur esprit et leur cœur n'entraînent pas plus à Londres qu'à Berlin.

M. MAURICE COLRAT

M. MAURICE COLRAT

Imposer une politique suivie est bien la chose du monde dont la présente Chambre ait paru jusqu'ici le plus incapable. Ils sont là de fort honnêtes gens, intelligents et cultivés, venus de leurs départements avec des idées très hautes et d'excellentes intentions, et qui ne savent ni se concerter ni s'entendre. Sans doute, un tel n'est pas à sa place. Sans doute, il faudrait changer un tel. Et de se gratter la tête, pensifs : oui, mais qui?

Le principal défaut de ces hommes, c'est qu'ils ne se connaissent pas assez. Ils ignoraient leur force. Pour la leur

apprendre, il a fallu un vote, celui qui a rétabli les relations diplomatiques avec le Vatican. Quatre cents voix ! C'est une affirmation numérique devant laquelle il faut s'incliner ; mais si la majorité connaît enfin sa force, elle n'en sait pas encore le secret. Elle ne voit pas l'énergie et la valeur qui sont en elle et autour d'elle. Désireuse de faire des choses nouvelles, elle cherche des hommes nouveaux et elle n'a pas l'air de les trouver. Pourtant, il y en a dans ses propres rangs. Et l'un des plus désignés, grâce à son éloquence charmante et aisée, est sans doute M. Maurice Colrat. Il est difficile de réunir mieux que le député de Seine-et-Oise les conditions et les qualités qu'exige le Bloc national.

Dès sa jeunesse, M. Maurice Colrat s'est préparé aux affaires publiques. La politique et l'éloquence : sa vocation était là. Lettré, intelligent et riche, d'une famille éminente d'une vieille province

de France — celle qui nous a donné Castelnau — il a suivi la voie ordinaire des aspirants au gouvernement de la République parlementaire. Il fut, naturellement, secrétaire de la Conférence des avocats. Il eut aussi son organe, *l'Opinion*, pour rénover la République et la rendre plus athénienne. Il fut président des « Classes moyennes », ce qui était d'un assez beau courage dans un temps où les bourgeois avaient peu de confiance en eux-mêmes, peu de gratitude pour leurs défenseurs, et ce qui eût été courageux de tout temps, car jamais les hommes ne tiennent à passer pour « moyens » et les classes non plus. Mais c'était, en outre, fort adroit, car les classes moyennes, chez nous, c'est la force et c'est l'avenir.

Toutefois, jusqu'au scrutin de l'an dernier, la position d'un modéré comme M. Colrat lui donnait peu de chances électorales. Ainsi s'explique qu'il se soit

tenu si longtemps à l'écart de la vie publique active, puisque aussi bien son dessein était de s'y mêler et d'y jouer un rôle. Il est entré au Parlement sur la même liste que M. André Tardieu, bien après que ses contemporains y avaient pris leur place. Déjà mûr, le voilà enfin à son banc.

Cette entrée tardive a-t-elle été pour lui un mal? Peut-être que non. M. Colrat est entré au Parlement avec un passé intellectuel et littéraire, mais sans histoire politique. Par là, il est vraiment l'homme nouveau dont rêve désespérément cette Assemblée, et il n'a pas cette inexpérience qui déconcerte quand on la découvre chez un si grand nombre de ses collègues.

Il est un autre point par lequel M. Colrat s'adapte aux désirs, aux besoins et aux timidités de la majorité nouvelle. C'est un homme d'origine modérée, conservatrice même, qui a toujours eu

l'étiquette républicaine. Maurice Colrat de Montrozier n'a-t-il pas tenu à s'appeler Colrat tout court? Montrozier était aristocrate, Colrat est classe moyenne.

Une majorité comme celle de la Chambre trouvera toujours des hommes disposés à la servir, des hommes qui, ayant reconnu d'où vient le vent, s'offriront à guider l'esquif dans la direction qu'ils ont découverte comme la plus favorable. Et depuis que la Chambre présente une majorité conservatrice, elle ne manque point d'hommes de gauche qui prétendent faire pour elle la besogne de conservation. M. Colrat n'est pas de cette espèce. Ce n'est pas un homme de gauche, venu par raison, ou revenu par atavisme ou par habitude à la politique modérée. C'est un homme élevé dans une longue tradition conservatrice, dans cette tradition familiale qu'il a évoquée à la tribune, par un agréable mouvement d'éloquence. Conservateur d'ori-

gine, il est délibérément républicain. Il a donné au régime ces gages anciens que la majorité, hantée par la crainte de passer pour réactionnaire, recherche avidement, un peu naïvement même, dans les étiquettes, les programmes et les déclarations.

Parmi tant de conservateurs d'hier, ralliés au nom de la politique d'union nationale, mais qui déplorent comme une infériorité et comme une tare et qui ressentent comme une honte secrète la nouveauté encore toute fraîche de leur républicanisme, M. Colrat est républicain, républicain de toujours. Que disons-nous? Il siège dans le groupe de la gauche républicaine, et les hommes de l'Entente, dont le cœur est tout près du sien, ont la chance d'avoir en lui un coreligionnaire qui avait, bien avant eux, inventé leur formule, et que ne compromet pas l'estampille discutée de leur groupe. Ah ! que M. Colrat a donc d'es-

prit d'avoir toujours été républicain !

Donc, homme nouveau, c'est-à-dire sans passé parlementaire, ce qui ne l'a compromis ni à droite ni à gauche, classe moyenne toujours, précurseur de l'esprit politique actuel qu'il incarne merveilleusement, M. Colrat offre encore, aux yeux de la majorité, l'avantage de mépriser la politique pure. Car le Bloc national persiste à confondre la politique et même toute politique avec la cuisine affreuse de ces dernières années, et c'est une justice à rendre à M. Colrat qu'il abomine le régime radical-socialiste, et qu'il a toujours été au-dessus des intrigues de couloir et des catéchismes de congrès.

A la Chambre, il a longtemps attendu avant de s'affirmer. Le rapport sur la reprise des relations avec le Saint-Siège (il faut toujours en revenir là, car c'est la vraie pierre de touche de la législature) lui a fourni une occasion plus que

propice : excellente. Il a débuté avec un bonheur absolu et une parfaite maîtrise. Il a montré un sens remarquable de l'à-propos en se chargeant de mener à bien l'opération par où s'est dégagée l'orientation de la majorité, par où elle a pris conscience d'elle-même et de ses destinées. Son discours a été d'une sincérité, d'une adresse et d'un art également remarquables. M. Colrat a négligé volontairement toutes les formules de réticences sous lesquelles se dissimulent souvent tant d'arrière-pensées. Et, inconnu encore — quant au fond de ses tendances — des quatre cents députés qui l'écoutaient et qui allaient le suivre et voter comme lui, il a, sans rien renier de ses positions antérieures ni de sa vie passée, trouvé le chemin de leur cœur. Il ne parie pas, lui, pour des élections radicales en 1924. Il joue hardiment la carte conservatrice.

Par là, M. Colrat a marqué la netteté

et la clarté de son esprit politique. Il a indiqué subtilement qu'il était mieux qu'un orateur parfait, mieux qu'un penseur averti, et qu'il pouvait, devait être un homme d'action. Il s'est désigné. Et il a des raisons de croire que la majorité l'aura compris. Il vaut mieux que les sous-secrétariats d'État qu'il a enfin obtenus.

Au cas improbable où il n'aurait pas mieux un jour, la faute en serait un peu à lui-même. M. Colrat a un défaut : une timidité incroyable et une modestie excessive. Cet homme qui, dans les milieux supérieurs, peut prétendre à tous les succès, craint affreusement la vulgarité et redoute d'affronter les jugements sommaires. S'il veut être un chef, il faudrait que l'on sût qu'on peut faire violence à sa modestie et qu'il peut vaincre sa timidité, car tout cela est pris pour de l'hésitation et de la mollesse. Ceux qui cherchent les hommes d'action n'aiment

pas qu'on se défie trop de soi-même, qu'on soit trop délicat et qu'on ait trop de goût. Pour sa carrière et pour son ambition, s'il en a, M. Colrat court un risque : c'est de passer pour un dilettante, un sceptique, et, malgré tout, un grand seigneur, quoique, pour la vie publique, il ne soit plus « de Montrozier ».

M. PAUL DOUMER

M. PAUL DOUMER

M. Paul Doumer, qui porte aujourd'hui sous l'enveloppe d'une éternelle jeunesse une âme désabusée, parut jadis promis aux plus hauts destins. Il inquiéta même un instant les gardiens d'un régime qui n'aime pas les énergies trop actives et se défie des personnalités trop indépendantes.

Comme la plupart des jeunes ambitieux qui prétendent commander la démocratie, M. Paul Doumer a débuté dans la vie publique par l'extrême gauche. Il fut un des adversaires résolus de l'opportunisme, en sorte qu'il bénéficia, en 1888, dans l'Aisne, des voix obtenues au pre-

mier tour par le général Boulanger, et il mena ensuite, à la Chambre et dans la presse, contre la « bourgeoisie capitaliste » la campagne classique de la justice fiscale et de l'impôt sur le revenu, ce qui était alors une nouveauté et lui valut l'estime de Pelletan et les attaques des modérés. Pendant un an, il ne se passa presque pas de jour sans que *le Figaro*, qui avait pris M. Doumer pour tête de Turc, ne l'accablât de railleries. Il n'en souffrit pas, du moins dans sa carrière. Lorsqu'en 1895, à la chute du cabinet Ribot, Léon Bourgeois constitua un ministère radical homogène, il confia le portefeuille des finances à M. Paul Doumer, qui était alors l'épouvantail de la « ploutocratie ». M. Doumer, battu à Laon aux élections de 89, était rentré à la Chambre dès 1890, comme député d'Auxerre, lors d'une élection partielle.

A ce moment, il devenait un homme d'actualité. Le destin lui avait refusé

l'éloquence d'un Viviani, la dialectique puissante et la vigueur démagogique d'un Millerand, la verve sarcastique d'un Sembat, la séduction d'un Briand. Mais il écrivait des articles documentés et nets, il en imposait par son attitude roide, sévère, décisive, il s'affirmait à force d'énergie contenue et d'effort tenace. On savait qu'enfant d'Aurillac, d'une origine plus que modeste, il était parvenu, après des débuts humbles et difficiles, à conquérir ses grades scientifiques par un labeur opiniâtre, et qu'il était surveillant dans un collège, avant d'embrasser la carrière du journalisme et d'entrer au cabinet de M. Floquet, président de la Chambre. C'est là que l'avaient trouvé les électeurs de l'Aisne, en 1888. On savait aussi qu'il était pauvre, et fier de sa pauvreté, et qu'il gagnait durement sa vie et celle de sa très nombreuse famille.

Tombé du pouvoir avant d'avoir eu le

temps d'éprouver son système fiscal, à l'avènement du ministère Méline, M. Doumer, rentré dans l'arène, se préparait à reprendre la lutte contre l'opportunisme victorieux, lorsque le nouveau président du Conseil s'avisa d'écarter cet adversaire tenace et gênant, et lui offrit le gouvernement général de l'Indo-Chine. Il accepta. Cette affaire fit scandale. Les uns reprochèrent à M. Méline de ne pas reculer devant les procédés de la plus cynique corruption. Les autres s'indignèrent que le jeune radical famélique n'eût pas su résister aux présents d'Artaxerxès, et, pour une grasse prébende, eût abandonné la cause sacrée de la république radicale. Les plus indulgents plaidaient les circonstances atténuantes et faisaient observer que, chargé d'une très nombreuse famille, M. Paul Doumer, que la politique n'avait pas enrichi, avait besoin d'asseoir sa situation matérielle, avant de prétendre au rôle qu'il aspirait

à jouer. Nous croyons plus simplement que M. Paul Doumer, sans dédaigner les avantages matériels, parfaitement légitimes, de la magnifique situation qu'on lui offrait, était avide d'employer son activité dans de hautes fonctions. Six mois de passage au pouvoir ne lui avaient pas permis de donner sa mesure ; le gouvernement général d'une grande colonie, sorte de vice-royauté, allait lui fournir l'occasion de consacrer sa réputation. De plus, cette aventure laissait prévoir que M. Doumer était de la race des hommes avec qui il faut compter, et dont la personnalité puissante domine les classifications et les disciplines de parti.

Revenu d'Indo-Chine après y avoir accompli une œuvre qui fit quelque bruit, M. Doumer rentra dans la politique active. Son concurrent heureux de 1889, M. André Castelin, se retirait momentanément de la scène. M. Doumer,

avant de tenter la grande entreprise politique qu'il méditait sans doute déjà, utilisa, aussitôt réélu député de l'Aisne, les hautes relations qu'il s'était faites dans le monde financier et mit son activité au service de quelques affaires particulières. Les renseignés affirment qu'il y réussit médiocrement. Comme il avait échoué dans la conduite d'une banque, il en conclut (cela se voit tous les jours) qu'il était fait uniquement pour diriger les affaires de l'État. Cependant, il écrivait : *Le livre de mes fils*, recueil de maximes un peu usées, évangile un peu primaire de la volonté, de l'énergie et de l'action, et qui se recommande moins aux lettrés qu'aux historiens, en ce qu'il exprime et situe exactement le caractère de M. Doumer.

M. Doumer avait alors quarante-cinq ans. Toujours svelte et vif, toujours levé dès l'aube, d'une méthode rigoureuse dans l'organisation de ses journées, lec-

teur infatigable et minutieux de rapports, assembleur de dossiers, bourreau de travail formidable, il était évidemment, par ses qualités et par son passé, par sa compétence et ses relations, une des personnalités les plus considérables de la nouvelle Chambre. Toujours classé radical, bien que très affranchi, il allait donner une nouvelle preuve de son indépendance politique, en nouant avec la droite des tractations qui aboutirent, en janvier 1905, à son élection comme président de la Chambre. M. Doumer, avec les voix de droite, avait battu, à une faible majorité d'ailleurs, le vieux Brisson, président sortant. Comme la vice-royauté d'Indo-Chine, cette élection, qui causa une certaine stupeur et qui avait été très adroitement, très secrètement préparée, fit, de nouveau, scandale. M. Doumer n'en eut cure. Pour lui, cette élection n'était qu'un moyen, et ne marquait qu'une étape. Il touchait

au but. L'année suivante, comptant sur les forces de la même coalition, il fut le concurrent de M. Fallières à la présidence de la République. Il voulait, disait-il à ses familiers, « sauver la France », tout simplement. L'intention était bonne. Mais, cette fois, il se heurta au bloc sénatorial, qui n'aime ni les sauveurs, ni les césars, et fut battu, toujours, d'ailleurs, à une faible majorité.

Il était difficile de se relever d'un échec dans une telle aventure que seul le succès eût justifiée. M. Doumer dut abandonner, en 1906, la présidence de la Chambre, et, même, en 1910, il fut encore une fois battu par Castelin dans la deuxième circonscription de Laon.

Mais M. Doumer n'abandonne jamais la partie. Il comprit, après un effacement indispensable et salutaire, que l'ère des aventures politiques était close pour lui, qu'il avait visé trop haut, commis un pas de clerc, et que pour continuer

à jouer un rôle et ne pas compromettre son avenir, il devait se spécialiser dans des questions non politiques où il établirait sa compétence et son autorité. C'est ce qu'il fit au Sénat, où il entra en 1912 comme représentant de la Corse. Il s'était inscrit, assagi, à l'Union républicaine, étant devenu un des membres importants de l'Alliance démocratique.

La guerre trouva M. Doumer en possession d'une situation considérable qu'il s'était faite au Sénat, où il était vraiment devenu l'âme de la Commission des Finances. On sait qu'au cours de la guerre, il collabora, en 1914, à la défense de Paris. Le gouvernement de Bordeaux l'ayant chargé de « surveiller » Galliéni, M. Doumer donne volontiers à entendre qu'il a gagné la victoire de la Marne, car il n'a jamais pu se guérir d'une certaine hâblerie. Il fut chargé ensuite, en Russie, d'une mission où il démontra aux

Russes qu'il connaissait leur pays mieux qu'eux, étourdit Nicolas II de paroles péremptoires et rapporta les fameuses divisions russes qui devaient si mal tourner. Enfin, il fut quelque temps ministre d'État, ayant dans ses attributions la coordination des affaires économiques. On sait aussi qu'il donna à la défense nationale deux de ses fils, et que ce sacrifice, stoïquement supporté, lui confère l'autorité de parler au nom des victimes de la guerre.

C'est alors que M. Doumer est devenu ministre des Finances. C'est un poste où il est permis de dire qu'il faut être un héros si l'on veut ne pas désespérer et ne pas prêter une oreille complaisante à ceux qui parlent, avec des airs entendus et des mines doucement résignées, de préparer la solution facile d'une banqueroute partielle, ou l'expédient d'une nouvelle émission de papier-monnaie, à moins que ce ne soit celui

d'un désastreux impôt sur le capital.

M. Doumer n'hésite jamais à être héroïque. Il prit donc la décision de faire tout ce qui était humainement possible pour éviter la faillite. Il a connu les affres des crises de trésorerie. Mais il n'aura pas eu le triste devoir d'annoncer la cessation des paiements. Et il a eu le mérite de défendre courageusement et au prix de basses calomnies les deniers de l'État contre les aventuriers de la Banque industrielle de Chine.

Nous connaissons ses qualités et ses défauts. Il s'accommodait mal du vocabulaire des partis d'avant-guerre ; il n'a pas beaucoup plus de goût pour les formules nouvelles. Il aime les autodidactes et les hommes qui, comme lui, sortent du rang. Il ne croit ni à la vertu des humanités, ni aux élites. Il n'est pas souple. Mais il a les qualités de ces défauts un peu primaires. Il a la ténacité, l'esprit de suite, le sens des réalisations,

la rude franchise et l'effort soutenu, le mépris des palabres et des formules dilatoires. Cela compte, comme son ardeur d'économies, sa résistance à la démagogie, au flot sans cesse montant des demandes nouvelles, son indignation devant l'impuissance à réaliser la moindre réforme et à consentir le moindre sacrifice, son obstination à rappeler les rêveurs à la réalité, et à repousser les solutions fragmentaires qui ne tiennent pas compte des répercussions.

Il accepte, d'ailleurs, cet effort incroyable avec sérénité, mais avec aussi, parfois, un peu de mélancolie. N'ayant pas au service de son énergie une éloquence brillante et facile, il lui en coûte de constater combien les hommes sont difficilement accessibles aux seules lumières de la raison. Et il s'attriste aussi à la pensée que, dans ce pays où l'héroïsme militaire est monnaie courante,

l'héroïsme civil, ou même le civisme tout court, sont si rares.

La mélancolie de M. Doumer tient peut-être aussi à la conscience qu'il a que les hommes qui furent ses amis et le régime qu'il a servi ne sont peut-être pas sans responsabilité dans la catastrophe qui nous guette et qu'il s'est efforcé de conjurer. Mais c'est parce que cette catastrophe rendrait stérile la victoire et parce qu'il a pris le défaitisme financier à la gorge, qu'il faut lui rendre, comme à M. Clemenceau qui a vaincu l'autre défaitisme, l'hommage dû à ceux qui, aux heures tragiques, savent ne jamais désespérer.

M. PIERRE FORGEOT

M. PIERRE FORGEOT

M. Forgeot est le meilleur orateur du Parlement. Nouveau venu, il fit salle comble, et c'était justice. Il avait à peine vingt-six ans, lorsque ses collègues accueillirent avec surprise la révélation de son talent. Aujourd'hui il a trente-cinq ans et il est le maître incontesté de la tribune : il y règne quand il lui plaît. Il peut avoir à volonté une éloquence de père noble comme celle de M. Ribot, les périodes sonores de M. Viviani, l'art dramatique de M. Briand, la dialectique de M. Millerand. Mais il habille d'élégance nuancée et souple la manière de celui-ci. Il anime de nervosité et de chaleur ses

discours à la Ribot. Ses périodes ne sont pas monotones et froides comme celles de Viviani ; son art s'élève au-dessus des moyens faciles dont la trivialité ne répugne pas à M. Briand.

Pourquoi, d'ailleurs, insister? Nous venons de le dire. Il n'y a pas dans les deux Chambres d'orateur qui dépasse M. Forgeot. Une intervention de lui fait sensation : on l'annonce, on s'y prête, et on voit toute une assemblée palpitante, étreinte, pendant une heure ou deux, d'une fiévreuse et puissante admiration. M. Forgeot obtient cet effet, qu'il parle des dommages de guerre ou du remploi, de l'accord de Londres ou de la politique clemenciste, de M. Caillaux ou du forfait d'amputation.

Comme tous les maîtres, il parle rarement. Six discours en sept ans, c'est-à-dire en tout. Pas plus. Peu de travail de commission, aucun rapport essentiel, pas d'opération de couloir. On ne

sait pas au juste, d'ailleurs, quelle est son opinion politique. Élu en 1914 à Reims-banlieue contre un radical-socialiste, il vint siéger à la gauche démocratique et refusa de suivre ses collègues de ce groupe, lorsque, avec la Fédération républicaine, il jeta les bases de l' « Entente », qui, depuis... En 1919, il créa dans la Marne, contre le bloc radical-socialiste, une liste de républicains de gauche et de républicains indépendants, avec Paul Coutant et Drelon, et fut le premier sur deux élus de cette liste. Il s'inscrivit alors au nouveau groupe un peu hybride formé sous les auspices de la quatrième République et de Bokanowski, qui prit le nom « d'action républicaine et sociale » et qui va de Valude et de Landry à Pouzin et à Le Provost de Launay. Un jour que la gauche l'applaudissait à tout rompre, il a dit, en montrant la droite : « Mes amis sont plutôt par ici. » Et on enregistra cette affirma-

tion, sans plus. Une autre fois, il invita M. Briand à appuyer sa politique sur les catholiques, parce qu'il faut aux peuples une religion qui a fait ses preuves, garantie de l'ordre, garantie contre le bolchevisme, bien que, personnellement, ajouta-t-il, il ne crût à rien.

Et puis, il critiqua sévèrement l'accord de Londres. A son avis, il faut nous faire payer par l'Allemagne, en nature et promptement, et prendre à cet effet des gages sérieux, avec ou sans le concours de l'Angleterre : beaucoup de bons esprits pensent ainsi.

Ce jour-là, la thèse de M. Forgeot avait fort ému l'assemblée. M. Briand, qui n'aime point la vraie critique, surtout lorsqu'elle est serrée et qu'elle porte, et qu'elle est formulée par un homme qui est de taille à lui répondre, en veut beaucoup à M. Forgeot, et lui reproche, non sans aigreur, d'être l'avocat de M. Vilgrain. Car M. Forgeot est l'avocat

de M. Vilgrain. Il l'a bien été, un jour, de Joseph Caillaux. Mais il n'aime plus évoquer ce jour-là.

Le matin où il parla pour le remploi intégral, — c'est-à-dire pour la thèse de l'extrême gauche, — son succès fut tel qu'il rallia 221 voix contre 221 à cette thèse désespérée, abandonnée même par la commission, et ne fut battu que par la défection du socialiste Ringuier.

M. Forgeot a donc — et le contraire serait extraordinaire — de l'empire sur ses collègues. La magie de son éloquence, la chaleur de sa conviction, la clarté lumineuse de ses déductions l'expliquent suffisamment.

Mais si son éloquence fait ces merveilles, M. Forgeot lui-même ne jouit au Parlement d'aucune influence réelle. Pourquoi? Jamais on ne le consulte dans un groupe, jamais il n'a été question de lui, fût-ce pour un demi-portefeuille, encore que M. Clemenceau l'ait

couvé souvent d'un regard attendri et que M. Briand lui ait dit un jour, venimeusement admiratif : « Le gouvernement, vous en serez, monsieur Forgeot. »

Que sa santé, malheureuse et fragile, l'éloigne souvent de Paris, et que, d'autre part, il répugne visiblement aux manœuvres dans la coulisse, ce sont des explications si l'on veut, mais elles ne suffisent pas.

Certains considèrent que M. Forgeot n'est pas suffisamment classé au point de vue politique. D'autres ajoutent qu'il n'est pas suffisamment sûr. Il lui est arrivé, c'est vrai, de changer d'avis, et de mettre successivement le prestige de son verbe au service de deux thèses fondamentales et contraires. Les spécialistes des régions libérées, qui se sont livrés, à propos du remploi, des batailles acharnées, se rappellent avec quelle dialectique puissante il a com-

battu d'abord et soutenu ensuite l'obligation du remploi intégral. C'est pourquoi ceux qui partagent ses idées au sujet du forfait d'amputation ou du problème des réparations, ne s'aventurent qu'avec prudence derrière un tel avocat, et, s'ils saluent d'applaudissements l'éloquent exposé d'une thèse qui leur est chère, ils se défient irrésistiblement d'un défenseur qui, demain peut-être, les poignardera. Dirai-je que les plus fervents catholiques n'ont pas goûté sans réserve son apologie positiviste de leur foi et qu'ils se demandent si c'est en de telles mains qu'il faut vraiment remettre le vaisseau de leurs espérances? Rien n'empêche aussi les adversaires de faire un raisonnement semblable et de considérer qu'un tel allié n'est pas sûr.

Au point de vue politique, on se souvient que M. Forgeot a interpellé M. Clemenceau. Ceux qui ne sont pas initiés et ne connaissent pas le fond de la pensée

de M. Forgeot ont eu quelque peine à démêler d'abord si cette éloquente parole servait ou combattait le ministère. La droite avait vu joyeusement, comme on accueille l'enfant prodigue, l'ancien collaborateur du farouche jacobin Vallé combattre les sectaires de la Marne. Mais M. Forgeot, un soir, déclara qu'il chérissait M. Caillaux « de toute la force des préventions formidables qu'il avait nourries contre lui ». On fut un peu étonné.

D'aucuns, sans doute, souriront de ces opinions successives. M. Forgeot n'est point le seul qui ait changé d'avis. Tout dépend de la manière d'en changer.

Les autres virtuoses de l'évolution complétaient leur changement de front par d'adroites et opportunes manœuvres de couloir. Ils donnaient de sérieuses garanties. Ainsi M. Millerand a marqué par sa vie politique une admirable unité de vues utilitaires et pratiques : c'est un

démagogue converti à la défense du capital, et rien n'est plus classique ni plus normal. Il a joué la règle du jeu, correctement, comme tout ce qu'il fait. M. Briand est un homme de gauche : à travers tous ses avatars et ses plus perfides séductions, les vrais hommes de gauche ne s'y trompent pas, et se couperaient la gorge plutôt que de lui retirer leur confiance. M. Forgeot, lui, inquiète, surprend, déconcerte, toujours à brûle-pourpoint et sans esprit de suite. Ce n'est ni un transfuge, ni un manœuvrier. Il fait l'effet tour à tour d'un condottiere ou d'un dilettante. A ceux-là, les majorités se prêtent parfois quelques heures, mais ne se donnent jamais.

Ceux qui disent cela sont sévères pour M. Forgeot.

Les autres répliquent : « Il n'a jamais été question de Forgeot pour les conseils du gouvernement, ni dans une manœuvre de commission. Et qui donc vous dit que

M. Forgeot veut être du gouvernement et qu'il ambitionne de diriger une manœuvre de commission ou de couloir? Ses contradictions marquent une singulière indépendance, mais peut-être cette indépendance n'est-elle que de l'indépendance. Il change de thèse fréquemment? Sans doute ! Mais prenons garde que ses thèses ne sont jamais démagogiques. Il ne travaille pour aucun groupe? Et s'il lui plaît, à lui? Sans doute dans une assemblée où la balance des partis fait la destinée des hommes, il faut savoir tout dire à l'heure qui convient : l'homme qui ne sait pas cela marque une singulière jeunesse, ou du moins une singulière méconnaissance des fins utiles de la carrière parlementaire. Mais peut-être M. Forgeot veut-il être éternellement jeune et méconnaître éternellement les fins utiles de la carrière parlementaire. Peut-être a-t-il l'esprit purement littéraire et l'âme purement passionnée.

C'est au service de sa littérature et de sa passion qu'il lui plaît de mettre son talent. L'âme houleuse et simple d'une Chambre ne peut utiliser un tel homme, et un régime instable par excellence, inapte à formuler une discipline et à fixer des destinées, ne peut se confier à une telle instabilité, fille d'une indépendance sans discipline. M. Forgeot est un merveilleux artiste, et ne peut être, présentement, que cela. La République, par définition, ne peut l'utiliser. »

Est-ce vrai? Ce serait bien la première fois qu'un orateur-né ne trouverait pas d'emploi sous le régime de la parole.

M. ÉDOUARD HERRIOT

M. ÉDOUARD HERRIOT

M. Herriot, jeune encore, est déjà ancien sénateur. Il est maire de Lyon depuis un âge où il aurait pu encore user des culottes sur les bancs des Facultés et son administration municipale a fait quelque bruit. Elle a eu, à Lyon d'abord, puis en dehors de Lyon, des admirateurs et des détracteurs également passionnés. Il est vrai que rien n'intéresse les Français comme les questions de personnes et M. Herriot remplaçait à l'hôtel de ville de la place des Terreaux un homme d'une réputation éclatante et aussi passionnément contestée : M. Augagneur. Mais, quelque distinguée qu'ait pu être

la gestion municipale du « jeune et sympathique maire de Lyon », ce n'est pas à elle qu'il doit sa place en vue dans le monde politique. Ce n'est pas davantage comme représentant du Rhône dans les assemblées, encore moins comme ancien ministre qu'il se flatte de passer à la postérité : le Rhône a donné à la République des ministres à la douzaine, de tout poil et de toute plume, des socialistes et des libéraux, des gens intègres et des hommes de réputation suspecte, des hommes d'État et des comparses, depuis Édouard Milhaud, Thévenet et Burdeau, jusqu'à Isaac et à Bonnevay, en passant par Augagneur, Justin Godart, Colliart et d'autres, y compris Herriot lui-même, dont l'histoire ministérielle n'est point, comme eût dit Veuillot, à graver sur l'airain.

M. Herriot a été sage de redevenir député, car le suffrage restreint lui marquait visiblement quelque réserve. Et

de plus, à la Chambre, il a bénéficié de la médiocrité du personnel de la gauche. Aussi est-il devenu d'emblée président du parti radical et radical-socialiste réduit à l'état de minorité. Ce poste, naguère cardinalice, si l'on peut s'exprimer ainsi, a été aussi envié que considérable. Il conférait une influence énorme sur le ministère et les administrations, mais peu d'autorité sur les troupes du parti. Occupé souvent par des comparses de teinte indécise, comme Lafferre ou Delpech, ou encore par le républicain Doumergue, confondu parfois avec la présidence du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient — et c'est tout un — il a été confié, d'autres fois, à de fortes personnalités de premier plan, dont le prestige ou l'activité dépassaient de beaucoup la moyenne de ce parti, un peu flou sur la doctrine, mais intransigeant sur la prébende. M. Caillaux fut de ces hommes-là, et M. Combes aussi. M. Herriot en

est-il? Il est permis d'en douter. Il n'a pas la sauvage et dévorante personnalité de M. Caillaux, qui sacrifierait le monde à son « moi » et qui est radical comme il eût été autre chose, parce qu'il lui faut des troupes obéissantes, encadrées par un état-major servile. Il a certainement l'esprit plus ouvert que M. Combes. Il est moins haineux, n'étant ni défroqué, ni renégat, et assez délié pour essayer de donner à son parti une autre raison d'être que l'anticléricalisme. Mais est-il égal par le caractère, la fermeté, et la doctrine, même relative, à M. Combes, voire à ce pauvre Gaston Doumergue? Assurément non. M. Herriot est gras. Il est mou. Il manque de mordant. Et il est trop vaniteux (ne s'est-il pas cru un autre Colbert?) pour être méchant.

Il est vrai qu'il occupe la présidence dans des conditions délicates : le « parti » n'est plus le vrai, le seul parti de gouvernement. Sans doute, il fait, autour de

l'assiette au beurre, une belle et héroïque défense. Sans doute il jure qu'on ne lui arrachera qu'avec l'âme — certains disent « avec les tripes » — le monopole de l'estampille gouvernementale et des préfets. Mais enfin une évidence aveuglante affirme que la majorité ne se compose plus du seul parti radical et des comparses qu'il veut bien tolérer. Sans doute, dès qu'un ministre modéré se glisse au pouvoir, le radicalisme lui impose ses collaborateurs, ses candidats aux palmes et ses comités départementaux. Tout de même les radicaux ne sont plus les maîtres. Leur groupe, à la Chambre, est d'une grande faiblesse numérique. M. Herriot ne préside plus qu'une poignée d'éclopés, échappés par miracle au désastre du 16 novembre : étant, comme tout radical, de tempérament bonapartiste, il dit volontiers : « Le dernier carré de Waterloo. » Mais cela, il le murmure en *a parte* parce que

l'expression serait un peu militariste et aussi parce que cette image, évoquant le désastre, ne serait pas encourageante pour le parti.

Ainsi M. Herriot préside un groupe battu, diminué et qui a perdu le monopole du pouvoir. C'est un parti qui est en retraite, une retraite provisoire, il l'espère en tout cas, mais qui, pour refaire sa réputation, avait besoin d'un politicien qui ne fût pas taré et qui ne fût pas trop de son village. C'est pourquoi M. Herriot, regardé comme un personnage décoratif (on a ce qu'on peut), a été préféré à M. Renard qui, au fond, est peut-être le vrai chef. Cependant les purs affirment que le député de Lyon fait l'intérim de M. Caillaux, sans plus, mais les malins, qui pensent comme Mazarin : « Le temps et moi... », ne parlent de M. Caillaux qu'avec prudence, et même n'en parlent plus du tout, depuis la chute « à gauche » de M. Aristide Briand.

M. Herriot doit donc sa place à sa réputation de lettré, à ses élégances intellectuelles (voir *Madame Récamier*), et à sa modération apparente, condition qu'exige impérieusement la disgrâce présente du parti. M. Édouard Herriot est persuadé qu'il marche de pair avec les esprits les plus distingués du Parlement et que sur son banc de gauche, il est le digne vis-à-vis de M. Maurice Barrès. Comme il est aimable, il obtient souvent de la courtoisie de ses collègues l'audience qu'ils seraient tentés de refuser à son attitude politique. Et sa modération apparente, dont nous venons de dire qu'elle était requise dans son rôle, sert un parti qui a besoin plus que jamais d'équivoque et de prudence.

Ce qui donne à M. Herriot une position parlementaire aussi bonne que les circonstances le permettent fait du reste son désespoir secret et son malheur. Le parti radical-socialiste, fondé sur la dé-

magogie, lui doit presque tout. Or il a, comme rival en démagogie, le socialisme lui-même distancé par le communisme. Les radicaux-socialistes doivent s'allier, c'est-à-dire se soumettre au communisme, ou s'asseoir entre deux selles. Cela, M. Herriot le sait. Il s'efforce de dissimuler cette nécessité honteuse et misérable par de pompeuses déclarations qui se réduisent, en somme, à dire que la République, telle qu'il se flatte de la concevoir, ne renie pas la civilisation et ne guillotinerait plus Lavoisier. Il est vrai que le citoyen Bracke en dit autant. Et l'on écoute d'une oreille distraite les discours de M. Herriot sur le patriotisme, la tradition nationale, le courage fiscal et la restauration économique, discours qui produisent, à tous les auditeurs impartiaux, l'effet de lieux communs contradictoires. Certains, brutalement, disent même « des mensonges », car M. Herriot ne peut pas à la fois demander que

la France ne renonce pas à être payée par le peuple allemand et qu'elle se réconcilie avec le peuple allemand. D'ailleurs, tout ce qu'il reproche, dans ses réquisitoires, à l'œuvre du Bloc national, lui et son parti s'y sont associés jusqu'ici, et d'autre part, pour cesser de s'y associer, il ne peut formuler une doctrine ni entreprendre une action quelconque sans l'étroite collaboration des socialistes et des bolchevistes les plus extrêmes, puisqu'il faut, selon la formule du bloc de gauche, « n'avoir pas d'ennemi à gauche » et qu'aussi bien, la revanche électorale est à ce prix. Cette revanche, M. Herriot l'aura peut-être. Mais alors il ne devra pas faire la petite bouche. Il devra voter et faire voter pour Marty et Badina. A quoi bon, dès lors, se réclamer des principes d'ordre, et faire des déclarations patriotiques? M. Herriot n'est ni assez subtil ni assez énergique pour rompre le centre de ces contradictions et, comme

le fond de son tempérament est la mollesse et le scepticisme, il laisse parfois échapper des aveux de découragement comme celui-ci : « En 1924, je serai battu... parce que je ne serai pas assez avancé. »

Le dessein de M. Herriot est de masquer autant que possible, par des déclarations équivoques ou étrangères au sujet, cette alliance scabreuse qui exclut son parti de l'union nationale. Les amis de nos ennemis ne sauraient être nos amis. M. Herriot qui, sur le terrain électoral, votera pour un bolcheviste, ne saurait, le lendemain, préconiser l'ordre bourgeois et se réclamer de la Révolution de 1789, la révolution bourgeoise. Il ne saurait non plus prétendre sans sophisme que la défense nationale est au premier rang de ses soucis puisque les socialistes antimilitaristes et bolchevistes sont ses alliés dans la bataille électorale et dans la propagande péremptoire du bloc de gauche.

Il est donc condamné à l'équivoque. Chose plus grave, mieux la situation politique se définit, plus la majorité se précise et se délimite, plus l'opposition des socialistes, alliés des radicaux, devient brutale, et plus M. Herriot lui-même se sent, avec sa phalange, exclu de la majorité, c'est-à-dire de la participation au pouvoir qui assure aux partis l'influence et, aux partisans, le pain quotidien. Dernièrement, M. Blum l'a mis en demeure de voter contre le gouvernement et M. Herriot s'est soumis non sans soupirer. Devra-t-il remplacer, à la table du bloc, les sorbets au samos par le brouet noir des principes? Le pain sec du sacrifice n'est pas la nourriture habituelle du parti radical et radical-socialiste. M. Herriot voit le péril de cette abstinence. Il s'en alarme peut-être. Mais c'est la dernière chose qu'il pourrait avouer et il se raidit dans l'attitude de chef d'un parti à principes,

tandis qu'il voit avec inquiétude s'éloigner l'assiette au beurre.

Cette bassesse de son parti, dont il ne manque pas de s'apercevoir, aurait déjà mis M. Herriot en demeure de quitter le radicalisme si sa culture intellectuelle ne l'avait sauvé de cette extrémité regrettable, au moment même où elle l'y poussait. Affiné par les lettres, M. Herriot s'est fait du radicalisme une idée un peu romantique, un peu pleurarde, un peu rococo, moins élémentaire et aussi moins électorale que celle du bloc triomphant. Il s'en tient là. C'est son refuge. Ne lui parlez pas de la réalité des faits : il ne veut plus la voir. Son parti n'est plus pour lui tel qu'il est : il est tel qu'il devrait être. Pour lui, le radicalisme c'est la tradition napoléonienne, c'est-à-dire le génie civil épanoui dans toutes les manifestations de la vie politique et administrative : la finance, l'armée, l'université, le com-

merce. Il aime Napoléon parce qu'il voit en lui le premier et le plus grand des radicaux. Il est radical parce que c'est le moyen de continuer la tradition napoléonienne. En réalité, ce sont des raisons que M. Herriot se donne à lui-même pour masquer le vide de ses idées et de son parti et aussi pour cacher la pente savonnée qui conduit le parti radical vers le bolchevisme. M. Herriot enterrera-t-il le vieux parti radical sous les fleurs de sa rhétorique? On inclinerait à le penser. Ce n'est pas du tout ce lettré un peu fade qui peut assurer la renaissance de l'idéal républicain.

M. CHARLES JONNART

M. CHARLES JONNART

Toutes les fois qu'il s'agit de choisir, parmi le haut personnel politique, quelqu'un pour une très haute fonction, ambassade ou haut commissariat, gouvernement général ou ministère, présidence du Conseil, voire présidence de la République, il y a aussitôt des gens qui murmurent : « Jonnart. » Et de nombreux auditeurs opinent du bonnet.

« On peut toujours, disait quelqu'un qui exagère, faire appel à Jonnart parce que cela n'engage à rien. On a toujours le temps de voir venir. » Évidemment, dans un régime assez instable, où le seul but de beaucoup et le fin du fin

de la politique paraît être de gagner du temps, ce n'est pas un mince mérite que de faire un intérimaire passable, apte à tous les hauts postes dont il peut être question. Et ce n'est pas non plus peu de chose, dans une démocratie, que de ne pas susciter l'envie, et de ne soulever, pour chaque candidature posée, que le minimum d'objections.

Cela dit, nous sommes d'avis que M. Jonnart, qui est un administrateur de valeur, est capable d'autre chose que d'assurer des intérims, ou de prêter son nom à des opérations de concentration. Mais chacun sait qu'en dehors du gouvernement général de l'Algérie, qu'il a très longtemps occupé, il n'a fait que passer au ministère, ainsi qu'au commissariat d'Athènes ou à la Commission des réparations, et personne n'a cru sérieusement qu'il dût s'éterniser à l'ambassade du Vatican.

M. Jonnart est un vieux républicain

modéré. On comprend tout ce que pouvait signifier, vers 1880, ce nom de « vieux républicain ». L'âge n'y fait rien ; on peut être vieux républicain avant la vingt-cinquième année. Fonctionnaire éminent dès cet âge, et député à trente-deux ans, M. Jonnart n'a cessé de représenter le parti républicain dans un département où toutes les forces de ce parti, sans distinction de nuances, étaient depuis longtemps engagées contre la droite, maîtresse jusqu'alors de la situation, et triomphante encore par intervalles. Fils d'un vieux républicain qui avait opiniâtrément combattu l'Empire, adversaire héréditaire des Levert, des Pâris et des Lefebvre du Prey, M. Jonnart était donc, de tout temps, un républicain indiscutable, moins discuté même que M. Ribot, lequel avait, sinon servi l'Empire, du moins servi la France sous l'Empire. C'est ce qui lui permet d'être modéré en toute liberté. Il y a des partis

qui ont besoin de tenir en réserve des personnalités de cette nuance, lorsqu'il faut donner certains gages. Le parti opportuniste est de ceux-là, et M. Jonnart, précisément, semblait né tout exprès pour y représenter une personnalité de cette nuance. Son alliance avec la très catholique famille des Aynard le classa définitivement comme un opportuniste conservateur et les avenues du pouvoir s'ouvrirent toutes grandes devant lui.

Ministre des Travaux publics de Casimir-Perier en 1893, il fit ensuite un très long séjour à Alger comme gouverneur général. Tout jeune, il avait déjà été chef de cabinet du gouverneur général Tirman, puis il avait été placé à la tête des affaires algériennes au ministère de l'Intérieur. Lorsqu'il fallut donner un successeur à Cambon, à Laferrière et à Lépine, M. Jonnart parut admirablement désigné. Son administration fut

heureuse, et, n'ayant point de compétence spéciale pour l'apprécier, nous nous bornerons à constater qu'elle a soulevé le minimum de critiques et recueilli généralement, dans les milieux spéciaux, le maximum de louanges. M. Jonnart, qui n'avait cessé d'être député de Saint-Omer que pour devenir sénateur en 1909, fut ministre une seconde fois, en 1913, dans le ministère Briand que le Sénat renversa sur la réforme électorale. Il fut ministre des Affaires étrangères et le fut sans éclat, puisque au bout de deux mois il fallut en revenir à M. Pichon. M. Jonnart, qui, entre temps, était retourné en Algérie, fut appelé pendant la guerre, lorsque la coupe hellénique fut pleine, à la délicate mission de débarquer Constantin. Il le fit avec une fermeté dont le besoin se faisait sentir, encore qu'il n'eût accompli que la moitié de sa tâche en laissant Constantin partir pour la Suisse d'où il est revenu : l'infirmité du

libéralisme est l'imprévoyance. M. Jonnart retourna encore en Algérie, où il devait avoir pour successeur M. Abel. A ce moment, M. Clemenceau lui confia le premier ministère des Régions libérées, dont il se démit au bout de quelques jours pour cause de grippe, et où il fut remplacé par M. Lebrun. Il ne devait pas rester beaucoup plus longtemps à la Commission des réparations, dont il fut le premier président avant M. Poincaré et qu'il quitta promptement pour se consacrer tout entier, disait-il, à la reconstitution des régions dévastées. Mais quand il vit que M. Loucheur entendait s'en charger tout seul, il accepta de partir pour Rome. Sur ces entrefaites, en effet, M. Briand, qui passait pour l'homme du bloc des gauches, se trouva à un tournant de son ministère, et, estimant habile de donner un gage à la droite et au centre, il ressuscita d'un trait de plume l'ambassade du Vatican,

qu'il avait toujours combattue. Il l'offrit à M. Jonnart. M. Jonnart se fit prier un peu, puis il partit pour Rome. Il annonce déjà son départ. Quel Touchatout !

La carrière de M. Jonnart n'est pas très instructive. Sa fonction en Algérie lui a permis, étant dans la position de congé, de ne point prendre parti dans les grands scrutins qui ont classé ses contemporains. Abstention, démissions : il a toujours eu soin de ne pas se compromettre et de ne pas s'user. La prudence est le trait dominant de son caractère. Mais, aussi bien, la carrière parlementaire de M. Jonnart n'importe-t-elle pas, non plus que les services administratifs qu'il a pu rendre dans tel ou tel poste.

M. Jonnart est un grand bourgeois, et il n'est que cela. Et c'est parce qu'il n'est que cela, par son passé, sa culture, sa tradition, par sa fortune, ses affaires, ses conseils d'administration, son action et sa politique, qu'il est inutile de le scruter

et de le définir plus longuement. Cela suffit. Sera-t-il un jour le chef d'un gouvernement? Alors nous savons que son gouvernement sera celui de la grande bourgeoisie, comme nous savons que l'action politique à laquelle il prête son nom représente les tendances de la grande bourgeoisie.

M. Jonnart est instruit et cultivé. Il a de la courtoisie, de l'autorité et du prestige. Il est d'une honnêteté indiscutable et traditionnelle. C'est aussi un patriote capable d'énergie dans une occasion déterminée et pour une tâche brève.

Mais il a, précisément, avec toutes les qualités de la haute bourgeoisie française, avec tout ce qu'apporte la participation de cette haute bourgeoisie à l'oligarchie financière qui est le gouvernement réel, mais anonyme, de notre pays, il a le défaut essentiel de cette haute classe : le manque de vues politiques nettes, et l'absence de caractère.

Nous ne discuterons pas M. Jonnart, personnage considérable de l'oligarchie financière, président du conseil d'administration du canal de Suez, société beaucoup plus prospère et beaucoup mieux administrée que la société « République française » dont nous sommes actionnaires sans le vouloir. Mais n'entamons pas ce chapitre. Il nous conduirait trop loin. Ce n'est ni le lieu ni le moment de rechercher quelle part les grandes entreprises industrielles et financières, la banque, la métallurgie et les mines, les assurances et les transports, peuvent légitimement avoir dans le gouvernement d'une démocratie, et quelle tendance économique et sociale elles doivent s'efforcer de faire prévaloir.

Nous préférons juger M. Jonnart, — après ce que nous avons dit de sa personne, — par le parti auquel il a donné son nom, et qui n'est, en somme, que

l'Alliance démocratique, revue et augmentée. Ouvrir la République toute grande, jusqu'aux confins du sectarisme anticlérical et de l'opposition monarchique avérée, telle était l'idée de M. Jonnart, républicain, libéral, riche et conservateur. En réalité, le résultat le plus tangible de l'opération, c'est le désaveu formel, par le « parti Jonnart », dans toute élection partielle où il existe un candidat radical, de tout candidat républicain soupçonné d'attaches religieuses ou de passé progressiste. Opération systématique, ou crainte, bien « haute-bourgeoisie », de ne point paraître assez à gauche? Le « parti Jonnart » n'est guère que l'éditeur responsable du parti radical, rajeuni et reconstitué. Le « parti Jonnart » a l'amnistie facile et la clairvoyance courte. Entre M. Charles Benoist, par exemple, et M. Doumergue, nous croyons qu'il n'hésiterait pas. Cela juge le parti Jonnart. Et si on nous dit

que le « parti Jonnart » ne ferait cela qu'à l'insu ou sans le gré de M. Jonnart, nous trouvons que c'est une circonstance aggravante pour le caractère de M. Jonnart, chef de parti.

M. ANDRÉ LEFÈVRE

M. ANDRÉ LEFÈVRE

Chimiste, socialiste, M. André Lefèvre a représenté jadis à l'Hôtel de Ville le quartier des intellectuels, celui de la Sorbonne. Républicain strict, il avait subi les heures mauvaises pour les dreyfusards et n'était rentré au Conseil municipal qu'avec la majorité de gauche. Cependant, goûtant peu les querelles de politique pure, qu'il tenait pour vaines, il avait maintes fois surpris les électeurs par son dédain de la popularité facile, et ses collègues par la hautaine indépendance de son esprit et aussi, il faut bien le dire, par la bizarre originalité de son caractère.

Lorsqu'il arriva à la Chambre en 1910, élu par la ville d'Aix-en-Provence, il étonna bien davantage les vieux routiers du sérail. Il se refusait aux classifications de parti. Il prétendait ne jamais prendre conseil que de sa conscience et de son intelligence. Ceux qui le tenaient pour un homme de gauche et se flattaient d'avoir en lui une lumière du parti marquaient un certain dépit de le voir repousser la chaîne dorée de leurs formules et s'indignaient qu'il prît des libertés avec le catéchisme du vrai républicain. Ceux qui avaient jalousé sa rapide accession au pouvoir, due à sa solide réputation d'incorruptible et de travailleur, le virent avec surprise quitter dédaigneusement et sans regret le gouvernement qui, selon lui, ne l'utilisait pas assez. Ni la gloriole ni les avantages matériels ne séduisent M. André Lefèvre.

On s'aperçut enfin que le parti de

M. André Lefèvre était simplement le parti national, et que l'apparence contradictoire de ses opinions n'était qu'une évasion constante hors de tout ce qui contrariait son point de vue uniquement national. M. André Lefèvre avait pris pour règle inflexible de ne jamais tenir compte de ce qui ne touchait pas l'existence et le salut de son pays. Rien ne l'intéresse que cela. A cela seul il veut collaborer. Toute autre considération le laisse indifférent, voire hostile.

Voilà pourquoi ce socialiste semblait étranger à toutes les cuisines électorales, à toutes les compromissions et à toutes les transactions, estimant qu'on ne transige pas avec le salut public. Voilà pourquoi ce dreyfusard orthodoxe fut un « troisanniste » convaincu, dédaigneux de l'impopularité possible. Voilà pourquoi aux heures douloureuses de la guerre, M. Lefèvre se demanda simplement où sa compétence lui permettrait

de rendre au pays le maximum de services, et, chimiste, il se voua, par un labeur opiniâtre et un dévouement sans répit, à la recherche, à l'amélioration, à la production des explosifs. Peu de personnes savent qu'à des manipulations quotidiennes d'acide nitrique il a gravement altéré sa santé.

Et voilà peut-être aussi pourquoi M. André Lefèvre a un caractère difficile, quelques-uns ajoutent même une apparente étroitesse de vue. Il est certain que M. André Lefèvre, qui affiche parfois brutalement ses opinions, supporte mal qu'on le contredise. Certes, ce n'est pas un Philinte, ni même un homme d'un commerce affable. Sans doute est-ce conscience de sa valeur, fatigue des vaines palabres, haine des mensonges dorés. Peut-être la rancune de voir toujours contester et battre en brèche les idées les plus évidemment nationales a-t-elle aigri son humeur. Toujours est-il

que M. André Lefèvre n'adoucit pas les angles, ne ménage pas les transitions, ne se soucie point de solliciter les convictions ni seulement de discuter et ne redoute pas d'attaquer de front les préjugés, même quand ce sont ceux de la démocratie.

Dans la nouvelle Chambre issue des élections du 16 novembre, ses qualités devaient être appréciées. Ses défauts eux-mêmes n'étaient pas pour lui nuire. Sa formule dédaigneuse de la politique pure s'adaptait à merveille à celle de la Chambre de 1919. Lentement, patiemment, pour son usage personnel, il avait créé cette formule, qui devenait celle de la majorité. Nous avons ici à maintes reprises fait des réserves sur les lacunes, l'insuffisance et les périls de cette formule, qui paraît très belle aux naïfs, mais qui voue à la stérilité les éléments conservateurs de la nouvelle Chambre et qui ouvre l'espoir de prochaines revanches

au parti radical : M. Herriot ne l'a pas caché au congrès de Strasbourg. Or, cette formule, c'est celle de M. André Lefèvre.

Cet homme selon le cœur de la majorité nouvelle, qui dédaigne les questions politiques et les querelles de personnes, soucieux seulement de ce qui est national, et qui a donné tant de preuves de courage clairvoyant, n'a pas été desservi par les aspérités de son caractère où l'on ne voulait voir qu'une hautaine intransigeance et une condamnation formelle de tout ce dont le pays et ses nouveaux représentants étaient las. Bientôt nommé vice-président de la Chambre, il mit le sceau à sa réputation en critiquant avec intelligence et avec force le traité dont il redoutait les insuffisantes garanties. Il recueillit alors les applaudissements unanimes de ses collègues et n'hésita pas, devenu rapporteur général du budget, à renouveler avec la même

énergie les mêmes déclarations et les mêmes critiques. Aussi fut-il porté au ministère de la Guerre par l'opinion de ses collègues et par une sorte de poussée générale, et c'est à ce choix exceptionnellement heureux que M. Millerand, lorsqu'il forma son cabinet, dut de ne pas voir attaquer plus sévèrement plusieurs de ses désignations les plus contestables.

M. André Lefèvre étant ce que nous avons dit, et, de plus, un travailleur acharné et un homme d'une scrupuleuse conscience, rien n'aurait dû, semble-t-il, troubler l'harmonie parfaite des rapports nécessaires entre les représentants de la nation et le chef responsable de la défense nationale. Cependant, un malentendu a surgi, s'est affirmé à deux ou trois reprises, avant que n'éclatât un autre conflit, cette fois décisif, avec le gouvernement auquel il appartenait, et ce malentendu vaut qu'on s'y arrête,

car son étude est féconde en enseignements.

Ce patriote, qui dédaigne la popularité facile et n'admet aucune atteinte, même légère, à sa conception de la défense du pays, ce ministre qui a tant de clairvoyance et de courage quand il s'agit de l'extérieur, quand il s'agit d'un mauvais traité et des charges militaires qu'il rend indispensables, ce patriote est parfois inexplicablement accessible à la phraséologie humanitaire. Il s'est sevré de la nourriture malsaine qu'il a absorbée jadis. Mais il en a été trop longtemps nourri. Faut-il évoquer le dreyfusisme et ses heures les plus mauvaises pour comprendre que M. André Lefèvre, à la veille de conflits sociaux mortels pour le pays, et au moment des plus lourdes responsabilités et des plus graves résolutions, ait dit : « Je ne suis pas un briseur de grèves »? Il est l'homme de la politique nationale : ne serait-il pas celui

de la paix sociale et de cette politique qui veut en finir avec les meneurs internationaux, pour sauver l'indépendance de la classe ouvrière française?

Faut-il encore évoquer les luttes de naguère si douloureuses et l'usage constant des formules qui dictaient les pires abdications et préparaient les pires désastres pour trouver l'explication de l'attitude de M. André Lefèvre pendant la discussion de l'amnistie, le jour où ses imprudentes déclarations, saluées avec enthousiasme par les révolutionnaires, le mirent en contradiction avec ses collègues du gouvernement et provoquèrent la démission du président et du rapporteur de la Commission?

C'est là que, par malheur, ces défaillances se compliquent d'un entêtement que M. Lefèvre prend parfois pour la meilleure expression de son indépendance. A ces moments-là, une voix intérieure lui dit peut-être : « Regarde qui

t'applaudit et t'approuve. » Et alors, il pense avec fierté qu'il n'est pas l'homme d'un parti exclusif. Si la personnalité de M. André Lefèvre est passionnément intéressante, c'est, entre autres choses, parce qu'elle permet de découvrir combien il est difficile, même aux plus intelligents, même aux plus indépendants des hommes d'ordre, de se purger des idéologies d'avant-guerre et des redoutables formules démagogiques.

N'est-il pas instructif surtout de saisir sur le vif l'erreur de M. Lefèvre, qui est précisément celle de la majorité? M. André Lefèvre ne veut pas faire de politique. Croit-il donc que toutes les collaborations sont possibles pour toutes les œuvres? Et le sens de certains applaudissements ne lui indique-t-il pas la nécessité de rompre avec ceux qui n'ont rien oublié de leurs chimères, rien renié de leurs erreurs?

Revenu à son banc après son passage

à la Guerre, M. André Lefèvre joue à la Chambre le rôle d'avertisseur. Pourvu que ce ne soit pas celui de Cassandre ! Clairvoyant, infatigable, il dénonce les projets de revanche de l'Allemagne, la lente réfection de l'armée allemande, les dangers de demain. L'écoute-t-on assez? Si on ne l'écoute pas, c'est parce que l'esprit d'avant-guerre sera revenu, parce que les vieilles idées auront repris le dessus. Pour sauver la cité, il ne suffit pas de monter sur la tour et d'annoncer l'orage. Il faut encore qu'il y ait de bonne politique dans la cité.

M. LOUIS LOUCHEUR

M. LOUIS LOUCHEUR

Peindre en quelques lignes M. Loucheur est une entreprise difficile. En tracer un portrait satirique est délicat : M. Loucheur n'est pas un personnage comique. En esquisser une physionomie simplement pittoresque n'est pas moins malaisé ; M. Loucheur n'est point une figure familière, que les gens reconnaissent d'abord. S'il est connu, c'est à la manière d'un symbole. Flétrir le veau d'or est besogne trop facile et trop démagogique pour nous tenter.

Le mieux est d'examiner M. Loucheur en soi, au Parlement et dans le pays. M. Loucheur estime que le monde doit

appartenir aux capitaines d'industrie, dont il est le chef, à condition que ces capitaines d'industrie soient aussi des hommes d'État, dont il est le premier. Et par quoi doit-on dominer le monde? Par les qualités de l'homme d'État, ou celles des capitaines d'industrie? A cette question, M. Loucheur répond : « Par les deux », estimant qu'il possède les unes et les autres au même degré.

Bien qu'il ne soit que de Roubaix, M. Loucheur exagère. C'est un actif brasseur d'affaires, et politicien jusqu'au fond de l'âme. Il est les deux instinctivement, et le fut dès le berceau. Jeune ingénieur, impatient dans son emploi stable et fixe, il rêvait d'affaires formidables, de trusts géants. Sitôt qu'il fut sur le pavé de Paris, son ambition fut de connaître M. Aristide Briand. Il ne connut d'abord que des secrétaires de députés qui le présentèrent à leurs patrons. Il fit ensuite la connaissance de

quelques sous-secrétaires d'État. Puis, il approcha la table des ministres et fut reçu chez les grands. Dès lors, sa conception des affaires se précisa et la politique lui apparut comme un moyen merveilleux. Car cet ingénieur, qu'on présente comme un technicien, est surtout un financier. Ce n'est point un homme de chantier : c'est un homme de conseil d'administration. Plus que la technique d'une affaire, il en étudie les participations et le bilan. Dans les couloirs du Parlement, qui fait vivre et mourir les ministres, et dans ceux de la Banque, qui fait vivre et mourir les affaires, c'est toujours le portefeuille qui retient son attention. C'est un homme de portefeuille.

M. Loucheur, dès ce moment, voyait clair dans sa destinée. Elle ne put s'accomplir que grâce à la guerre, qui fut un grand bouleversement des choses. Il fallait en effet à M. Loucheur une période

où l'on ne parlât que par milliards et même par centaines de milliards, une période de fournitures infinies et de participations sans limites, une période aussi qui permît de faire appel aux « techniciens », c'est-à-dire à des gens qui méprisent la routine des bureaucrates et ne lésinent point avec les fournisseurs.

Le génie propre de M. Loucheur s'épanouit en ces années de formidables commandes, où l'on pouvait avoir sans risque grave, j'entends sans autre risque que le risque parlementaire, de l'envergure et de l'initiative, où, loin d'une comptabilité étroite, tout se payait en papiers. En monceaux, en montagnes, en massifs de papier. M. Loucheur aime qu'on imprime du papier. A de formidables affaires, il faut de formidables disponibilités.

Il importe donc d'avoir bien compris ceci : M. Loucheur est essentiellement politicien et brasseur d'affaires. Il ne

conçoit pas la vie sans politique et sans affaires. Et il est né pour dominer le monde, le vrai monde, le seul monde, celui de la politique et des affaires.

Quand on a bien compris cela, on conçoit le dépit de M. Loucheur de n'être plus au pouvoir. Ce dépit de n'être plus ministre s'atténue, d'ailleurs, par la certitude où il est de le redevenir. Le monde, le vrai, le seul, ne se conçoit pas sans être gouverné par M. Loucheur. Voilà pourquoi M. Loucheur n'est député que pour être ministre, ministre que pour être président du Conseil, président du Conseil que pour être chef d'État, chef de l'État que pour être empereur du monde. Pareillement, M. Loucheur n'est technicien que pour être financier, financier que pour réaliser la concentration des capitaux, et il ne concentre que pour participer, et il ne participe que pour dominer. Son domaine, c'est la force motrice, l'électricité, la vapeur et le pétrole,

les engrais et les phosphates, le chemin de fer, les locomotives, les machines agricoles, les usines, les manufactures, tout cela grand, plus grand, formidable, gigantesque, illimité, tout cela en France, en Europe, dans le monde, dans le ciel et dans la multiplication infinie des mondes, et dans la multiplication infinie des ciels...

M. Loucheur ne doute point qu'il réalise un jour cet immense programme. Et il pense réaliser ainsi la grandeur de la France et celle du monde. Il ne méprise que les vagues humanités qui n'ont point ce programme et ne se soucient pas de sa réalisation. Seuls le ruissellement des capitaux et l'amoncellement des entreprises représentent pour lui de la grandeur et du prestige, de l'énergie et de la force. Nous connaissons cette conception. Elle est vécue par M. Loucheur. La tradition nationale, la méthode historique, la culture individuelle, la médita-

tion *in angello cum libello :* voilà pour M. Loucheur du pitoyable passé, de même que les timidités de la conscience et la risible sottise de celui qui, à l'abri des tempêtes humaines et content de la médiocrité dorée, cultive son jardin.

La folie niaise et tragique de cette orgie de surproduction et de papier dont le terme est dans son excès même et dont l'effondrement est prescrit par sa nécessité de ne pas voir de terme, toute l'immoralité individuelle et sociale que comporte cette conception du monde retourné à la barbarie par l'abandon de la culture, le souci de la seule mécanique et le repos des seuls plaisirs matériels, tout cela constitue bien la philosophie illusoire de M. Loucheur et le fond même de l'Évangile qu'il est venu nous apporter. Qu'il y ait autre chose dans le « loucheurisme », des camaraderies suspectes, des intérêts peu avouables : c'est secondaire. M. Loucheur n'en est pas particu-

lièrement responsable. Il est moins vilain, plus naïf et aussi plus dangereux.

Après ce que nous avons dit de M. Loucheur, on comprend que, dans les circonstances actuelles, et après son échec de Cannes, il se morfonde et s'impatiente. Cette impatience se traduit par des conseils quotidiens et des interventions multiples. Il se justifie et se loue par la parole, comme M. Tardieu par les écrits. Et il manifeste son sentiment sur toutes les questions, comme une manière de ministre général *in partibus*, de façon à donner l'impression d'une sagesse universelle et exceptionnelle, d'une exceptionnelle et universelle compétence. L'accueil de la Chambre a trompé autrefois M. Loucheur, qui aime se laisser illusionner, mais il est plein d'enseignements pour l'observateur. La Chambre, qui goûtait en M. Loucheur la clarté élégante et précise des exposés faciles, a souvent applaudi telle ou telle déclara-

tion qui plaisait tour à tour à l'un ou l'autre côté de l'assemblée — car le dessein de M. Loucheur est d'être l'homme de tous. Mais cette assemblée demeure d'une glaciale réserve devant ses apologies personnelles et les conclusions non moins personnelles que ses discours sous-entendent. La vérité, c'est que la Chambre se méfie. Les uns, juges superficiels et spontanés, détestent instinctivement M. Loucheur. Les autres détestent plus âprement encore sa doctrine. On lui reproche à juste titre de n'avoir pas vu clair dans le jeu de Walter Rathenau et d'avoir été roulé par l'homme d'affaires allemand. Depuis Cannes, on se le représente tel qu'il est et qu'on l'a décrit : politicien et brasseur d'affaires, en mal d'intrigues. Plusieurs le jalousent. Presque tous démêlent ironiquement la vanité de ses efforts et sourient des gages qu'il donne alternativement au réformisme et à la conservation, à la manière

d'un Machiavel adapté au progrès moderne. Au total, personne ne souhaite son retour aux affaires, sauf M. Bonnevay, inconsolable d'avoir perdu les Sceaux, et personne ne se préoccupe du ministère qu'il cherche à former dans l'ombre car personne n'y croit. S'il s'en doutait, il aurait beaucoup de peine. Il en mourrait, car il n'aurait plus de raison d'être.

Ce serait dommage, d'ailleurs. Réduit à ses véritables proportions, il est gentil, serviable et point sot. Mais sa malchance, aussi soudaine que fut rapide sa fortune, est de ne plus étonner personne.

M. GEORGES MANDEL

M. GEORGES MANDEL

Le genre de M. Mandel ne plaît pas. C'est un fait. Nul n'est plus courtois dans le privé que M. Mandel, ni plus tolérant dans la controverse d'idées. Mais, homme public, il est péremptoire, cassant, agressif. Par là, il veut sans doute marquer son dédain des railleries. Sans doute aussi, ayant exercé très jeune le pouvoir, a-t-il dû se composer un masque grave pour que ses aînés le prissent au sérieux. L'atmosphère de haine, de rancune, de méfiance qui l'environne a peut-être encore contribué à lui conserver une attitude roide et distante. Son mépris des hommes s'explique assuré-

ment par le souvenir des flatteries pressantes qui l'entouraient lorsqu'il était le maître de l'heure, et les protestations de dévouement qui montaient vers lui comme la fumée de l'encens : la mauvaise qualité de cet encens a dû lui dessécher le cœur. Mais tout n'est pas simulé dans cette attitude. De sa nature, M. Mandel n'est pas familier ; il déteste même la familiarité. Il est peu entouré d'amis. Il ne tient pas à l'être. Il dédaigne les injures et la popularité plus encore. Il veut ne devoir son prestige qu'à son talent, et son autorité qu'à sa valeur.

Son talent n'est pas contestable. Sa culture est vaste. Le principal trait de son intelligence est la clarté. Nul peut-être au Parlement ne possède un esprit plus clair et plus logique, plus définitivement balayé des préjugés et des confusions. Sa longue, profonde et douloureuse expérience des hommes, son impla-

cable mémoire ne lui servent qu'à donner encore plus d'acuité à sa vision des choses et de pénétration à son sens politique.

La seconde qualité maîtresse de M. Mandel, c'est la volonté. Volonté énergique et tenace, qui doit vaincre et vainc en effet tous les obstacles. Nous savons combien il dut mettre de cette volonté au service de sa valeur pour mériter que M. Clemenceau, tout à la tâche de faire la guerre et de la gagner, lui déléguât, en quelque sorte, la direction de la politique intérieure. Nous retrouvons la même volonté au service de la même valeur dans les luttes qu'il soutient aujourd'hui au Parlement.

Ces qualités ne vont pas sans défauts. Lucide, presque géométrique, l'esprit de M. Mandel est incapable d'une transaction, encore plus d'une concession. Il peut en résulter parfois des manœuvres inopportunes auxquelles il ne renonce jamais.

Il peut en résulter aussi des erreurs et de fausses manœuvres, après d'heureuses initiatives. Et il a aussi le goût des complications, souvent inutiles et par conséquent nuisibles : on l'a bien vu au moment de la candidature de M. Clemenceau à la présidence de la République qui aurait dû aller toute seule. Le tort de M. Mandel est de ne pas croire qu'en politique, comme ailleurs, le plus court chemin d'un point à un autre est la ligne droite. Par là, cet esprit géométrique manque de géométrie. Il n'a pas confiance dans ce qui est simple et dans la force des choses simples. Et c'est chez lui, par abus de finesse, un certain manque de finesse.

Il a, pour un parlementaire, un autre défaut : c'est d'être un lutteur implacable et un adversaire sans merci. Non seulement il rend toujours coup pour coup, mais il se plaît à provoquer l'ennemi. Comme il ne désarme jamais, et

qu'il sait toujours répondre, il ne sait point céder sur le terrain personnel, et son agressivité systématique et souvent inutile, rebutant ceux qui seraient disposés à l'applaudir, peut nuire à sa cause et la desservir.

Ces qualités et ces défauts expliquent l'hostilité que M. Mandel rencontre dans une partie de l'Assemblée.

Au Palais-Bourbon, où l'on se tient mieux qu'autrefois, mais pas encore très bien, on se tutoie et on s'embrasse de façon familière et cordiale, même si l'on se hait un peu, surtout si l'on se méprise beaucoup. M. Mandel ne tutoie personne, il n'a pas le genre de la maison, et ne veut pas l'avoir. Il est aussi solennel que Royer-Collard et même pour dire qu'il fait beau il parle comme un doctrinaire parlait.

Il a fait élire aussi trop de députés qui, déliés du serment de fidélité envers M. Clemenceau, croient en être quittes

du même coup avec M. Mandel. La chaîne des services rendus est lourde. M. Mandel l'éprouva, le jour que, parlant sur le Vatican et ne pouvant dominer la furieuse clameur de l'extrême gauche, il constata, sans s'émouvoir, la réserve gênée de la majorité. M. Mandel n'attendait de ceux-là, à ce moment, aucun secours. Il était seul. S'il avait lâché pied, il était perdu. « C'est lui qui vous a fait élire », leur rappela durement M. Le Provost de Launay. Ils ne l'ignoraient pas. Ils se le rappelèrent même tout à fait lorsque M. Mandel eut triomphé.

A côté de ces deux causes abjectes, l'hostilité contre M. Mandel en a d'autres, plus avouables.

Les radicaux et les socialistes ne peuvent lui pardonner leur défaite. Les élections du 16 novembre ont été faites contre les socialistes et contre ceux des radicaux qui, s'étant retranchés du bloc

national, cherchaient sans la trouver une formule équivoque, comme autrefois, et qui, à défaut d'un programme, appelaient désespérément l'appui tutélaire et traditionnel de l'administration. Cet appui leur fit défaut. Ils virent là une infâme trahison. Traqués, bafoués, démasqués à loisir, et n'ayant d'ailleurs à imputer leur échec qu'à eux-mêmes, ils en ont gardé à M. Mandel une rancune inexorable.

Dans le bloc national lui-même qu'il a pourtant créé, M. Mandel n'est pas considéré sans réserve et sans défiance. La rigueur de sa logique veut qu'il poursuive la victoire du 16 novembre par des opérations politiques. Ce n'est certes pas nous qui blâmerons sa clairvoyance. Mais c'est de quoi, stupidement, la Chambre a horreur. M. Mandel sait aussi qu'une politique déterminée ne peut se faire qu'avec un personnel déterminé. Il attaque donc violemment non seule-

ment des idées, mais des hommes, et il rappelle constamment, à l'appui de ses attaques, des souvenirs que certains préféreraient avoir oubliés. Sa mémoire est infaillible. C'est ce dont ses alliés et ses obligés naturels lui savent le moins de gré.

M. Mandel a donc été poursuivi, au Parlement, par beaucoup de ses ennemis d'hier. Lorsqu'il voulut devenir député, les sots s'étonnèrent. D'habitude, un chef de cabinet se fait nommer percepteur ou référendaire à la Cour des comptes. M. Mandel s'obstina à être député, et le fut. On pensa dès lors qu'il serait une sorte d'officieux entre le Parlement et M. Clemenceau qui semblait promis aux plus hautes destinées officielles. Lorsque M. Clemenceau disparut du pouvoir, les mêmes qui n'avaient pas compris que M. Mandel voulût être député, pensèrent qu'il n'avait plus qu'à disparaître. Ils se trompaient.

Sans doute, la politique intérieure de M. Clemenceau, la lutte contre le défaitisme qu'il fallait abattre à tout prix, tout cela, M. Mandel l'avait secondé avec un dévouement absolu. Il n'avait connu ni répit ni défaillance. Fort de l'autorité déléguée à sa valeur, il avait imposé rudement, dans son domaine, l'unité d'action à des ministres, qui d'ailleurs ne le lui pardonnèrent pas. On peut croire que, lui non plus, n'a pas oublié ces différends. Il stimula souvent l'énergie de l'excellent et pacifique M. Pams, et fut heureux de trouver en M. Ignace le même dévouement à l'œuvre commune que M. Clemenceau avait trouvé en lui-même. Mais l'œuvre propre de M. Mandel fut de préparer avec une intelligence clairvoyante la politique intérieure d'après-guerre, d'imposer ses vues et de les faire triompher.

Ces vues, on les connaît. Quand il déclare périmé « le mot d'ordre de Pons »,

ce n'est pas une boutade de tribune : c'est l'expression de sa pensée, mûrie et développée depuis des années. Il a voulu, d'une part, l'accord de tous les Français patriotes contre le bolchevisme, agent de l'Allemagne, et signalé que le péril était à gauche. Il a voulu, d'autre part, la fin des divisions d'avant-guerre, des tyrannies locales, des rivalités de personnes, et surtout des guerres religieuses. Les élections de 1919 ont été son œuvre. Peut-être les vainqueurs ne s'en souviennent-ils pas toujours ; les vaincus ne l'oublient pas : la furieuse rancune des socialistes et des radicaux blocards ne se trompe pas d'adresse.

C'est tout simplement la continuité de cette œuvre que M. Mandel veut assurer. Il a démontré nettement qu'il existait en dehors de M. Clemenceau, et, sans rien renier de sa fidélité, il a fait voir que sa volonté, son intelligence et sa mémoire servaient des idées personnelles.

Ceci, personne ne l'ignore plus, amis ni ennemis. Mais, ne l'ignorant pas, le laisseront-ils poursuivre et continuer à s'affirmer?

On pouvait en douter au début de la législature. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. M. Mandel a livré sa première bataille par un discours sur le Vatican, et triomphé d'une hostilité presque unanime : c'était le jour que ses ennemis avaient choisi pour en finir et le noyer à jamais. C'est le jour où il triompha, à force d'énergie et de talent. Jamais plus pathétique exemple d'un lent, difficile et progressif succès ne fut donné à une Assemblée. Ses ennemis les plus farouches, qui employèrent tour à tour les armes les plus violentes et les plus perfides, reconnaissaient son « cran » et déclaraient qu'il avait « conquis le droit de parler ». Ceux qui ne l'aimaient pas rendaient subitement hommage à son effort, et applaudissaient d'autant plus

dans les coulisses qu'ils avaient douté plus longtemps en séance. Les hommes qui aiment la force étaient définitivement ralliés, et les obligés d'hier consentaient à se ressouvenir. Le courage personnel de M. Mandel, l'énergie avec laquelle, mal servi par un physique frêle, il tenait tête à l'orage, la lutte difficile dont il sortait vainqueur, tout cela déterminait une involontaire admiration.

Mais ce n'est pas assez d'avoir triomphé des ennemis du dehors. M. Mandel en a d'autres, en lui-même. Son défaut n'est pas de faire de la politique. Ce n'est pas d'attaquer durement les hommes et de leur rappeler leur passé. Son défaut est de porter des coups parfois inutiles, de tirer des combinaisons de trop loin quand les portes sont ouvertes, et de s'attarder, sans profit pour son action, à des vengeances cruelles, savoureuses, mais personnelles. C'est aussi de méconnaître

parfois certaines opportunités ou inopportunités. Mais pourquoi insister? Il est sans exemple que les défauts ne se corrigent pas, chez qui a la volonté réfléchie et tenace de M. Mandel, en qui le bloc national finira peut-être par reconnaître son ministre de l'Intérieur.

M. MAURICE MAUNOURY

M. MAURICE MAUNOURY

En 1899, le 1er juin, Waldeck-Rousseau prenait le pouvoir pour sauver la République, que menaçait la réaction. La réaction, c'était la résistance nationale à l'affaire Dreyfus, sur laquelle l'histoire est fixée. Waldeck-Rousseau sauva donc la République contre l'idée nationale, c'est-à-dire qu'il instaura solidement le règne d'un parti dit « républicain » qui prétendit désormais exploiter la France à son profit. Ce parti, devenu rapidement le parti radical-socialiste, a transigé souvent avec sa doctrine ; avec ses intérêts personnels, jamais. Il est prêt à tout admettre, sauf d'être frustré

des avantages du pouvoir. Ces avantages-là résultent d'une majorité qui sait s'affirmer et gouverner ; il importe donc de ne pas laisser en d'autres mains le ministère de l'Intérieur où se préparent les élections. Depuis Waldeck-Rousseau, il y a eu des présidents du Conseil qui se sont appelés Combes, Gaston Doumergue, Monis ou Caillaux. Il y en a eu quantité d'autres qui n'étaient pas radicaux et furent même tout le contraire : quelques-uns s'appelèrent Poincaré, Rouvier, Barthou, Ribot ou Georges Leygues. Ils s'entourèrent de nombreux collaborateurs choisis parfois dans les groupes les plus modérés. M. Jean Dupuy, M. Joseph Thierry, M. Lebrun, M. Th. Girard, M. Chéron, M. Étienne, M. Raoul Péret et tant d'autres, qui n'étaient pas radicaux, détinrent des portefeuilles, et non des moindres. On vit même aux affaires, à la faveur de la guerre, M. Méline et M. Denys Cochin.

Mais jamais, au grand jamais, les radicaux-socialistes, depuis Waldeck-Rousseau, n'ont abandonné l'Intérieur à d'autres mains. Pendant quelques mois, après M. Combes, M. Rouvier avait cru pouvoir appeler M. Étienne place Beauvau ; il dut bientôt le remplacer par M. Dubief, à qui succédèrent M. Clemenceau, M. Monis, M. Caillaux, M. Steeg, M. Klotz, M. René Renoult, M. Peytral, M. Malvy et M. Pams, sans omettre M. Aristide Briand, républicain socialiste ; et, chose encore plus surprenante, depuis la défaite du 16 novembre 1919 qui les a décimés, les radicaux-socialistes, situation paradoxale, ont réussi à maintenir à l'Intérieur M. Steeg et M. Pierre Marraud, en sorte que la rue de Valois a régné vingt ans sans interruption place Beauvau, sauf le temps où M. Mandel imposa, sous le nom de M. Pams, une politique d'union nationale qui permit les élections du 16 no-

vembre. L'avènement au ministère de l'Intérieur de M. Maurice Maunoury marque donc une date mémorable dans les fastes de la troisième République. Cette fois les modérés du bloc national, qui n'ont pas su prendre le pouvoir, — j'entends le ministère de l'Intérieur, — ni par eux-mêmes, ni par des hommes qui leur fussent sympathiques ou favorables, ont du moins réussi à chasser leurs pires ennemis de la maison et à empêcher qu'on continuât à se préoccuper exclusivement, place Beauvau, de préparer la revanche des élections de 1919. C'est un résultat négatif, mais c'est un résultat.

Les modérés, qui n'ont pas su se grouper, s'organiser, dégager une volonté commune qui se fût aisément imposée, avaient le choix entre trois solutions : gouverner, se laisser gouverner, exiger la neutralité. La première solution, ils ont montré qu'ils étaient incapables de

l'adopter. Si, d'ailleurs, M. Bonnevay ou M. Lefebvre du Prey eussent été ministres de l'Intérieur, ils y eussent soigneusement préparé la réélection des radicaux, par scrupule et par aveuglement. Quant à imposer le choix, à l'Intérieur, d'hommes comme M. Colrat ou M. Tardieu, ils n'avaient pour cela ni la clairvoyance ni l'esprit politique, ni la discipline, ni l'énergie qu'il eût fallu. Se laisser gouverner, c'est à quoi ils ont consenti longtemps, par veulerie, égoïsme, indiscipline et sottise, jusqu'au jour où il leur a été démontré que leur vie même n'était plus qu'une question d'heures, et qu'ils n'avaient plus un moment à perdre pour se ressaisir. Ils demandèrent donc, — et ils obtinrent, — que le ministre de l'Intérieur ne fût choisi ni parmi leurs amis, ni parmi leurs ennemis, et ils ratifièrent le choix d'un neutre, M. Maurice Maunoury.

M. Maurice Maunoury est un homme

charmant, beaucoup trop modeste, et mal connu des jeunes parlementaires. Comme il ne paraît point à la tribune, n'écrit pas dans la presse et ne hante pas les couloirs, rien ne le signale à l'attention. On le sait grand travailleur. On sait qu'il préside la commission des finances et que sa santé est délicate. C'est tout. Neuf députés sur dix ignorent les origines politiques de M. Maurice Maunoury, sa carrière, ses attaches et ses tendances. Pour ceux qui savent qu'il est député d'Eure-et-Loir, la connaissance de ce détail augmente la confusion de leurs données, car M. Maurice Maunoury est confondu, la plupart du temps, avec son homonyme M. Gabriel Maunoury, également député d'Eure-et-Loir. De 1912 à 1919, M. Gabriel Maunoury, qui est progressiste et libéral, a représenté la première circonscription de Chartres, où il succédait à M. Lhopiteau, radical. Pendant la même période,

et même un an plus tôt, M. Maurice Maunoury, qui était de la gauche radicale, a représenté la deuxième circonscription de la même ville, où il succédait au vicomte de Saint-Pol, progressiste. M. Gabriel Maunoury est un chirurgien éminent, et le propre frère du général Maunoury. M. Maurice Maunoury est bien des choses, mais s'honore surtout d'être ancien élève de l'École polytechnique, et n'a aucune parenté avec son collègue et homonyme, ni, par conséquent, avec le général.

M. Maurice Maunoury, qui est un modeste, n'avait jamais souhaité d'être représentant du peuple. Mais dans le pays chartrain, où les deux fractions du parti républicain se disputent les sièges, les républicains plus avancés ne pouvaient trouver un meilleur candidat à opposer au vicomte de Saint-Pol, bon diable, cultivateur, populaire, et qui avait conquis de haute lutte sa circons-

cription. En 1906, M. Maurice Maunoury porta donc dans la deuxième circonscription le drapeau radical, que tenait dans la première circonscription M. Lhopiteau ; il fut battu cependant à deux cents voix de majorité, et M. de Saint-Pol conserva son siège. En 1910, M. Maunoury fut plus heureux et les deux cents voix se déplacèrent en sa faveur. Ce fut dur. Ce le fut plus encore en 1914 : M. Royneau, qui était lui-même un agriculteur fort populaire, approcha de très près M. Maurice Maunoury. Il ne put arracher aux radicaux la deuxième circonscription, alors que M. Gabriel Maunoury venait de conquérir la première, et M. Mignot-Bozérian celle de Châteaudun. M. Royneau, qui avait tenu contre M. Maurice Maunoury le drapeau des modérés, trouva d'ailleurs une légitime compensation dans son élection au Sénat, où il s'inscrivit, à la surprise générale, dans le groupe de M. Lhopiteau.

Pauvres électeurs ! Allez donc vous y reconnaître !

M. Maurice Maunoury avait été appuyé, dans cette affaire, par M. Paul Deschanel, lequel n'aimait pas le vicomte de Saint-Pol et, bien que n'étant pas radical lui-même, secondait volontiers les radicaux du département dans les luttes législatives et sénatoriales. L'Eure-et-Loir est un département de finasserie politique.

Réélu, M. Maurice Maunoury ne s'était signalé à l'attention des initiés qu'en occupant pendant vingt-quatre heures le ministère des Colonies dans l'éphémère ministère Ribot, de juin 1914, balayé par les radicaux d'alors, qui n'admirent pas le paradoxe d'un Cabinet opportuniste imposé à une Chambre radicale, donnant ainsi un exemple que les élus du 16 novembre, moins virils, n'ont pas suivi.

Vinrent les élections de 1919. Parmi les cinq députés sortants de l'Eure-et-

Loir, M. Viollette fit bande à part. Les quatre autres décidèrent de ne pas se combattre mutuellement. Ils firent même, un moment, liste commune. La question religieuse les divisa bientôt, et, à la suite d'une réunion tumultueuse, MM. Deschanel et Maurice Maunoury se représentèrent ensemble, laissant libres de se représenter, ensemble aussi, et sans les combattre, MM. Gabriel Maunoury et Mignot-Bozérian, qui s'adjoignirent M. Durand-Béchet. Tous les cinq furent élus : M. Viollette, on le sait, fut parmi les vaincus du 16 novembre. M. Maurice Maunoury s'inscrivit à la gauche républicaine démocratique (groupe Barthou), où le suivit, d'ailleurs, M. Mignot-Bozérian. M. Gabriel Maunoury vint, naturellement, à l'Entente, et M. Durand-Béchet n'alla nulle part. Quant à M. Paul Deschanel, il appartient à l'histoire.

M. Maurice Maunoury, membre écouté

et assidu de la commission des Finances, fut élu président de cette commission lorsque M. Raiberti devint ministre de la Guerre, en décembre 1920. Peu après, on dut l'opérer et lui couper la jambe. M. Maurice Maunoury, bien qu'il ait soixante ans, a servi en 1914 comme chef d'escadron d'artillerie. Il avait à la jambe une plaie qui s'envenima et il fallut l'amputer.

Cette opération courageusement supportée eut des suites assez heureuses pour que M. Maurice Maunoury pût conserver la présidence de la commission des Finances, où l'avait longtemps suppléé M. Dariac. Le président de la commission des Finances est par définition, on le sait, un personnage consulaire. M. Maurice Maunoury n'avait donc qu'à le vouloir pour être ministre. Il avait l'embarras du choix. Pourquoi l'Intérieur lui est-il échu? Il est permis de supposer qu'il a cédé aux instances de ses

amis, qui connaissaient, d'une part, son républicanisme éprouvé, et, d'autre part, sa modération naturelle et sa haine des luttes de parti. Il y avait un désir d'apaisement, une volonté de dissiper un malentendu déjà trop long en faisant de la place Beauvau un terrain neutre. M. Poincaré a pensé que nul n'était plus qualifié pour cette tâche que M. Maunoury.

Si l'on a raison, — ce que M. Tardieu, M. Mandel et d'autres contestent, — de consentir au ministère Poincaré, venu pour une autre œuvre, une trêve de la politique intérieure, M. Maurice Maunoury est l'homme de cette situation, très difficile et très délicate parce qu'elle est nouvelle. Les radicaux n'accepteront pas aisément de ne plus être des maîtres obéis, et les modérés, longtemps contenus, se font peut-être du rôle de M. Maunoury une idée qui n'est conforme ni à son passé, ni à ses ten-

dances, ni à son caractère. Les radicaux, avec M. Maurice Maunoury, n'imposeront plus leur volonté souveraine et leurs intérêts à l'Intérieur. Mais les gens de l'Entente n'y seront pas, non plus, les maîtres. Ils n'y ont même pas — et il faut qu'ils le sachent — un homme à eux. Le résultat des élections cantonales, en mai 1922, l'a prouvé. Gare aux élections législatives de 1924 si la barre n'est pas prise par un homme sûr.

M. ALEXANDRE MILLERAND

M. ALEXANDRE MILLERAND

Il y a eu un temps, qui n'est pas si loin de nous, où le nom de M. Millerand n'était plus prononcé. Les gauches l'avaient condamné à une sorte d'exil à l'intérieur. Même alors, les personnes perspicaces estimaient qu'il n'avait pas donné sa mesure. Les renseignés connaissaient sa force et les raisons de sa fortune prochaine. Cependant, on ne parlait plus de lui. Il ne venait guère à la Chambre, siégeait à peine dans une ou deux commissions où ses apparitions étaient rares et fugitives. Il ne tentait rien pour se rappeler à l'attention. Il semblait qu'il eût abdiqué. Il se recueillait. Il attendait.

Il avait toujours marqué quand il avait été au pouvoir. Marqué d'abord par la sensation, on peut dire par le scandale. Collaborateur de Waldeck-Rousseau en 1899, son passé socialiste avait épouvanté les conservateurs. Associé, dans ce ministère de « défense républicaine », au « fusilleur » Galliffet, il avait commencé à paraître comme un transfuge de la révolution sociale. Quelques années plus tard, il fut une des plus vigoureuses personnalités dont s'entoura M. Aristide Briand parvenu au pouvoir : les anciens socialistes se modéraient à vue d'œil. Déjà ce n'était plus le Millerand de 1899. Après cette rentrée, nouvelle éclipse, nouvelle métamorphose. Il reparaît en 1912 avec M. Poincaré, son ami de collège. Dans ce ministère, déjà « national », il représente la reconstitution militaire. Il prépare le service de trois ans. Il gagne les sympathies de la droite. Il poursuit son incar-

nation en 1914, lorsqu'il est rappelé, dès le début de l'invasion, au ministère de la Guerre, où, toutefois, il ouvre encore les portes aux coûteuses conceptions de M. Albert Thomas.

Entre le Millerand de Waldeck-Rousseau, celui de M. Briand, celui de M. Poincaré, celui de 1914, celui de Varsovie et de la Présidence, il y a des différences, il y a progrès continu. Dreyfusard ardent en 1899, n'a-t-il pas esquissé comme un vague regret dans un curieux article sur Péguy? Dès sa première retraite, n'avait-il pas prononcé contre le « régime abject », celui de M. Combes, une célèbre philippique qui lui promettait tout pour l'avenir, qui annonçait déjà le « Bloc national »? Assagi en 1906, patriote en 1912, il n'avait pas craint de se faire renverser par la réintégration du colonel du Paty de Clam. Il effaçait les souvenirs de son dreyfusisme ancien. Il passait aussi, aux yeux de la gauche la plus pâle,

pour un abominable renégat. Dès lors, M. Millerand est classé. Il est l'homme des grandes organisations industrielles, défenseur qualifié et en quelque sorte patenté de l'ordre capitaliste. Le bruit court qu'il aurait réuni quatre millions pour un grand journal du soir, un journal de conservation et d'ordre.

L'homme de gauche, irréductible, devenu un homme de droite, non moins irréductible, opéra une transformation nouvelle, en devenant le symbole du Bloc national. Il en fut le chef aux élections de 1919, où il fit voisiner sur sa liste Heppenheimer et Breuillé avec Bienaimé et Barrès, regrettant de ne pouvoir accueillir Lauche, dissident, mais non scissionnaire ; puis il maria dans une même combinaison, sur la liste sénatoriale, Doumer et Steeg, Ranson et Raphaël-Georges Lévy. De même, bientôt, dans le ministère Isaac-Sarraut, béni par l'unanimité des partis, il mariait

ceux des radicaux intelligents qu'il avait sauvés de la faillite définitive, et auquel il conservait, par Steeg, les plus vastes espoirs et les plus longues faveurs ; les républicains modérés dont il synthétisait les tendances et auxquels il rappelait discrètement la meilleure formule de Guizot ; les catholiques enfin, satisfaits de la reprise des rapports avec le Vatican. Aujourd'hui, l'union sacrée affirme que l'élection de M. Millerand à la Présidence a été le couronnement naturel de son évolution. Il est convenu que cette apothéose lui a été imposée par l'évidence de l'intérêt national, qu'il ne l'a point sollicitée, qu'il s'en est obstinément défendu. La gloire ne saurait aller plus haut.

Pour connaître M. Millerand, il faut savoir qu'il n'y a pas eu moins de diversité aux premières étapes de sa vie politique, avant qu'il ne devînt ministre. Car il a été député longtemps avant

d'arriver au pouvoir. Les historiens s'en souviennent. Et ils ont raison de s'en souvenir. Nulle carrière ne fut plus ondoyante. Les évolutions de M. Aristide Briand sont célèbres : évolutions d'un dilettante ! Que sont-elles et que valent-elles à côté des évolutions d'un doctrinaire? Car Millerand n'est pas, en apparence du moins, un dilettante. C'est un logicien. Il est allé du radicalisme démocrate au socialisme, du socialisme à la conservation, de la conservation à l'ordre national. Mais pour qu'il ait été salué avec cet enthousiasme, à son entrée dans le parti de l'ordre, pour que son adhésion ait eu ce prix inestimable aux yeux des conservateurs, il fallait qu'il eût marqué son importance dans le parti opposé et qu'il eût forgé dans ce parti les plus dangereuses, les plus redoutables formules.

Les historiens seuls se rappellent que M. Millerand, conseiller radical-socialiste

de Passy, dès l'âge de vingt-cinq ans, député de Paris l'année suivante, fut, en 1882, l'avocat des grévistes de Monceau-les-Mines et, en 1886, celui des assassins de Decazeville. Certains savent que, l'un des chefs de l'extrême gauche, il fut le fondateur du parti socialiste, l'adversaire irréductible de l'opportunisme et de l'oligarchie financière. Quelques-uns n'ignorent pas non plus qu'il est l'auteur du fameux discours de Saint-Mandé, prononcé en 1896, quand, au lendemain des élections municipales, on fêtait la victoire socialiste. Mais qui se souvient de la plaidoirie de 1886 pour Souquières, l'un des assassins du contremaître Watrin, jeté par la fenêtre de la mairie de Decazeville en pâture à la foule qui le mit en pièces? « Les auteurs de cet acte, disait M. Millerand, ce n'est pas Souquières, c'est la misère ! » Et pour influencer les jurés du Rouergue, il évoquait le spectre de la prochaine révolu-

tion, devançant de vingt ans la tragédie bolcheviste : « La fin de ce siècle est grosse d'événements ! Si l'on veut empêcher l'explosion formidable qui se prépare, il faut éviter de prononcer une sentence de vengeance et de colère ! »

Qui se souvient encore que M. Millerand, aujourd'hui chef de l'État, ayant, en 1892, créé l'Union socialiste, flétrissait comme une des plus impardonnables infamies du régime le privilège de la Banque de France, « grâce auquel, s'écriait-il, s'instaure cette royauté de l'or qui prétend traiter d'égale à égale avec la République ! » De quel méprisant haussement d'épaules M. Millerand eût, vingt ans plus tard, à son banc de ministre, accueilli cette tirade d'écervelé ! Et qui se rappelle au juste les trois points que M. Millerand formulait dans le discours de Saint-Mandé comme le « programme minimum » du socialisme, programme auquel le parti dont il était

le chef donna, le lendemain, une formelle adhésion : conquête des pouvoirs publics, socialisation des instruments de travail, entente internationale des travailleurs? Aujourd'hui M. Millerand n'encourage plus la conquête et la socialisation des instruments de travail.

Mais qu'on ne croie pas, au moins, que ce soit par goût d'un humour facile que nous rappelons et ces contradictions et la solennelle promesse de ne jamais pactiser avec l'opportunisme et « les amis de M. Jules Ferry ». Ce n'est pas non plus pour signaler et illustrer ce brocard, souvent répété à propos de M. Briand et devenu si banal, que les braconniers repentis font les meilleurs gardes-chasse. C'est parce que cette documentation sur les doctrines successives et les attitudes successives de M. Millerand, militant révolutionnaire, assidu de la Loge de la rue Rondelet, conseiller et député d'extrême gauche, fondateur de parti,

doctrinaire de la révolution réformiste, ministre dreyfusard, enfin nationaliste, défenseur de l'ordre, protecteur du capital, président du Conseil et chef d'État, permet d'examiner ce qu'on peut attendre dans l'avenir d'un homme dont le passé est ainsi déterminé.

Nous en avons assez dit pour montrer combien est enfantine et vaine la légende d'un Millerand impassible, fermé, ennemi de la popularité et de la démagogie. Son œuvre témoigne d'une infinie souplesse dans la conception, d'une aptitude remarquable aux évolutions progressives et savantes menées contre vents et marées, autrement étudiées et raisonnées que celles de M. Briand qui est un artiste et un enfant gâté de la fortune. M. Millerand, dit-on, ignorant des couloirs et des intrigues, des vaines déclamations et des combinaisons louches, loin des acclamations et des opprobres de la foule, plaide et gagne des dossiers

pour la nation. Il y a là une vue un peu sommaire. M. Millerand plaide le dossier qu'il faut, et quand il faut. Il méprise les hommes et ne se soucie point des imbéciles. Voilà la vérité et l'un des éléments de sa force. Et pour ces imbéciles, il dédaigne de se dépenser en vaines paroles. Il aime la nation et la sert, mais il faut qu'il soit à même de la servir selon sa volonté. Le pouvoir, les uns le conquièrent par la démagogie, les autres par des méthodes différentes. La démagogie n'est pas la méthode de M. Millerand? Ne disons pas tout à fait cela. Mais il y a l'heure de faire de la démagogie et l'heure de n'en point faire. M. Millerand sait choisir l'heure et attendre. Ses plaidoiries d'autrefois furent démagogiques, ses discours contre l'opportunisme et contre la Banque de France furent de la démagogie, de la pire démagogie de gauche, parce que c'était alors le seul moyen de rapprocher

un homme du pouvoir. Mais sa formule heureuse sur le « régime abject », le rétablissement des retraites militaires, le programme électoral de Bataclan, le programme du Bloc national, en 1919, c'était aussi une certaine sorte de démagogie.

La démagogie est un moyen. M. Millerand ne l'a pas négligé. Nous ne le lui reprochons pas. Mais constatons-le. Quand il est devenu l'un des premiers personnages de l'État, ayant la taille et l'étoffe d'un homme d'État, il a méprisé la démagogie de gauche, dont il n'avait plus besoin. Là encore, il a bien fait. Mais constatons-le toujours.

M. Millerand s'est composé un personnage dont il ne sort pas. Myope volontaire, brutal et distant, il sait être charmant dans l'intimité. Il estime que ce charme est peu efficace. Il sait que les foules, quand elles ont confiance en un homme, aiment à être rudoyées et

menées le bâton haut. Sa psychologie très sûre est faite à la fois d'intuition et d'expérience. Son moyen n'est pas, comme celui de M. Briand, de se tenir en communion constante avec tous les mouvements d'une âme collective : c'est un système étudié, prouvé, adopté, où il s'enferme, dont il ne sort plus et qui est excellent. Il a raison. Car il aime la nation (à condition qu'elle le prenne pour le premier de ses serviteurs), mais il méprise les hommes et les masses. Là encore il a raison et il le démontre. M. Millerand, dans la vie, est un démonstrateur victorieux. Et tout cela lui constitue un personnage d'un intérêt puissant.

Il possède, on n'y prend pas assez garde, les qualités maîtresses de M. Briand et celles de M. Clemenceau réunis. Il ne possède aucun de leurs défauts. Aussi il évite l'écueil où ceux-là échouent. Il a de M. Clemenceau la vision nette, la passion de l'autorité, le

dédain de la formule, la clarté de l'expression et le dur mépris des foules. Il n'en a ni l'incohérence fâcheuse, ni la méchanceté gratuite, ni l'inutile esprit. Il a de M. Briand le sens de l'évolution, le goût des combinaisons mûries et précises. Il n'en a ni l'impatience, ni la mollesse, ni le goût des complications. Et sa vie, aussi agitée, est plus une et plus harmonieuse.

Patient, opiniâtre, Millerand a conquis le pouvoir. Il s'est affirmé, d'abord, par la révolution, parce qu'il ne pouvait s'affirmer autrement à l'époque où il débutait : l'avenir semblait appartenir à l'extrême gauche. Ensuite, il s'est fait admirer et craindre par sa valeur et ses formules. Puis, craint, il a su composer sans rien renier, parce qu'il n'avait pas eu l'enfantillage de s'enliser dans les sectarismes inutiles et suspects.

Il est sorti victorieux de l'épreuve du

pouvoir, et il y a appliqué les idées qu'il avait affirmées.

Il a deviné ensuite, le premier, qu'il gagnerait à savoir se tenir au-dessus des partis. Impassible et tranquille, il a bravé l'impopularité pour donner à la droite les gages indispensables qui devaient consacrer sa personnalité nouvelle. Il a dépouillé le vieil homme. L'adhérent de la loge Diderot est en sommeil. L'ancien rédacteur en chef de *la Lanterne* a l'air d'avoir été vraiment tué par Mme Paulmier car, ce jour-là, sa vie fut sauvée par le hasard. Mais cet incident de sa carrière est-il assez tombé dans l'oubli ! Ainsi, M. Millerand est récompensé d'avoir un esprit vigoureux et un caractère fort. Il a méprisé les écueils apparents et tenu pour négligeables des fantômes qui en eussent effrayé un autre. Et ce qui a accru son dédain de l'humanité, c'est sans doute d'avoir vu autour de lui, dans la canaille comme

chez les chefs d'État, tant d'imbéciles et de pusillanimes médiocrités.

Les connaisseurs ont admiré naguère qu'il eût été le président du Conseil désigné à la fois par M. Clemenceau et par M. Deschanel. Tout le monde ne sait pas avoir cette maîtrise puissante, préparer ces étonnants résultats. Tout le monde ne sait pas cacher une volonté tenace, une haute ambition, sous le masque d'une impassibilité dédaigneuse et d'un désintéressement lassé.

Les connaisseurs qui ont apprécié la manière dont M. Millerand a couronné l'édifice de sa vie en devenant le chef suprême de l'État, après une carrière commencée en 1885, donnent des preuves de leur clairvoyance, mais aussi de leur injustice, car ils ne tiennent pas compte d'un facteur indispensable qui était d'avoir les dons d'un homme d'État. M. Millerand, qui visait l'Élysée depuis ses débuts, y est arrivé facilement sans

que son ambition se fût jamais trahie, sans qu'elle eût été devinée de personne. Nul n'a donc pu y prendre garde et lui préparer d'embûches. Sans doute, l'heure favorable de la crise, le choix d'un comparse impossible (M. Jonnart), les refus vite suivis d'une inclination progressive à des instances irrésistibles, tout cela fut, en cinq jours, l'exécution adroite d'un plan parfaitement réglé. Mais quoi? Le difficile n'était pas là. Il n'était pas de faire accepter la carte forcée, mais de faire accepter que cette carte fût justement la carte forcée. Il a fallu, auparavant, faire la politique du pays avec cette puissante intuition et cet esprit de décision dont seul, peut-être, M. Millerand était capable.

La France attendait vis-à-vis de la révolution, vis-à-vis de l'Allemagne, vis-à-vis de l'Angleterre, l'attitude de notre premier ministre. Encore fallait-il deviner cette attitude, savoir la prendre,

oser la prendre. Dans un pays où tout le monde fuit les responsabilités et craint les affaires, c'est une rare fortune d'avoir été l'homme qui sait — comme au mois d'août 1920, en Pologne — jouer des coups hasardeux. M. Clemenceau avait risqué aussi, et il eût pu recueillir de la même manière la récompense de son esprit de décision, s'il ne s'était empressé, selon son habitude, de gâter lui-même son affaire. Il n'avait pas les qualités qui lui eussent permis de ne pas la gâter. M. Millerand récolte parce qu'il a joint l'équilibre et le bon sens au tempérament.

Mais on comprend qu'à un tel homme la présidence de la République ne suffise pas. C'est beau qu'elle lui ait été dévolue alors que la droite considérait son élection comme une victoire, que la gauche s'inclinait en maugréant, et que le pays, insoucieux de ces disputes, l'acclamait d'un cœur unanime et sincère.

Que lui importe? Ce que voulait M. Millerand, en arrivant à l'Élysée, ce n'était pas faire un président soliveau. C'était gouverner, gouverner longtemps, avec de la sécurité et de la stabilité. Et ce qu'il y avait de plus fort dans cette volonté, c'est que le pays, évidemment, désirait la même chose. Mais dans l'état actuel de nos institutions, est-ce certain? Est-ce possible? *Reviser!* dit Millerand. Ah! certes, la Chambre ne demanderait pas mieux, encore que « reviser » soit pour elle une formule un peu imprécise et vague comme la « nationalisation » pour les cheminots en grève. Mais le Sénat! Voilà qui était déjà bien moins probable. Sans doute, M. Millerand a gouverné, il a gouverné de sa personne, le jour où il a rappelé M. Briand de Cannes, où il l'a renversé de ses propres mains. Mais il a dû appeler M. Poincaré à la présidence du Conseil, et M. Poincaré a été président de la République. Il

n'admet pas qu'on le soit autrement que lui. Il n'admet pas que l'Élysée gouverne. Aussi la réforme constitutionnelle que M. Millerand annonçait à son entrée en charge est-elle restée en chemin. Nul n'en parle plus. A-t-il renoncé? Ce serait peu conforme à son caractère opiniâtre. Tandis que M. Poincaré conduit les affaires, on peut penser que M. Millerand ronge son frein. Mais, selon son habitude, il a replié sa voile. Il attend...

M. ANATOLE DE MONZIE

M. ANATOLE DE MONZIE

Un étranger visitait le Palais-Bourbon un peu avant la guerre. Voyant la Chambre en séance, et comme on énumérait devant lui les groupes, le visiteur s'étonnait de la faiblesse de la droite : « Quoi ! disait-il, c'est là tout ce qui représente cette France catholique et conservatrice si influente par sa pensée et par ses œuvres? Quelques douzaines de députés au plus? »

Le guide de ce visiteur connaissait admirablement la société, les mœurs et les choses politiques de notre pays. Aussi répondit-il à peu près en ces termes :

« Si tu veux voir, ô étranger, les fils

de la France chrétienne, ne regarde pas seulement à droite de la tribune. Regarde au centre, regarde à gauche, regarde même à l'extrême gauche. Je connais ces hommes. Ils sont presque tous républicains, la plupart anticléricaux : il n'y en a pas cent qui sortent d'une famille républicaine. Le ministre radical qui parle en ce moment saurait encore servir la messe. Ceux qui l'applaudissent ont étudié au petit séminaire. Celui-ci a rimé des odes à la sainte Vierge. Cet autre, dont tu vois le visage fin dans les rangs de la gauche démocratique, porte un grand nom de notre histoire : il est duc de la Tremoïlle et prince de Tarente. Les radicaux-socialistes sont conduits par le fils d'un ministre du 16 Mai. Le chef des socialistes unifiés est issu de la vieille bourgeoisie provinciale, il a un jour rapporté à sa femme une bouteille de l'eau sainte du Jourdain. Son spirituel lieutenant a été élevé dans un collège de

jeunes aristocrates. Et ainsi de suite. La France conservatrice est si forte que, sans elle, la France républicaine serait un désert d'hommes. »

Dans un livre anonyme et peu connu, *Vingt mois de présidence*, que Thiers avait fait publier après sa retraite, en 1872, le fondateur de la troisième République démontrait que, de toutes les élections, de tous les plébiscites depuis le rétablissement du suffrage universel, il apparaissait qu'il n'y avait pas en France plus d'un million et demi de républicains de doctrine, de républicains « conscients » comme on dirait aujourd'hui. Ce chiffre n'a peut-être pas beaucoup changé. Il pouvait suffire, avec la masse des opportunistes, des indifférents, des gouvernementaux, éternels approbateurs du fait accompli, à fonder, à maintenir et à consolider le régime. Il ne suffisait pas à lui donner une élite ni même un personnel.

Voilà bien des considérations pour en venir enfin à M. Anatole de Monzie, sénateur du Lot. Mais ce jeune parlementaire, supérieurement actif et intelligent, offre un cas de « ralliement » qui n'est pas banal. D'autres, issus comme lui d'une famille, d'une tradition, d'un collège catholiques, avaient passé à gauche par ambition, par rancune, par lâcheté, ou même sans y penser, pour suivre le courant. M. de Monzie porte le nom d'un écrivain pieux dont le livre sur Bernadette de Lourdes a été un des succès de librairie les plus étourdissants du siècle. S'il est devenu républicain socialiste, c'est à la suite d'une crise d'idées, ce qui n'est pas banal : M. de Monzie a toujours aimé les idées, même et surtout les idées dangereuses, comme il a toujours été attiré par les hommes intéressants, même et surtout dangereux. Il ne craint pas de se compromettre, peu importe que ce soit à gauche

ou à droite. Par là il se distingue dans les assemblées.

Récemment, au Sénat, il a critiqué et repoussé le traité de Trianon, en quoi il s'est trouvé d'accord avec M. de Lamarzelle. Ces particules, cette rencontre, cette sympathie commune pour la Hongrie anti-bolcheviste et pour le royaume de saint Étienne auront fait croire à des personnes mal informées que les deux sénateurs étaient du même parti. Mais le sénateur du Lot n'est vraiment d'aucun parti.

M. de Monzie a le goût de l'indépendance. Il ne peut pas penser comme la foule et il est en réaction perpétuelle contre l'opinion. C'est un trait d'aristocratie indéniable. M. de Monzie doit être rangé parmi les réfractaires, et n'est pas réfractaire qui veut. Il faut être pétri d'une certaine argile.

Dans un livre qui ne connaîtra pas les tirages prodigieux de *Bernadette* mais

que les curieux et les lettrés estiment, M. de Monzie a raconté ses aventures intellectuelles. Ce livre s'appelle *l'Entrée au forum*. Contribution à l'histoire des idées dans la période orageuse de 1896-1900. Anatole de Monzie, brillant élève de Stanislas, fut conquis par le dreyfusisme et le socialisme. A quoi devait-il sa conversion? Au néant d'idées que la droite offrait alors. Il la dut aussi à son enfance. C'est un des chapitres les plus élégants de son livre que celui où il raconte la vie et la mort de sa servante Julie qui n'aimait ni les gros bourgeois ni les hobereaux. Julie, fille du peuple, avait communiqué à son petit monsieur quelque chose de ses révoltes et de ses haines. Elle avait été son « précepteur sentimental ». Avec cela fidèle à ses maîtres. Tout à fait l'héroïne de Flaubert : « un cœur simple ». Et elle n'eût pas manqué un matin la messe. Quand M. de Monzie apprit la mort de sa

vieille bonne, il était en pleine effervescence de réunions publiques, en pleine construction de sociétés futures. Pourtant, dit-il, « je connus tout de suite, sans qu'il me fût besoin de philosopher, que je n'avais rompu, en dépit des violences de ma pensée, aucune des amarres qui m'accrochaient au passé. »

Ce sont des amarres qu'on ne brise jamais entièrement. Si le parti républicain n'a pas sombré dans la bassesse et dans la servilité, il le doit à des indépendants et à des originaux de la race de M. de Monzie. Le bonheur de ce parti, c'est d'avoir pris à droite un sang nouveau. S'il vient à cesser de faire des recrues de ce côté-là, il ne tardera pas à s'étioler. Or il n'est plus certain, aujourd'hui, que les réfractaires, les opposants par nature, comme l'est le jeune sénateur du Lot, trouvent à satisfaire leur tempérament dans le vieux parti républicain.

Cependant M. de Monzie, qui a tout juste quarante-cinq ans, qui connaît les affaires, les hommes, les réalités, sent encore les idées bouillonner en lui. Il ne pense pas dans le rang. Il est toujours en révolte contre le dogme et la routine et il y a sans doute longtemps qu'il s'est aperçu que la démocratie était dogmatique et routinière.

Aussi aura-t-il fait deux fois plaisir aux mânes de sa vieille servante lorsqu'il s'est mis, en contradiction avec ses amis politiques, à la tête de la campagne pour la reprise des rapports diplomatiques avec le Vatican. Comme lui, Julie ne voulait pas ignorer l'église ni penser selon les idées reçues. A son éducation, à ses origines, à son caractère, M. de Monzie a dû de comprendre, un des premiers, qu'il était aussi absurde que malséant de faire comme si Rome et le catholicisme n'existaient pas, car il n'est au pouvoir de personne d'empêcher

que Rome et le catholicisme soient. Et nulle discipline de parti n'a pu le dissuader d'écrire des livres, de prononcer des discours où il réclamait que la République fût représentée auprès du Pape.

C'est ce que M. de Monzie a appelé « la politique religieuse des indifférents ». Accouplement de mots qui eût fait bondir Lamennais et qui choque un peu le génie de la langue : le torrent de M. de Monzie écrivain et orateur n'est pas toujours pur. Mais que de sens dans ce peu de mots ! M. de Monzie est indifférent en matière de religion. N'y a-t-il pas une religion, une dogmatique républicaines? Et peut-il y avoir une véritable république si le scepticisme s'y met comme un ver dans le fruit? Nous avons connu jadis un jeune voltairien qui se livrait à la critique de la démocratie. Des parents, qui s'intéressaient à son avenir, lui montraient qu'il avait tort de se fermer les portes de la République. « Il

faut croire à trop de choses pour être républicain », répondait l'adolescent impie. Si l'on peut entrer dans la République sans croire ce qu'elle enseignait et ce qui était sa raison d'être, qu'est-ce qu'elle deviendra?

M. de Monzie représente ainsi, à l'intérieur du régime, un état d'esprit nouveau, bien différent de celui du ralliement, tout à fait distinct de celui du Bloc national, dont le sénateur du Lot doit, du reste, avoir horreur parce qu'il y voit un autre poncif. Mais cet état d'esprit, servi par une vision aiguë des choses, affranchi des lieux communs, ne sera-t-il pas celui d'une génération? On pense, par exemple, à un Henry de Jouvenel, sénateur de la Corrèze comme Anatole de Monzie est sénateur du Lot, ancien élève de Stanislas comme lui et, comme lui, si libre, si agile à faire le tour des idées, si sceptique enfin.

Que M. de Monzie, avec toutes ces

qualités et tous ces défauts, n'ait pas trouvé encore la place à laquelle il pouvait prétendre, qu'il n'ait été que sous-secrétaire d'État à la Marine marchande, qu'il soit, en un mot, un peu en marge : on ne doit pas s'en étonner. Et comme il ne craint pas de plaider tantôt pour le Vatican et tantôt pour le *Bonnet rouge*, d'être lié tantôt avec Jean-Louis Malvy et tantôt avec des archiducs, on a de la peine à le situer. Pour qu'un homme devienne ministre, pour qu'il ait une carrière ministérielle, il ne faut pas qu'il déconcerte et M. de Monzie est déconcertant.

Tout cela est vrai en temps ordinaire, lorsque les hommes sont encore à peu près classés ainsi que les choses. Mais en temps de crise? Alors ce sont les tempéraments originaux qui sortent et qui attirent. M. de Monzie le sent si bien que, dans ses dernières interventions, il a prévu, annoncé les grandes difficultés

du prochain avenir, difficultés financières, économiques, sociales qui se traduiront en difficultés politiques. On voit très bien M. de Monzie, homme sans préjugés, homme de transition s'il en est, tenu en réserve pour ce moment-là. Puisse-t-il seulement avoir inspiré plus de sécurité à ceux qui estiment les dons de son intelligence. Puisse-t-il ne pas commettre trop de fautes et ne pas laisser croire qu'il a pendant trois jours du goût pour l'autorité et, le reste de la semaine, la passion de l'anarchie.

M. PAUL PAINLEVÉ

M. PAUL PAINLEVÉ

Lorsqu'on aperçoit, à la Chambre, M. Paul Painlevé assis à son banc d'une travée de gauche, on croit voir l'image de Jean-Paul Choppard. Ce mathématicien égaré dans la politique a l'air ahuri du héros de notre enfance lorsqu'il mangeait du feu sur les tréteaux de la Galoche. Ce qui est moins drôle pour la France, c'est que les aventures de M. Painlevé se sont déroulées à la présidence du Conseil, pendant la période la plus critique de la guerre.

M. Painlevé, jeune prodige de la mathématique, était maître de conférences à l'École normale et répétiteur à l'École

polytechnique au moment de l'affaire Dreyfus. Il prit parti pour l'innocence du capitaine et vint, dans tous les procès de révision, raconter l'histoire confuse d'une conversation qu'il avait eue avec M. Hadamard et le général Gonse. Il se livra aussi à l'exégèse du bordereau. C'est dans ces conditions qu'il prit le goût de la vie publique et se découvrit des aptitudes à conduire les destinées de son pays.

Membre actif de la ligue des Droits de l'homme, M. Paul Painlevé entra au Parlement quelques années plus tard. Son ambition était alors d'incarner l'idéalisme républicain. Il s'attribuait une mission. C'est en qualité de missionnaire de la démocratie qu'il entreprit, pour ses débuts, de renverser M. Aristide Briand. Il monta un jour solennellement à la tribune et, au milieu d'un silence qui l'intimidait, prononça un long discours sur ce thème : le triomphe de l'immora-

lité. M. Aristide Briand ne cessait de le regarder avec une indifférence narquoise tandis que le réquisitoire se déroulait mollement. Très vite, l'orateur s'essouffla, perdit contenance et fit l'effet d'un collégien qui a voulu haranguer les foules. Quelques paroles goguenardes du président du Conseil achevèrent sa déroute. Encore une fois l'immoralité triomphait.

Cette scène ridicule calma pour quelque temps M. Paul Painlevé. Cependant elle n'avait diminué ni sa confiance en lui-même ni son ambition. Il fallut la guerre pour l'élever, de la manière la plus imprévue, aux postes d'où l'on conduit l'État.

Lorsque M. Ribot, en mars 1917, forma son cabinet, l'heure était trouble. Le moral faiblissait. La propagande défaitiste commençait à mordre et « la canaille du *Bonnet rouge* », comme disait Maurice Barrès, trahissait impunément.

La révolution russe allait encore ajouter à l'inquiétude et provoquer des mutineries dans l'armée. Voilà le moment que M. Ribot choisit pour mettre au ministère de la Guerre, que Lyautey venait de quitter, le naïf mathématicien, tandis que Malvy restait au ministère de l'Intérieur.

« M. Painlevé, facile à influencer et à déconcerter, manquait un peu de cette pondération et de ce sang-froid qui, en temps de guerre surtout, sont si nécessaires à un homme politique. » Ce jugement, d'une modération extrême, est dû à un historien, M. Victor Giraud. Traduisons que M. Painlevé, animé au début d'excellentes intentions, n'allait pas tarder à perdre la tête.

La réorganisation du commandement à laquelle il procéda, les nominations de Foch et de Pétain avaient été d'heureux commencements qui lui valurent des félicitations de toutes parts. Mais

déjà l'offensive dont avait été chargé le général Nivelle avait révélé les faiblesses de caractère dont le ministre de la défense nationale était atteint. Bourré d'hésitations, ne sachant plus à qui entendre, impressionné par tous les rapports qui lui arrivaient, M. Painlevé finit par décommander la bataille. Bien mieux, il ne devait pas tarder à déclarer, par une formule digne du général Boum, que la guerre continuerait avec énergie mais qu'il n'y aurait plus d'offensives générales ! Il faut que la France soit un rude pays pour avoir été victorieuse quand même avec des ministres aussi pitoyables.

Chose plus prodigieuse encore : en septembre 1917, M. Paul Painlevé devenait président du Conseil. L'hostilité des socialistes, qui reprenaient courage dans le désordre croissant, avait déterminé la retraite de M. Ribot. Quels avis écouta M. Poincaré en lui donnant pour

successeur le mathématicien hurluberlu? C'est à l'influence d'un certain Alexandre Israël, qui dirigeait un obscur journal radical, que ce choix effarant a été dû. On l'affirme du moins. Ceux qui gouvernent vraiment la France ne sont pas toujours ceux que l'on voit sur le devant de la scène.

Le gouvernement de M. Painlevé fut lamentable. Les trahisons, les scandales grossissaient. Le président du Conseil fermait les yeux. Il s'en prenait même aux hommes courageux qui dénonçaient les traîtres et le péril intérieur. Il voyait en eux des ennemis de la République. Un soir, ayant convoqué rue Saint-Dominique les directeurs de journaux, il fut traité avec une juste violence par M. Léon Daudet devant trente personnes et M. Painlevé éperdu, laissa dire, le directeur de *l'Action française*. S'étant ressaisi, il ordonna des perquisitions chez MM. Léon Daudet et Charles Maurras,

qu'il fit garder à vue. Ce fut le « complot des panoplies », qui sombra dans le ridicule.

Il était temps d'en finir. Le 13 novembre, M. Paul Painlevé, qui s'obstinait à couvrir Malvy et à étouffer les affaires de trahison, fut renversé. Le ministère Clemenceau survint. Nous avions échappé à la défaite par la décomposition intérieure.

M. Paul Painlevé reste inconscient du mal qu'il a fait et de celui qu'il a failli faire. Il est rentré à la Chambre et il ne craint pas d'y prendre parfois la parole malgré les huées. Il ignore son insuffisance. Parce qu'il a été tout jeune une espèce d'Inaudi des hautes mathématiques, il croit même à son génie. Si jamais les gauches doivent revenir au pouvoir, puissent-elles le prendre encore pour chef ! Il n'y a pas d'homme plus capable de couler son parti.

M. RAOUL PÉRET

M. RAOUL PÉRET

D'autres hommes, élevés sur les genoux de mères pieuses, au coin d'un foyer catholique, ont dû arracher de leur cœur bien des souvenirs précieux pour parvenir aux honneurs officiels de ce monde, et Dieu seul a su les drames qui se sont joués dans leur conscience, entre ce qui survivait de leur tradition et les dogmes nouveaux dont ils devaient être les fidèles avant de pouvoir s'en prétendre les pontifes. Ce sacrifice, léger à plusieurs, douloureux à d'autres, comique chez les vaniteux et les avides, tragique chez les renégats ou les hypocrites, la destinée souriante l'a épargné à M. Raoul

Péret. M. Raoul Péret est né dans une famille combative, de tradition républicaine et laïque, et c'est ce hasard qui, en l'affranchissant des gages ordinaires, lui permet d'être en toute indépendance un républicain modéré.

Républicain modéré, homme conciliant et affable, mais pourtant homme de gauche dans toute la force de ce terme, dans tout ce que les idées et les formations intellectuelles d'avant-guerre avaient mis d'essentiel dans ce terme, M. Raoul Péret, intelligent et libéral, et qui connaît et goûte au foyer charmant qu'il s'est créé les idées qui n'ont point nourri ni bercé son enfance, ne peut être qu'un homme de gauche. Nous savons tout ce qu'il conçoit d'élevé dans les idées d'union nationale qu'il s'efforce de suivre et dont il se réclame, mais il demeure de gauche, et, prétendît-il ne plus l'être, sa tradition et son milieu lui interdiraient de changer. Dans les pays

d'Ouest, déchirés longtemps par la guerre civile, toutes les formations politiques sont des formations de combat. Là-bas, les hommes politiques ne sont pas cata logués et classés par leurs déclarations ou par leur programme, mais par les troupes qui les suivent, et, voulussent ils s'accorder et s'unir, leurs troupes ne le leur permettraient pas. M. Péret est donc un homme de gauche. Il peut ne pas nous apparaître tel. Il l'est pour ses collègues et ses électeurs de la Vienne — et cela suffit.

Au demeurant, M. Péret n'aime pas la politique pure. Il est de ceux qui, au lieu d'être les hommes d'un parti et de s'affirmer bruyamment par leur action ou leurs discours, obtiennent la notoriété lentement, dans le patient labeur des commissions. Entré à la Chambre en 1898, où il avait conquis sur Raymond Dupuytren une circonscription jusque-là réactionnaire, il a mis plus de

vingt ans à parvenir au premier rang, mais il y est parvenu. Un moment sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, puis ministre du Commerce dans le cabinet Doumergue, il fut deux fois le Garde des Sceaux du cabinet Painlevé. Étape nécessaire où M. Péret sut conquérir ou garder l'estime de tous, autant par sa courtoisie que par son indépendance. Mais ce fut un tout petit stade de sa carrière. M. Raoul Péret a été surtout membre rapporteur, rapporteur général et président de la Commission du budget. Confiné dans un travail opiniâtre, esprit clair, délié, méthodique, parvenu par ce patient et fécond travail à la connaissance approfondie de toutes les questions politiques, administratives et financières, il ne se refusa pas, quand les circonstances l'exigèrent, à d'énergiques et courageuses interventions.

La législature de 1919 devait accumuler les charges pour M. Raoul Péret,

et lui offrir, au cours de la même année, la présidence de la Chambre, la présidence de la République, la présidence du Conseil. Il accepta la première de ces charges, déclina prudemment la seconde et sut éviter avec adresse le fardeau de la troisième.

Ceux qui aiment à dénigrer systématiquement déclarent que M. Raoul Péret est trop jeune et sans prestige. M. Raoul Péret a cinquante ans, et il est député depuis près d'un quart de siècle. Il est de petite taille, c'est vrai. Il n'a pas l'élégance légendaire de M. Paul Deschanel. Son énergie et son sang-froid suppléent à tout, et il serait injuste de méconnaître ses qualités de président et de contester, dans ces fonctions, son autorité et son indépendance.

M. Raoul Péret, d'allure modeste, ennemi d'une réclame tapageuse, déçoit ceux qui aiment la consécration des renommées bruyantes. A la surprise de

quelques-uns, il est toujours égal à sa fortune, et décèle dans les postes qu'il accepte les qualités essentielles qui y sont nécessaires. Lorsque le Bloc national porta par acclamation M. Millerand à la présidence de la République, les gauches, mal inspirées et dépitées, cherchèrent contre lui un candidat et pensèrent que le président de la Chambre pourrait tenir leur drapeau. M. Raoul Péret évita cette faute. Ceux qui supposent qu'il eut des arrière-pensées et qu'il fut tenté d'accepter, donnent à croire qu'ils le considèrent comme un apprenti. M. Raoul Péret est le contraire d'un novice. Si la candidature s'était présentée de façon moins fâcheuse, avec un caractère plus large, et des parrains moins indésirables, il n'eût peut-être pas été si sot d'y regarder à deux fois avant de laisser la place à un autre.

Un instant, certains en ont voulu à

M. Raoul Péret de cette malencontreuse candidature. Et plusieurs estimèrent que sa réélection à la présidence de l'Assemblée était menacée. Mais l'aventure eût été chanceuse pour un concurrent et M. Raoul Péret le savait. Ses amis ne se faisaient pas faute de répéter que s'il a, par la force des choses, la position d'un homme de gauche dans la Vienne, il ne tient pas à ce qu'on lui en rebatte les oreilles à Paris, ni surtout qu'on en donne de trop fréquentes démonstrations.

Mais une tribulation nouvelle guettait M. Raoul Péret, décidément passé au premier plan de l'actualité politique. Lorsque le ministère Leygues s'évanouit, selon l'expression de M. Forgeot, c'est M. Raoul Péret qui fut appelé par M. Millerand. M. Raoul Péret, d'ailleurs, avait indiqué, dans une intervention opportune, les grandes lignes d'un programme-ministre, et ne dut pas être surpris,

dans ces conditions, qu'on songeât à lui. Mais ceux qui comptaient encore le prendre sans vert, et lui faire jouer le rôle ingrat d'un homme qui saisirait le pouvoir contre le vœu de la nation et, descendant de son fauteuil présidentiel, lâcherait la proie pour l'ombre, ceux-là avaient calculé sans leur hôte.

Quand on lui offrit le pouvoir, M. Raoul Péret n'eut garde de refuser : décliner les responsabilités aux heures graves est une note fâcheuse qu'il lui déplut d'encourir. Mais il pensa tout de suite à un grand ministère d'union nationale, et marqua à quel point il répugnait à paraître homme de parti. La Chambre, qui adore cette tournure d'esprit, devait, huit jours après, lui décerner un témoignage de satisfaction par une ovation magnifique. C'est là que fut la force de M. Raoul Péret. Son ministère d'union nationale était impossible, puisqu'il ne pouvait se faire sans M. Poincaré, et que

M. Poincaré ne pouvait accepter un pouvoir conditionné par toutes sortes de réserves. Mais M. Péret, qui n'était pour rien dans ces réserves, et qui avait tout fait pour qu'elles tombassent, se garda bien de s'entêter à élaborer une combinaison banale. Ne pouvant point faire un grand ministère national, il n'en fit point du tout. Il demeura donc président de la Chambre et laissa le champ libre à M. Aristide Briand. Les briandistes en savent à M. Raoul Péret un gré infini. Les poincaristes qui visaient plus loin ne lui en ont pas su moins de gré, puisqu'il a démontré, en somme, qu'il était impossible de faire un ministère d'union nationale sans que M. Poincaré y jouât un rôle prépondérant. M. Poincaré d'ailleurs a dit son sentiment là-dessus, dans un article paru au lendemain de l'affaire, et où il a exprimé sa reconnaissance à M. Raoul Péret.

Ainsi les qualités multiples de M. Pé-

ret se révèlent et s'affirment lentement et successivement, suivant une progression méthodique et savante. Compétent et travailleur au Budget, M. Péret, ministre, avait été indépendant et modeste. Président, il s'était montré énergique et calme. Une circonstance l'avait fait voir avisé et prudent. Il est finalement apparu comme un politique souple et fin, manœuvrier de premier ordre, habile à tourner les écueils. L'aventure, par surcroît, lui a donné définitivement et sans conteste la consécration des personnages consulaires, c'est-à-dire qu'il est une des cinq ou six personnalités parmi lesquelles, en cas de crise, il faut toujours choisir. Il est sans doute encore le moins célèbre. Mais il est le plus jeune : avantage sérieux. Et peut-être est-il le plus fort, puisque sa force est d'apparaître à un plus grand nombre comme l'un des moins indésirables.

M. RAYMOND POINCARÉ

M. RAYMOND POINCARÉ

Lorsque M. Raymond Poincaré devint pour la première fois ministre, c'était en 1893, dans un cabinet Charles Dupuy. Et tout le monde s'accordait alors à prédire à ce jeune député le plus bel avenir. Mais qui eût pensé qu'il prendrait un jour la figure d'un homme d'État national, qu'il deviendrait même l'homme d'État national par excellence? Voilà pourtant ce qui était inscrit dans son destin et ce qui fait de sa carrière l'une des plus étonnantes de la troisième République.

Si la position de M. Poincaré pouvait être comparée à une autre, ce serait sans

doute à celle de Thiers. Mais M. Poincaré n'aime pas Thiers. Il a même dans ses cartons, à ce qu'on assure, une biographie de cet homme politique pour lequel, s'il la publie jamais, il ne sera pas tendre. Par ses contradictions, par sa pétulance, par ses forfanteries, on comprend que Thiers soit antipathique à M. Poincaré. Et puis Thiers, à partir de 1871, a représenté la soumission au fait accompli, la résignation à la défaite, l'humilité devant la Prusse. S'il a fondé la République, c'est en ouvrant la route à Joseph Caillaux. Sur ce point essentiel, M. Poincaré n'est pas de l'école de Thiers. Pourtant, depuis la fondation du régime, personne, sinon M. Poincaré, n'a eu dans les classes moyennes, sans lesquelles on ne peut rien en France, une popularité du même aloi que celle de Thiers.

Et si M. Poincaré est devenu un homme d'État national, c'est un homme

d'État national d'un type nouveau. Naguère, ce nom éveillait des idées de panache. Il éveillait au moins des idées d'éloquence à panache, des idées de romantisme, et tel a encore été le cas de M. Clemenceau. Il est difficile d'imaginer quelqu'un qui soit plus réfractaire au romantisme que M. Poincaré. M. Poincaré est un homme d'affaires, un juriste. Il plaide des dossiers. Il plaide en ce moment le dossier national. Voilà tout.

M. Raymond Poincaré est en outre, il est peut-être d'abord, un Lorrain, un homme de l'Est. C'est pourquoi il est à la fois républicain et patriote. Cela se comprend très bien. M. Maurice Barrès a expliqué un jour par des raisons historiques et naturelles le sentiment républicain des Français de l'Est. Tardivement réunie à la France, la Lorraine n'a que de faibles traditions royalistes. Pour être bonapartiste, elle a trop souffert des invasions. M. Poincaré offre donc

cette particularité assez rare d'être un républicain de naissance, un républicain authentique et rien qu'un républicain.

C'est ce qui fait de lui un partisan convaincu de l'Union républicaine. Aussi a-t-il pour la gauche radicale des sympathies, non pas calculées, comme on le croit, mais profondes et vraies. S'il a offert récemment des portefeuilles à M. Doumergue et à M. Herriot, le calcul qu'on lui a prêté n'était pas celui qu'il avait dans l'esprit. Cette offre était conforme à sa politique de toujours. Et, d'autre part, M. Poincaré est un républicain incorruptible sur la question religieuse dont « toute l'étendue », selon le mot fameux qu'il lança un jour à M. Charles Benoist, le sépare des progressistes et des modérés. Il s'est abstenu, au Sénat, le jour du vote sur le rétablissement des relations avec le Vatican, opération dont M. Briand, avec sa souplesse et son indifférence aux prin-

cipes, s'était si volontiers chargé. On s'est demandé pourquoi M. Poincaré, après sa sortie de l'Élysée, quand tout le destinait et l'appelait à la présidence du Conseil, s'était si longtemps dérobé. Son secret, c'est peut-être qu'il ne voulait pas être l'homme qui rouvrirait la nonciature à Paris.

Ce républicanisme sans tache se double d'un esprit constitutionnel achevé. M. Poincaré a porté au plus haut point le respect de la Constitution. Tout le monde l'a dit, tout le monde le sait : c'est un légiste. C'est pourquoi il a conçu ses devoirs de président de la République selon l'observation la plus stricte des lois fondamentales de 1875 et des règles du jeu parlementaire. C'est pourquoi il n'a pas vu sans un froncement de sourcils M. Millerand, à son entrée en fonctions, annoncer une nouvelle conception de la présidence, chargée, selon lui, d'assurer la suite et l'unité

d'une certaine politique. La glace qu'il y a eu longtemps entre les deux hommes et qui, dit-on, n'est pas encore tout à fait rompue, n'a pas tenu à ce désaccord seulement. Mais ce désaccord sur une question de principe est pour quelque chose et les bons observateurs ont remarqué la fréquence avec laquelle M. M. Poincaré tient des conseils de cabinet lesquels, à la différence du Conseil des ministres, n'ont pas lieu à l'Élysée.

Très à l'aise dans sa conscience républicaine, M. Poincaré peut sans danger se montrer courtois pour la droite à laquelle il ne fait d'ailleurs jamais de concession. La monarchie elle-même est une institution dont il parle excellemment, en légiste, en historien et en diplomate, lorsque l'occasion s'en présente. Il a prononcé l'éloge le plus pénétrant d'Édouard VII, du rôle de ce souverain et de la dynastie anglaise. Le contact des personnes royales ne l'effraie pas, même

quand elles appartiennent à la Maison de France, tant il est sûr de son intangibilité républicaine. Nous connaissons un mariage princier, auquel M. Poincaré avait travaillé parce qu'il y voyait l'intérêt de la France, et pour lequel il se déclarait très satisfait d'avoir obtenu l'assentiment du « chef de la famille », Monseigneur le duc d'Orléans.

Ces traits de la physionomie de M. Raymond Poincaré permettent de comprendre pourquoi il est devenu, à un grave moment de notre histoire, le type du républicain national. Il a fallu un rare concours de circonstances pour que ce Lorrain un peu réservé et même froid connût la plus grande des popularités. Ce coup de foudre avait été préparé par son passage à la présidence du Conseil, pendant les moments de trouble européen qui, en 1912, après le coup d'Agadir et avec la guerre d'Orient, avertissaient obscurément la foule de l'immi-

nence du danger. Le coup de foudre éclata lorsque survint, l'an d'après, l'élection à la présidence. Alors le sentiment public pénétra dans la salle du Congrès de Versailles, balaya l'aimable M. Pams, candidat de Clemenceau, et imposa l'élection de l'homme d'État lorrain. Il y avait déjà longtemps qu'on chantait dans les cafés-concerts : « Il a les poings, poings, poings, il a les poings carrés. »

Une des erreurs les plus graves que l'on pourrait commettre sur son compte serait de croire à son insensibilité. En lui, le juriste n'a pas tué l'homme. La loi et la Constitution n'ont pas séché son cœur. Il a vu venir avec angoisse la grande catastrophe et sa lettre pathétique au roi George V, qui restera un document de l'histoire, en est la preuve. Cette lettre seule suffit à réfuter la légende de « Poincaré-la-guerre ». Si l'on voulait être juste, il faudrait plutôt

dire « George-V-la-guerre » ou « Asquith-la-guerre » ou « Lloyd-George-la-guerre ». M. Poincaré prouve encore qu'il est un sensible lorsqu'il réfute avec tant de patience les libelles absurdes où il est accusé d'avoir voulu et provoqué le grand conflit de 1914. Il ne méprise jamais rien et il ne lui arrive pas de laisser une objection irréfutée. Mais quand il s'agit des origines et des responsabilités de la guerre, sa conscience s'indigne et il ne dédaigne même pas de répondre à M. Gouttenoire de Toury, ni de soulever un grand débat parlementaire en l'honneur du jeune Vaillant-Couturier, communiste et ex-enfant de la Sainte Vierge.

M. Poincaré a toujours frappé les personnes qui l'approchaient par sa prodigieuse faculté de travail et le don qu'il a de classer les idées sans perdre de vue un seul détail des situations les plus complexes. L'espèce de froideur, de sé-

cheresse qu'on lui reproche, vient de l'effort constant qu'il fait pour rester maître de sa pensée. Ce repliement sur soi-même est bien connu de tous ceux qui s'appliquent à dominer les faits par leur intelligence. Cette tension entretient les hommes dans une lucidité continuelle. En revanche, elle les rend peu communicatifs et leur clarté ne réchauffe pas.

Le style de M. Poincaré, qui écrit beaucoup, très facilement et très bien, a aussi cette lumière un peu glacée. Mais c'est la lumière pure. On ne peut s'empêcher d'être frappé de la ressemblance avec Jules Lemaître qu'a prise M. Poincaré depuis qu'il a avancé en âge. Même stature, mêmes traits sous le poil qui a blanchi, même inclinaison de la tête, même diction, avec une voix où il y a seulement moins d'or : le président du Conseil a tout du président de la Patrie française, jusqu'à l'écriture nette et

menue. Ils sont coulés dans le même type de bourgeois français ami de ce qui est clair et sensé. L'un avait seulement reçu une formation littéraire, l'autre une formation juridique.

On comprendra mieux après cela ce qui manque à M. Poincaré. Il a le raisonnement, la finesse. Il a le courage intellectuel. Il lui manque l'audace et l'envolée. C'est un homme de qui on peut dire que les scrupules l'étouffent. Son désintéressement est proverbial : durant sa présidence, il envoyait à l'Assistance publique, pour les pauvres, les cadeaux qu'il lui arrivait de recevoir et qu'il eût pu légitimement garder. Des scrupules d'une autre sorte, constitutionnels ceux-là, l'empêchaient, pendant la guerre, de chasser un Malvy ou de passer outre aux parlementaires qui lui désignaient un Painlevé pour la présidence du Conseil. Devenu président du Conseil après le débarquement de

M. Briand, dans les circonstances dramatiques que l'on sait, il n'a pas voulu rejeter l'héritage de son prédécesseur. Tout cela procède du même tour d'esprit.

M. Poincaré n'aime pas qu'on dise qu'il est prudent. Mettons qu'il est scrupuleux à l'excès : c'est pourquoi il est presque ridicule de dire qu'il a voulu la guerre. Il aime toujours sentir un terrain ferme sous ses pieds. Aussi ne peut-il s'empêcher d'accumuler les preuves. Me du Buit, dont il avait été le secrétaire, disait de lui avec finesse : « Il plaide bien, mais il ne choisit pas entre ses arguments. » Il en est de même dans ses discours politiques où jamais M. Poincaré ne néglige rien qui puisse servir l'idée qu'il défend, rien sauf de dégager le trait fort, celui qui domine et qui emporte tout.

Nous nous sommes longuement étendu sur le caractère et sur la physionomie intellectuelle de M. Poincaré parce que

sa personnalité rend compte de sa politique. Homme d'État et patriote, il a souffert en 1918 de l'armistice précipité, mais, retenu sur le rivage constitutionnel, il n'aurait pas mis l'autorité présidentielle en jeu pour empêcher une suspension d'armes désastreuse. Homme d'État et patriote, il a, de son écriture nette et menue, écrit lettre sur lettre aux négociateurs de la mauvaise paix pour mettre nos négociateurs en garde : il y a gagné la rancune de M. André Tardieu, mais il a signé la paix faite contre ses avertissements et il est devenu le plus ardent défenseur du traité de Versailles. Depuis, il plaide l'application intégrale de ce traité, comme il eût plaidé au Palais un contrat de société ou de mariage.

Le jour où le pouvoir s'est de nouveau offert à lui, dans les circonstances les plus difficiles, il n'a pas hésité et il a démenti les médisants qui l'accusaient

de toujours s'abstenir. Sa lettre au roi d'Angleterre en 1914, son oubli des injures de M. Clemenceau en 1917, dans l'intérêt national, l'acceptation du ministère en 1922, après Cannes : ce sont les trois grands actes de sa vie politique. Ayant été le premier magistrat de la République, il pouvait, comme d'autres, fuir les responsabilités et aspirer à un repos obscur. Il ne l'a pas voulu. Que peut-il désirer maintenant? Rendre service à son pays, inscrire un grand nom dans l'histoire de France. Nous ne reculerons pas devant le mot : il ne peut désirer que la gloire. M. Poincaré a la confiance du public. S'il venait à la décevoir, ce serait tellement grave que personne n'ose penser aux suites de cette grande expérience et c'est pourquoi tous les Français souhaitent à M. Poincaré de réussir.

M. ANDRÉ TARDIEU

M. ANDRÉ TARDIEU

« André Tardieu, premier secrétaire d'ambassade honoraire. » Il y a dix ans, le futur auteur du traité de Versailles mettait encore ce titre sur ses livres de jeune homme. M. André Tardieu a fait très vite un très beau chemin.

Il l'a fait à grande vitesse, d'abord parce qu'il a beaucoup travaillé, ensuite parce qu'il savait ce qu'il voulait et il voulait arriver, enfin parce qu'il n'a jamais douté de lui-même. Élève à l'École normale, il avait laissé tout de suite les modestes « cagneux », ses camarades, pour entrer dans la diplomatie. Il fut diplomate juste le temps qu'il

fallait pour se dire « premier secrétaire d'ambassade honoraire ». Il n'avait pas encore atteint sa trentième année lorsqu'il succéda à Francis de Pressensé comme rédacteur du bulletin de politique étrangère au *Temps*. Député en 1914. Capitaine de chasseurs à pied pendant la guerre. Puis commissaire général aux États-Unis. Plénipotentiaire de la République française à la Conférence de la paix. Ambition prochaine : la présidence du Conseil. Présentement : député de Seine-et-Oise, apologiste du traité du 28 juin 1919, directeur de *l'Écho national*.

M. André Tardieu a peut-être moins d'importance qu'il ne s'en donne, mais il est d'avis que, pour en avoir, il faut commencer par s'en donner. Il met ce principe en action. Il est de ceux qui pensent que l'homme de goût ne réussit pas. La manière dont il parle de lui-même, depuis qu'il a repris la plume du

journaliste, est faite pour rendre son « moi » haïssable. Son extrême assurance ressemble trop souvent à de la suffisance. Il ne s'en aperçoit pas, ou, s'il s'en aperçoit, il s'en moque. C'est voulu. Sa méthode, c'est le travail et l'aplomb : il faut exploiter soi-même ce qu'on a produit si l'on ne veut pas être exploité par les autres. Et il ne faut pas se laisser démonter par les accidents fâcheux de l'existence. Il y a, dans la sienne, une assez bruyante histoire de concessions coloniales. Elle ne le gêne pas. Aux dernières élections, le mot d'ordre de ses adversaires était de lui lancer la N'goko Sangha au visage. Le candidat n'était pas pris au dépourvu :

— J'attendais cette interruption, répondait-il, et je suis heureux qu'elle se soit produite. La N'goko Sangha, citoyens, savez-vous qui me l'a reprochée? En Angleterre, le germanophile Edmund Morel, qui, depuis, a été con-

damné pour défaitisme. En France, Joseph Caillaux, qui est déféré à la Haute Cour pour trahison. » Et les électeurs de Seine-et-Oise applaudissaient.

Ces audaces, qui réussissent, en campagne électorale, sous un préau d'école, M. André Tardieu a fini par les porter dans les choses de l'esprit. Il a du tempérament. C'est une nature robuste et d'un riche appétit. Mais il s'enferre aisément, et quand il cherche à se dégager, il n'arrive qu'à s'enferrer davantage. C'est ainsi qu'il referme sur lui-même avec acharnement la pierre du traité de Versailles pour lequel, plus subtil, le vieux Clemenceau a plaidé les circonstances atténuantes et dont tout le monde lui abandonne avec plaisir la paternité. Avec le traité, M. André Tardieu s'attache une casserole autrement retentissante que la N'goko Sangha.

Il est laborieux. Il a du talent. Il sait travailler et il sait écrire. Durant des

années, il a rédigé le bulletin du *Temps* dans un style souvent convenu, mais qui se relevait parfois par des trouvailles heureuses : l' « humiliation sans précédent », à la chute de M. Delcassé, est de lui, et c'est presque un mot historique. Si ses idées n'avaient pas beaucoup d'étendue ni de pénétration, elles avaient de la clarté et une certaine suite. Surtout, il excellait à exposer une question ou le mécanisme d'une négociation diplomatique. Ces qualités et le don qu'il a eu de plaire à deux vieillards ont fait sa fortune. Il écoutait les histoires d'Adrien Hébrard, qui étaient spirituelles, il lui en racontait qui étaient plus grosses et son directeur savait en outre que la copie serait bonne et prête à l'heure. Il a séduit Georges Clemenceau par les mêmes moyens, essuyant les célèbres rebuffades du maître, riant à ses bons mots, lui disant les siens. Et quand l fallait mettre sur pied un rap-

port, débrouiller une question difficile : une nuit de travail et, le lendemain, le papier était fait. M. André Tardieu est un collaborateur qui sait se rendre indispensable. Saura-t-il être un chef? Il en a du moins l'ambition.

« Tardieu sera président du Conseil, disait récemment un député en vue, parce que, dans cette Chambre, il est le seul qui ait la volonté de l'être. » Cela ne suffirait pas si, en même temps, M. André Tardieu n'avait une idée politique qu'il suit avec force et avec obstination. Son plan est simple. Il n'est pas secret. Par ses discours, par ses articles de *l'Écho national*, il s'est mis à la disposition du Bloc national. Il est convaincu, et ce calcul pourrait bien être juste, qu'à la veille des élections la majorité inquiète cherchera l'homme fort qui la représente et qui la mène à la victoire. Il est convaincu que cette Chambre, née du clemencisme, se jettera, pour ne pas

mourir, entre les bras des lieutenants de Clemenceau. M. André Tardieu ponte vigoureusement sur cette chance. C'est un joueur qui a de l'estomac. Il a parié pour la droite. Il tient un langage hardiment nationaliste et réactionnaire. Il enchérit, en politique extérieure, sur M. Poincaré qu'il trouve timide et lui reproche la faiblesse de sa politique intérieure. M. Tardieu a les audaces d'un ambitieux.

Qu'on n'objecte pas que son groupe est tout petit. Il suffirait qu'il apparût un jour comme indispensable. C'est à quoi M. André Tardieu travaille avec plus de vigueur que de subtilité.

M. RENÉ VIVIANI

M. RENÉ VIVIANI

Il y a un quart de siècle, M. René Viviani débarquait d'Alger en pauvre équipage. Il fut candidat socialiste dans le cinquième arrondissement. Les commerçants du quartier Saint-Victor, réunis pour leur partie de dominos au café du *Faisan doré*, et auxquels il exposait son programme, ne se doutaient pas que ce petit avocat famélique deviendrait un jour un des grands personnages de la République, fort bien vu des conservateurs.

Les origines de M. Viviani, son nom l'indique, sont certainement italiennes. Ainsi s'explique sa souplesse, beaucoup

moins visible que celle de M. Briand. Mais il a aussi une chaleur et une brutalité coloniales qu'il tient d'Alger. C'est un personnage d'un roman algérien de M. Louis Bertrand.

L'idéaliste mal embouché est un type qui n'est pas rare. M. Viviani orateur déploie d'harmonieuses périodes. Dans la conversation ordinaire, il affecte d'être grossier. Cette affectation lui a réussi au moins une fois. C'était en 1914, à la veille de la guerre, durant son voyage historique en Russie avec M. Poincaré. A un dîner de cérémonie, M. Viviani avait pour voisin le baron Freedericks, maréchal de la cour, homme aimable, d'anciennes manières et qui se confondait en paroles sucrées à l'adresse du président du Conseil français. M. Viviani était impatienté et nous ne saurions dire, même de loin ou par à peu près, en quels termes il marqua son impatience à son autre voisin. Le baron Freedericks ne

put se dispenser de l'entendre. Et, dans la suite, lorsqu'on disait devant lui que les hommes d'État de la République française étaient plats et dépourvus de caractère, le maréchal de la cour protestait en ces termes : « Pardon. Je connais M. Viviani qui est très énergique. »

M. Viviani est au moins très nerveux et assez violent. Il court sur lui beaucoup d'histoires, dont l'une est authentique, celle où, déjeunant à Washington à gauche d'une princesse qui n'avait de soins que pour M. Aristide Briand, son voisin de droite, il jeta tout à coup sa serviette sur la table et partit en déclarant qu'il n'avait pas l'habitude de manger à l'office.

Tous ces traits ne révèlent pas chez M. Viviani une éducation parfaite. Mais cette brusquerie s'accompagne d'une réelle sensibilité. Nous ne voulons pas dire seulement par là que M. Viviani a le cœur tendre et qu'il donne une

grande part de son temps aux dames. Sans avoir senti la guerre aussi profondément que M. Clemenceau, elle lui a arraché quelques accents où il y avait de la sincérité. La mort de son beau-fils tué à l'ennemi l'avait ému et il est le seul qui ait su, pendant la grande tragédie, trouver les mots capables de remuer une assemblée. Dernièrement, le discours par lequel il est intervenu dans la querelle des responsabilités de la guerre pour écarter de M. Poincaré une absurde accusation lui a encore valu un énorme succès auprès d'une Chambre qui l'aime assez peu. Les personnes qui l'ont vu soit à Genève, soit aux États-Unis, disent aussi avec quelle vivacité il ressent les injustices dont la France est victime de la part de ses alliés et comment il s'indigne quand nos sacrifices ne sont pas reconnus, ce qui n'arrive que trop souvent.

L'éloquence de M. Viviani n'est pas

d'une qualité qui plaise aux lettrés et aux gens de goût. Elle est d'une grande pauvreté d'idées. La langue dont se sert cet orateur est fort impure et il est regrettable qu'en un temps où l'on cherche à guérir les maladies du français, on affiche ses discours sur les murs de nos trente-six mille communes. M. Viviani est un habitué des joies de l'affichage. Cela prouve que sa parole produit de l'effet, et dès qu'il ouvre la bouche, nous pouvons dire qu'il va nous coûter, à nous contribuables, quelques centaines de mille francs.

Il voudrait qu'on eût oublié son mot sur les étoiles du ciel éteintes par l'anticléricalisme républicain, un mot qui devint regrettable pour lui avant la guerre quand il fallut envoyer des aumôniers pour consoler les mourants sur les champs de bataille, un mot qui n'était pas « union sacrée ». Depuis, M. Viviani s'est aperçu qu'il n'avait pas travaillé dans la bonne

direction. S'il ne s'est pas réconcilié avec le ciel, il le laisse tranquille.

Ténor du Parlement, sa carrière politique aurait été banale, elle aurait ressemblé à celle de tant d'autres socialistes qui ont laissé leur socialisme en sommeil, s'il n'avait été président du Conseil en 1914. Il avait cessé depuis longtemps d'être un homme d'extrême gauche. Dans le cinquième arrondissement, son programme était modéré, tout en négations, et il se défendait d'être révolutionnaire autant que son rival, M. Jules Auffray, se défendait d'être réactionnaire. A la fin, M. Viviani avait été chercher un siège électoral plus paisible dans la Creuse où l'on ne demande pas aux candidats d'avoir des idées, mais d'être gouvernementaux.

Dans la Chambre de 1914, qui ne voulait pas voir le péril de guerre, M. Viviani fut encore le moins mauvais président du Conseil que M. Poincaré pût trouver.

Au mois de juillet, il comprit la situation, il comprit l'inévitable et qu'il ne servirait à rien de s'humilier. Éloigner nos troupes à dix kilomètres de la frontière lui parut sans doute le moyen de prouver qu'il ne voulait pas la guerre. Mais le moral du pays, dont il doutait peut-être, n'avait pas besoin de cette précaution qui, à l'extérieur, ne fit ni chaud ni froid, car elle ne nous a pas donné un allié de plus. C'est une amère plaisanterie de prétendre que les Anglais sont intervenus après l'invasion de la Belgique et les États-Unis en 1917 parce que nous avions mis cette zone neutre entre l'Allemagne et nous. La précaution n'a pas empêché la campagne contre « l'impéralisme français » ni contre « Poincaré la guerre ».

M. Viviani s'est retiré du pouvoir et, si étrange que la chose paraisse, il ne semble pas désireux d'y revenir. Il a refusé, dit-on, la présidence du Conseil

que M. Millerand lui offrait. Il se réserve peut-être pour la prochaine législature. Encore n'est-ce pas certain. Conscient des difficultés de l'heure, il ne se sent pas de taille à les résoudre et son tempérament ne le porte pas à la lutte. C'est au repos qu'il aspire, au repos dans les postes confortables et bien rétribués, où l'on s'acquitte par quelques discours chaque année. La Société des nations, où il n'a pas manqué de remporter aussi des succès de tribune, a été un refuge naturel pour sa lassitude. Il rêve de finir président du Sénat, dans l'agréable habitation du Petit Luxembourg et dans les pantoufles de M. Léon Bourgeois qui n'a d'ailleurs aucune envie de les céder. M. Viviani n'a jamais aimé beaucoup l'effort. Il ne l'aime plus du tout. Et il ne croit plus à grand'chose. Encore un socialiste complètement apprivoisé.

FIN

Biblioteka Sla...

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Avant-propos	1
Louis Barthou	1
Léon Bérard	15
Henry Bérenger	29
André Berthelot	45
Maurice Bokanowski	61
Aristide Briand	73
Joseph Caillaux	89
Henry Chéron	101
Georges Clemenceau	111
Maurice Colrat	125
Paul Doumer	137
Pierre Forgeot	153
Édouard Herriot	167
Charles Jonnart	183
André Lefèvre	197
Louis Loucheur	211
Georges Mandel	223
Maurice Maunoury	239
Alexandre Millerand	255

Pages.
Anatole de Monzie..... 277
Paul Painlevé..... 291
Raoul Péret..... 301
Raymond Poincaré..... 313
André Tardieu..... 329
René Viviani..... 339

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, rue Garancière

Biblioteka Śląska
378632 I
kdd — 913/65 — 50 000 szt.

DERNIÈRES

Germaine ACREMANT
* Ces dames aux chapeaux verts, *roman*

Jean BALDE
La Vigne et la Maison, *roman.*

Maurice BARRÈS
Un Jardin sur l'Oronte, *roman.*

René BAZIN
Charles de Foucauld.

Henry BORDEAUX
Le Fantôme de la rue Michel-Ange, *roman.*
La Maison morte, *roman.*
La Jeunesse d'Octave Feuillet.
Le Pays natal, *roman.*

Adolphe BOSCHOT
Chez les musiciens.

JACQUES BOULENGER
...Mais l'art est difficile! (3e *série*).

Paul BOURGET
Nouvelles pages de critique et de doctrine. *2 vol.*
Complications sentimentales.

DEMOLON
On vous demande à la commandanture.

André DUMAS
*Ma petite Yvette, *roman.*

José GERMAIN et S. FAYE
Le général Laperrine.

Gabriel HANOTAUX
La Bataille de la Marne. *2 vol.*

Edmond JALOUX
Les profondeurs de la mer, *roman.*

Francis JAMMES
I. De l'âge divin à l'âge ingrat.
II. L'Amour, les Muses et la Chasse.

Lily JEAN JAVAL
Le Brasier, *roman.*

Pierre LASSERRE
Cinquante ans de pensée française.
L'Illustre Bobinet, *roman.*

Louis MADELIN
La France du Directoire.

LEVIS MIREPOIX
Le Seigneur inconnu, *roman.*

Pierre LHANDE
Les Mémoires d'un écureuil, *roman.*

Maurice PALÉOLOGUE
La Russie des tsars. *2 vol.*

Ernest PÉROCHON
La Parcelle 32, *roman.*

Joseph DE PESQUIDOUX
Sur la glèbe.

Edmond PILON
Mademoiselle de la Maisonfort, *roman*

Raymond POINCARÉ
Histoire politique. Tome IV.

Isabelle SANDY
L'Heure folle, *roman.*

Baron DE SCHŒN
Mémoires.

May SINCLAIR
Un Romanesque, *roman.*

Antone TCHÉKHOV
Salle 6, *nouvelles.*
Théâtre. Tome I.

J. et J. THARAUD
La Randonnée de Samba Diouf, *roman.*
La Fête arabe.

Albert THIBAUDET
Gustave Flaubert, sa vie, ses œuvres, son style.

Claude VARÈZE
L'Indissoluble, *roman.*

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE — 28299-1-41.

Biblioteka Śląska w Katowicach
Id: 0030000420861
I 378632
Pracownia Śląska
K 24